Mars 2023

Guillaume DREVON
Valérie FELTGEN
Frédéric DURAND
Antoine DECOVILLE

Observatoire social de la commune de Schifflange

Rapport n°1

Observatoire social de la commune de Schifflange

Rapport n°1

Propos liminaires

La Région Sud du Luxembourg, dont Schifflange fait partie, a connu au cours des dernières décennies de profonds bouleversements économiques, sociaux, migratoires et paysagers. Cet ancien bassin minier et industriel est devenu, au tournant du XXIème siècle et sur une période relativement courte, une région dynamique à la fois fortement dépendante de la capitale, qui draine encore beaucoup de travailleurs résidant dans le sud, mais également un pôle d'emploi en pleine expansion, et surtout offrant de nombreuses perspectives avec les développements urbains annoncés. En effet, avec l'aménagement futur de la friche industrielle Metzeschmelz qu'elle partage avec Esch-sur-Alzette (61 ha), la commune de Schifflange est en première ligne pour orchestrer et accélérer ce processus de transformation. Face aux enjeux liés à ces transformations, le collège échevinal de Schifflange a mandaté le *Luxembourg Institute of Socio-economic Research* (LISER) pour mettre en place un Observatoire social afin de suivre de manière régulière la situation sociale de la commune dans l'espace et dans le temps.

Ce premier rapport de l'Observatoire social de Schifflange a pour objectif de dresser un portrait social de la ville et de contribuer à mieux saisir la manière dont cette commune et sa population évoluent. Pour cela, il se base sur une série d'indicateurs élaborés à partir de données statistiques collectées auprès de nombreux services communaux et de diverses institutions nationales.

Ce rapport a été réalisé dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ainsi, seules des données anonymisées et non identifiantes ont été utilisées. De même, les résultats sont représentés de manière agrégée à des échelles spatiales de niveaux différents en fonction de la sensibilité et de la disponibilité des indicateurs (soit à l'échelle communale, soit à l'échelle des quartiers).

Sommaire

Propos liminaires 5

Sommaire 6

Table des abréviations 8

Introduction 9

Méthodologie 10

1. Démographie 13

1.1 Population par quartier 14

1.2 Naissances, décès et solde naturel 17

1.3 Population par classes d'âge et par sexe 19

1.4 Âge moyen par quartier 24

1.5 Population par nationalité 27

1.6 Seniors 30

1.7 Taille des ménages 36

1.8 Familles monoparentales 39

2. Migrations résidentielles 41

2.1 Arrivées à Schifflange 42

2.2 Arrivées à Schifflange selon la nationalité 45

2.3 Durée de résidence à Schifflange 46

2.4 Départs, arrivées et soldes migratoires 50

2.5 Bilan démographique 52

3. Logements 55

3.1 Prix de vente des logements 56

3.2 Prix de location des logements 58

3.3 Évolution du taux de propriétaires et de locataires 60

3.4 Logements locatifs sociaux 62

3.5 Types et âges moyens des logements 64

3.6 Surface moyenne des logements 66

4. Éducation, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants 69

4.1 Nombre d'enfants scolarisés par niveau et par classe 70

4.2 Nationalité des élèves 73

4.3 Structures d'éducation et d'accueil pour les enfants 74

5. Emploi et activités économiques 77
5.1 Provenance des actifs travaillant à Schifflange 78
5.2 Bénéficiaires de l'indemnité de chômage 82
5.3 Sièges sociaux 86
5.4 Nombre et types de commerces et services 88
5.5 Secteurs d'activités économiques 90
6. Revenus 93
6.1 Niveaux de revenus 94
6.2 Disparités de revenus entre quartiers 102
6.3 Inégalités de revenus au sein des quartiers 104
6.4 Répartition des personnes du 10e décile de revenus 106
7. Aides sociales 109
7.1 Allocation de vie chère 110
7.2 Personnes bénéficiaires du REVIS 113
7.3 Bénéficiaires de l'Office social 117
7.4 Pension d'invalidité 120
7.5 Personnes en situation de handicap grave 123
8. Démocratie participative 126
8.1 Électeurs étrangers 127
9. Environnement 130
9.1 Exposition au bruit 131
Conclusion 136
Table des figures 139
Table des tableaux 140

Table des abréviations

ADEM	Agence pour le développement de l'emploi
CEFIS	Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales
GLS	Gestion locative sociale
Horeca	Activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
L_{den}	Niveau sonore global pendant la journée, le soir et la nuit (day-evening-night)
L_{ngt}	Niveau sonore pendant la nuit (23h-7h) (night)
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
MENJE	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
REVIS	Revenu d'inclusion sociale
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RPGH	Revenu pour personnes gravement handicapées
SNCT	Société Nationale de Contrôle Technique
STATEC	Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg
VEFA	Vente en Etat Futur d'Achèvement

Introduction

La commune de Schifflange a connu une croissance très forte de sa population au cours des deux dernières décennies. Sur la période 2001-2021, elle a augmenté de 44% pour atteindre aujourd'hui environ 11 300 personnes (9ème commune du pays), grâce au développement de nouveaux quartiers qui ont bouleversé la morphologie urbaine initiale. Cette croissance démographique a largement transformé le profil de la population résidante, et de nouveaux besoins sont apparus auxquels il importe de répondre de manière adaptée. Ces besoins sont associés, entre autres, à la croissance de la population étrangère, au vieillissement de la population résidente, à la croissance du nombre d'enfants en bas-âge, mais également aux évolutions sociétales qui impactent la manière dont les individus se logent, consomment, travaillent, se divertissent et se déplacent. Il est aujourd'hui fondamental, pour les services sociaux autant que pour les décideurs politiques de la commune, de mieux saisir la nature de ces évolutions pour anticiper les besoins et y répondre de manière optimale.

Avec l'Observatoire social, la commune de Schifflange bénéficie d'un outil permettant d'informer les décideurs politiques et de faciliter les échanges d'information entre les différents services, afin de créer un cadre régulier de dialogue visant à renforcer la cohérence des différentes actions menées en matière de politique sociale.

L'Observatoire social de Schifflange doit permettre de faire le diagnostic de la situation sociale de la commune et de son évolution à partir d'une liste d'indicateurs. L'objectif de ce rapport est de traiter et de présenter ces différents indicateurs dans un format compact et illustré, facilement lisible et compréhensible. Chaque indicateur est accompagné le plus souvent d'un encart méthodologique qui expose la manière dont il a été réalisé et qui précise les sources de données ainsi que, le cas échéant, les éventuelles limites.

Certaines informations contenues dans ce rapport sont déjà bien connues des services communaux, mais sa valeur ajoutée est de réunir le plus d'informations possibles dans un document unique afin de permettre de dresser des constats issus du croisement de plusieurs informations. L'Observatoire doit être perçu comme un support d'aide à la décision pour les responsables politiques et les services de la commune qui va évoluer dans le temps pour s'adapter aux nouveaux défis et aux besoins de la population.

Ce rapport se structure autour de neuf chapitres, qui sont autant de thématiques liées aux questions sociales dans la commune. Ces chapitres traitent de la démographie, de la migration résidentielle, du logement, de l'éducation, de l'emploi et des activités économiques et commerciales, des revenus et de la pauvreté, de la démocratie participative, et enfin de l'environnement.

Méthodologie

Le diagnostic réalisé dans ce rapport mobilise des données provenant de diverses sources. Les services communaux ont été sollicités et ont fourni des données statistiques sur le territoire de Schifflange. L'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) a également mis à disposition des informations sur les caractéristiques sociodémographiques de ces résidents et de leurs revenus, l'emploi et l'économie au sein de la commune. Enfin, d'autres institutions ont été contactées pour compléter certains aspects comme l'Observatoire de l'Habitat du Ministère du Logement, l'Observatoire du Développement Spatial du Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, le STATEC, Prosud, l'Administration de l'Environnement ainsi que le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Nous souhaitons vivement remercier ces structures et services pour leur disponibilité et la mise à disposition des données statistiques utiles à ce travail.

Pour garantir le respect des règles concernant les données personnelles (Règlement Général sur le Protection des Données – RGPD), une analyse d'impact a été réalisée en amont de la collecte des données. Elle sert à prévenir des risques éventuels concernant la collecte et le traitement des données et à trouver des solutions pour éviter toute identification des individus. Les données fournies au LISER l'ont été de manière anonyme et non identifiable. De même, la restitution de l'information via l'agrégation des résultats rend toute identification rigoureusement impossible.

L'une des plus-values de l'Observatoire social est d'appréhender les phénomènes sociaux sous l'angle spatial. Dans la mesure où la commune de Schifflange ne dispose pas d'un découpage statistique infracommunal officiel, un découpage des quartiers sur la base (i) de la densité de population et (ii) de la forme du tissu urbain (type d'habitat) a été produit et validé par le Collège Echevinal. Ainsi les aires habitées de la commune de Schifflange ont été divisées en 11 quartiers qui présentent un certain contraste en matière de densité et de forme urbaines. Les quartiers attenants au centre sont composés d'un tissu urbain relativement ancien et d'une forme urbaine mixte qui associe des immeubles d'habitations collectifs et des maisons mitoyennes. Les quartiers plus périphériques renvoient davantage à des pavillons individuels et à des maisons mitoyennes. Quant au quartier Op Hudelen, il est principalement composé d'ensembles immobiliers neufs. Ce travail de découpage spatial a été réalisé en mobilisant les données du registre de la population de la commune pour l'année 2022 et des données du bâti provenant d'OpenStreetMap permettant de visualiser la dispersion et le type d'habitat de l'espace urbain à Schifflange. Les données du registre de la population de la commune ainsi que celle de l'IGSS ont pu être préparées de façon à les restituer à l'échelle des quartiers créés.

Figure 1 Découpage spatial de la commune en quartier

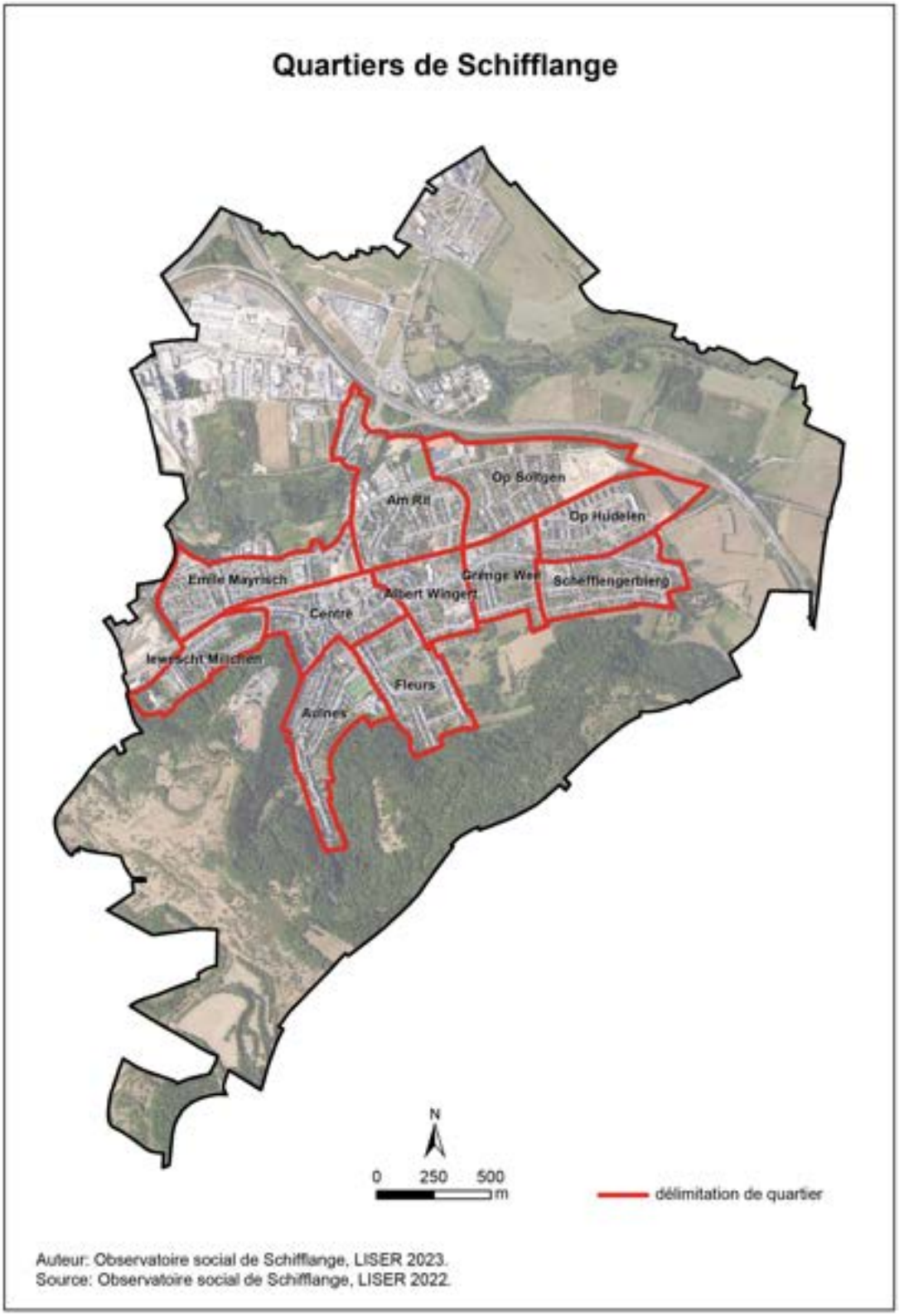

Ce premier rapport constitue un état des lieux de la situation sociale à Schifflange, mais cet état des lieux est incomplet : certaines données n'ont pas pu être collectées (départs résidentiels de la commune, liste d'attente dans les maisons relais…) ou être traitées à l'échelle des quartiers. D'autre part, la manière de réaliser ce portrait social de la commune à travers des indicateurs statistiques ne représente qu'une vision limitée des phénomènes sociaux et ne reflète qu'une partie de la réalité qui est plus complexe que la compilation d'indicateurs. Les cartes et les tableaux produits permettent cependant d'avoir une connaissance plus fine de la situation sociale à Schifflange et surtout de son évolution. Ce type de rapport sera renouvelé tous les deux ans ; et en fonction des besoins de la commune, d'autres indicateurs peuvent se rajouter afin de proposer un observatoire le plus complet possible dans le futur.

1. Démographie

Le premier chapitre du rapport a pour objet l'analyse de la démographie qui permet de mieux comprendre la répartition spatiale de la population de Schifflange selon ses caractéristiques sociodémographiques.

Plusieurs indicateurs sont utilisés dans le cadre de ce chapitre. Les indicateurs traitent de la densité de population, du solde naturel, de l'âge, de la diversité des nationalités ou encore de la structure des ménages. Un focus particulier est mis sur les personnes présentant un certain niveau de vulnérabilité potentielle, en particulier les personnes seniors et les familles monoparentales.

Chacun des indicateurs est illustré à l'aide d'analyses statistiques descriptives et de cartes qui témoignent de la spatialisation des indicateurs observés.

1.1 Population par quartier

Encart méthodologique

Les deux indicateurs présentés ci-dessous (population par quartier et densité moyenne par quartier, c'est-à-dire le nombre d'habitants par hectare) ont été calculés grâce aux données du registre de la population de Schifflange en date de juillet 2022. La densité se réfère à la superficie des quartiers créés (voir partie méthodologique pour une explication du découpage réalisé). Le premier tableau, ci-dessous, indique le nombre d'habitants dans chacun des quartiers de la commune. La carte ci-après présente la densité de population – exprimée en nombre d'habitants par hectare – à cette même échelle. Il est important de préciser que le calcul de la densité de population est fortement dépendant du découpage territorial. Dans ce rapport, le choix a été de couvrir toutes les adresses officielles, mais les champs, forêts et zones d'activités n'ont pas été inclus.

D'après le registre communal de la population, la commune de Schifflange compte 11 274 habitants en juillet 2022. Les différents quartiers de la commune apparaissent relativement contrastés sur le plan démographique aussi bien en termes de population que de densité. Comme le montrent les résultats présentés dans le tableau ci-dessous, le quartier du Centre et les quartiers attenants (Emile Mayrisch, Fleurs, Am Rit) apparaissent comme étant les plus peuplés. La population plus importante dans ces quartiers s'explique en partie par le tissu urbain, constitué essentiellement d'habitat collectif et d'habitat individuel mitoyen. Le quartier Op Hudelen est également un quartier qui accueille une population importante (1 470 personnes). Il est composé de constructions récentes qui s'inscrivent dans les principes de la densification urbaine et qui permettent en conséquence d'accueillir une population plus importante en comparaison aux quartiers composés presque exclusivement de maisons individuelles avec jardins attenants (Op Soltgen, Grénge Wee ou Schëfflengerbierg).

Tableau 1 Population par quartier (Registre de la population, 2022)

Quartiers	Nombre d'habitants
Centre	1 720
Op Hudelen	1 470
Emile Mayrisch	1 435
Fleurs	1 097
Am Rit	1 090
Aulnes	979
Albert Wingert	977
Iewescht Millchen	958
Schëfflengerbierg	684
Grénge Wee	579
Op Soltgen	285
TOTAL	**11 274**

A l'échelle du pays, Schifflange est l'une des communes les plus densément peuplées. En effet, comme le montrent les données du STATEC sur la densité de population par commune, Schifflange (1 346 hab./km²) occupe la quatrième place derrière Esch-sur-Alzette (1ère), Luxembourg (2nde) et Pétange (3ème).

L'analyse de la densité selon les quartiers présentée dans la carte ci-après fait écho aux observations précédentes. En effet le quartier du Centre et les quartiers attenants comme Albert Wingert, Iewescht Millchen et Op Hudelen apparaissent comme les quartiers les plus denses de la commune avec entre 83 et 109 personnes/ha. Les quartiers de Op Soltgen, Am Rit et Schëfflengerbierg sont les moins densément peuplés (11 à 43 personnes/ha). La densité à Schifflange varie ainsi du simple au décuple. Les caractéristiques du tissu urbain de la commune de Schifflange s'expriment à travers ce contraste : les quartiers les plus denses renvoient à de l'habitat collectif et a contrario les quartiers les moins denses à de l'habitat individuel.

Figure 2 Carte de la densité de population à Schifflange (2022)

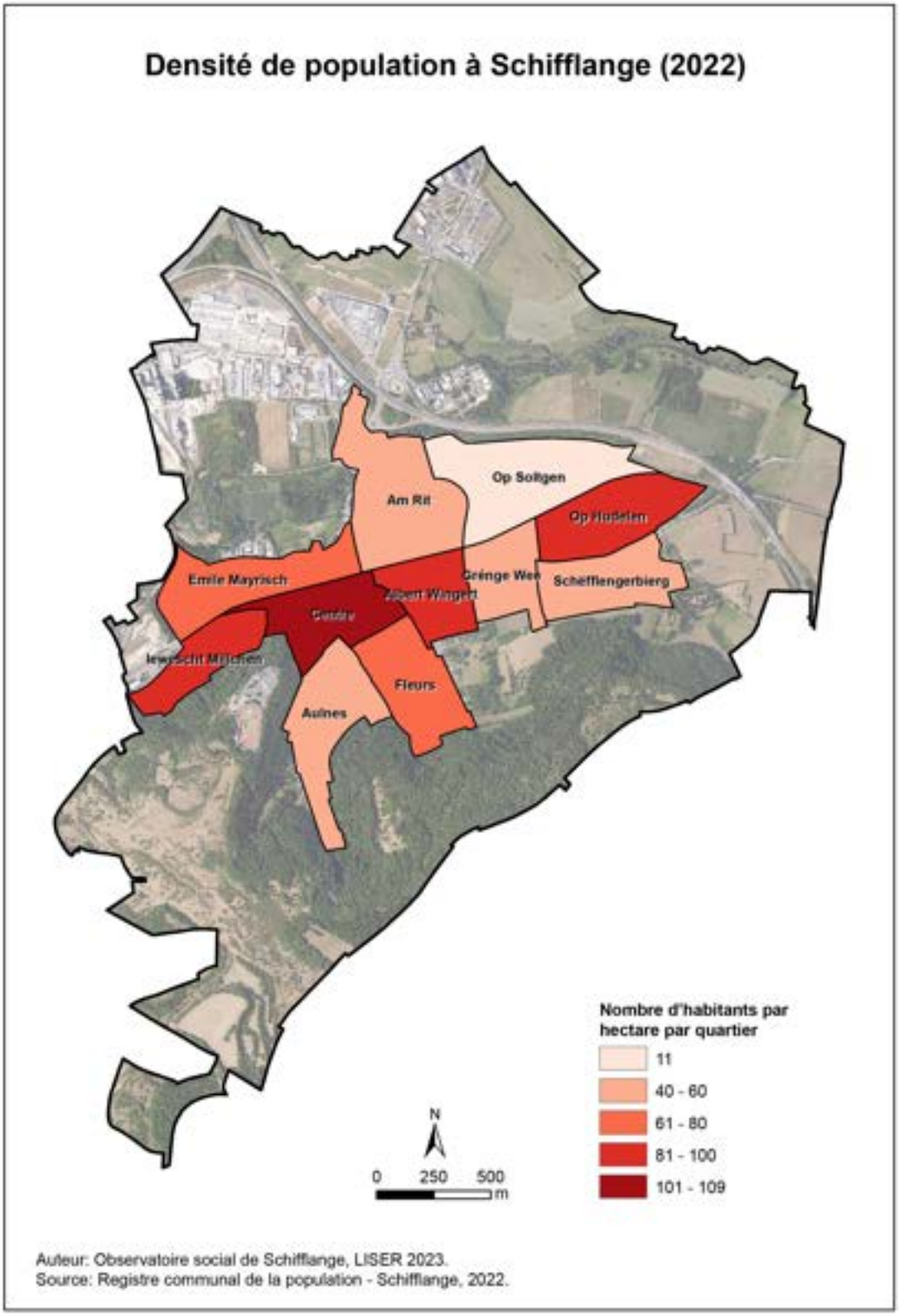

1.2 Naissances, décès et solde naturel

Encart méthodologique

Cet indicateur vise à connaître le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès chaque année dans la commune, puis à calculer le solde naturel – qui est la différence entre ces deux variables. Les données sont issues du registre du STATEC sur les mouvements naturels de la population par commune et ont été collectées sur deux décennies, de 2000 à 2021.

La commune de Schifflange a connu, au cours des 20 dernières années, une croissance importante de sa population, avec plus de 3 500 habitants supplémentaires entre 2000 et 2021. Le solde naturel est l'un des indicateurs permettant d'apporter des renseignements sur la dynamique démographique de la commune de Schifflange, et doit être associé au solde migratoire pour avoir une information complète (cf. chapitre 2). Comme le tableau suivant le montre, le solde naturel de Schifflange indique des variations relativement minimes entre 2000 et 2010. A partir de 2010, les variations sont plus importantes et positives. Ainsi, depuis plus de 10 ans, la commune de Schifflange gagne des habitants via le solde naturel, à l'exception de 2021.

Tableau 2 Evolution du solde naturel (STATEC, 2000-2021)

Année	Nombre de naissances vivantes	Nombre de décès	Solde naturel
2000	89	75	14
2001	79	94	-15
2002	97	85	12
2003	91	92	-1
2004	98	70	28
2005	95	81	14
2006	101	91	10
2007	80	87	-7
2008	101	83	18
2009	99	81	18
2010	85	76	9
2011	90	76	14
2012	104	85	19
2013	106	78	28
2014	106	66	40
2015	115	101	14
2016	114	79	35
2017	116	91	25
2018	113	83	30
2019	141	98	43
2020	129	92	37
2021	111	114	-3

1.3 Population par classes d'âge et par sexe

Encart méthodologique

Cet indicateur a été produit avec des données issues du registre de la population de Schifflange en date de juillet 2022. Deux échelles spatiales sont proposées : l'échelle de la commune et l'échelle des quartiers, permettant ainsi de visualiser les différences existant au sein de la commune, tant au niveau des classes d'âge que du genre.

La première observation de ces données montre que la population de Schifflange est légèrement plus féminine (5 682, soit 50,3%) que masculine (5 592, soit 49,7%). Cette répartition contraste avec l'échelon national, dans la mesure où les hommes sont plus représentés en général au Luxembourg avec 50,4% de la population. Cette différence se fait encore davantage sentir au niveau des seniors. En effet, la commune compte 1 328 femmes âgées de 60 ans et plus contre 1 078 hommes (soit 250 femmes de plus pour ces tranches d'âge). Cela s'explique en partie par le fait que les femmes vivent en moyenne plus longtemps que les hommes et par la présence de la maison de soins « Am Schmëttbësch » ainsi que les appartements pour personnes âgées « Centre senior ». Il est à signaler que les femmes sont également nombreuses pour certaines autres tranches d'âges : les 20-24 ans, les 30-34 ans et les 50-54 ans.

Le deuxième enseignement concerne le profil général de la pyramide des âges de Schifflange. Il se rapproche de ce que les démographes appellent un profil « en champignon ». La base est plutôt étroite (population de moins de 20 ans) et le sommet large révèle une population vieillissante. Ce type de profil indique que l'âge moyen de la commune est relativement élevé.

Figure 3 Pyramide des âges de Schifflange (Registre de la population, 2022)

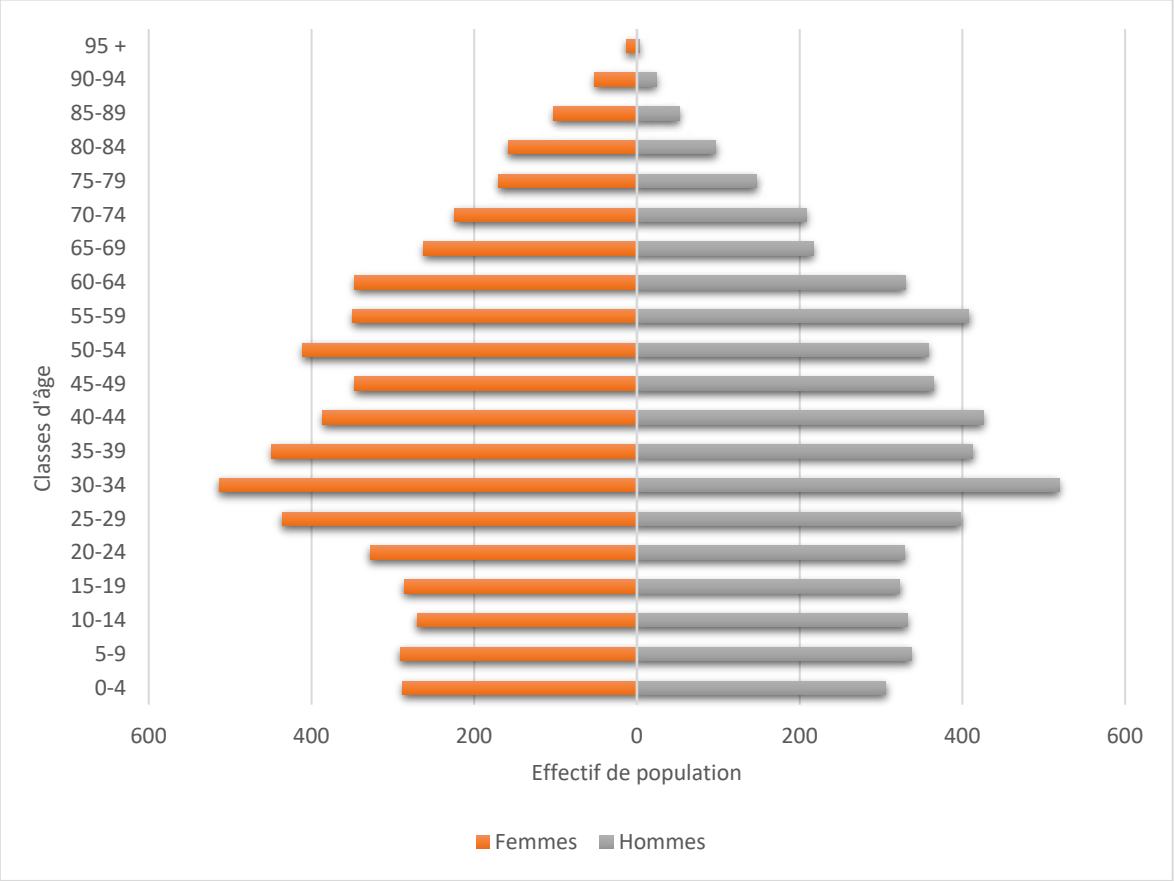

Ces premiers éléments généraux doivent être cependant nuancés car certains quartiers de Schifflange ont des profils démographiques différents. Certains quartiers présentent une structure en champignon similaire à celle de la commune, comme par exemple les quartiers Albert Wingert, Am Rit, Emile Mayrisch et dans une certaine mesure le quartier Centre qui témoignent d'une population relativement âgée et comptant peu de jeunes. La structure démographique de ces quartiers contraste avec celle de Aulnes, Fleurs, Schëfflengerbierg ou encore Iewescht Millchen qui est caractérisée par une base relativement large, c'est-à-dire comptant une population résidente plus jeune que dans l'ensemble de la commune.

Les quartiers Op Hudelen et Op Soltgen apparaissent comme des singularités dans le paysage des quartiers de la commune de Schifflange. En effet, Op Hudelen est caractérisé par une population relativement jeune. Une part importante de la population de ce quartier est âgée entre 29 et 39 ans. Les constructions récentes de la cité Op Hudelen ont en effet attiré des jeunes ménages à venir s'y installer. A contrario, le quartier Op Soltgen est caractérisé par la présence d'une population plus âgée, avec une surreprésentation des tranches d'âge entre 59 et 74 ans. Ce quartier principalement composé de maisons individuelles et construit en grande partie au cours des années 1980 présente les traits spécifiques d'une population établie depuis longtemps.

Figure 4 Pyramides des âges des quartiers de Schifflange (Registre de la population, 2022)

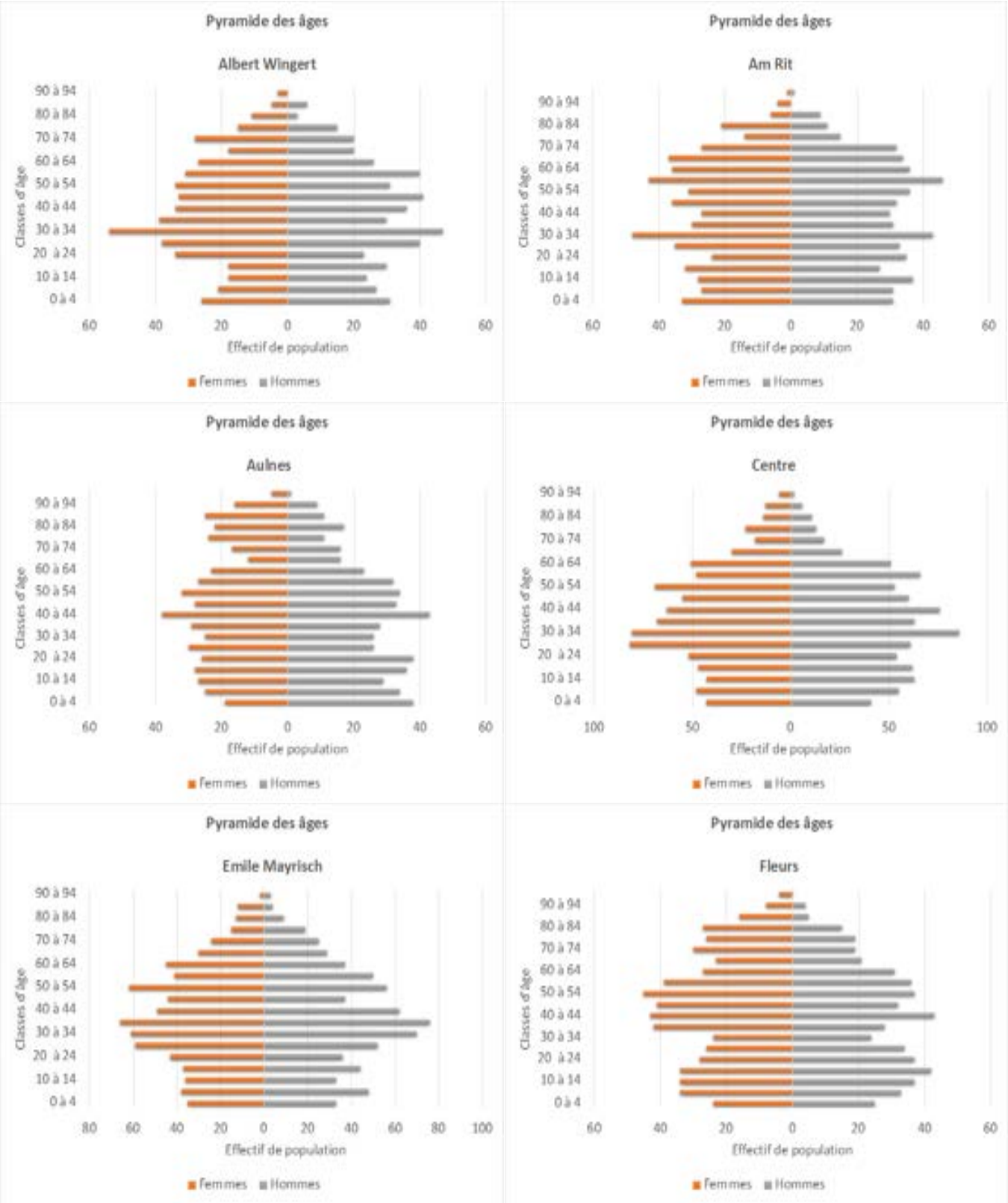

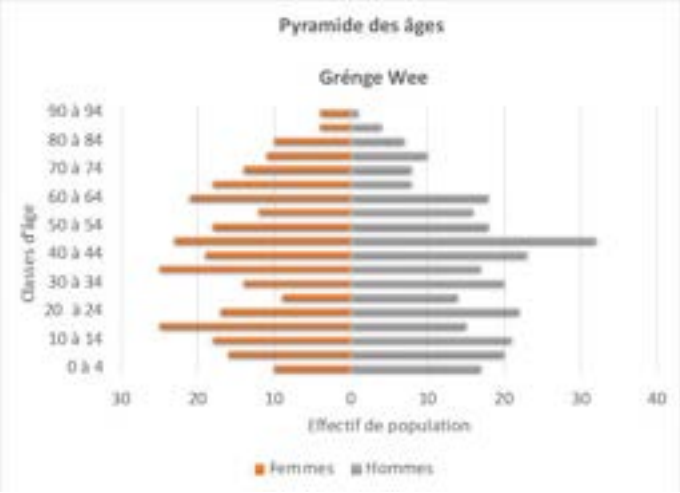
Pyramide des âges
Grénge Wee
90 à 94
80 à 84
70 à 74
60 à 64
50 à 54
40 à 44
30 à 34
20 à 24
10 à 14
0 à 4
Classes d'âge
30 20 10 0 10 20 30 40
Effectif de population
Femmes
Hommes

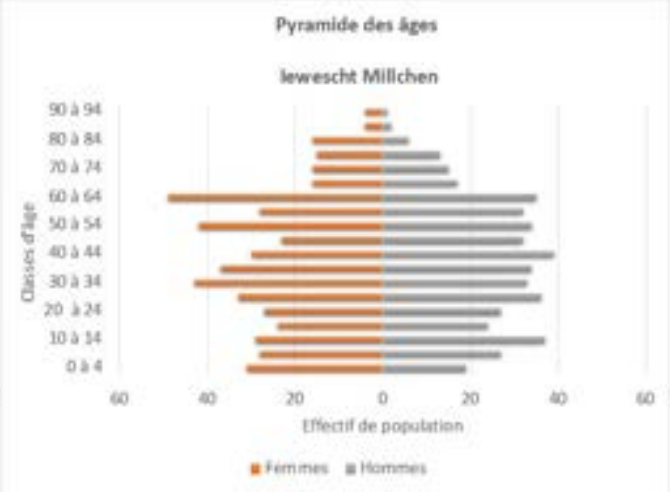
Pyramide des âges
lewescht Millchen
90 à 94
80 à 84
70 à 74
60 à 64
50 à 54
40 à 44
30 à 34
20 à 24
10 à 14
0 à 4
Classes d'âge
60 40 20 0 20 40 60
Effectif de population
Femmes
Hommes

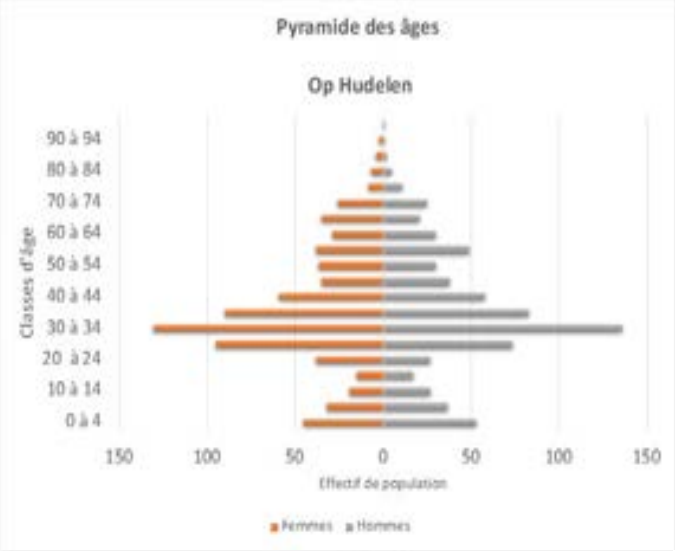
Pyramide des âges
Op Hudelen
90 à 94
80 à 84
70 à 74
60 à 64
50 à 54
40 à 44
30 à 34
20 à 24
10 à 14
0 à 4
Classes d'âge
150 100 50 0 50 100 150
Effectif de population
Femmes
Hommes

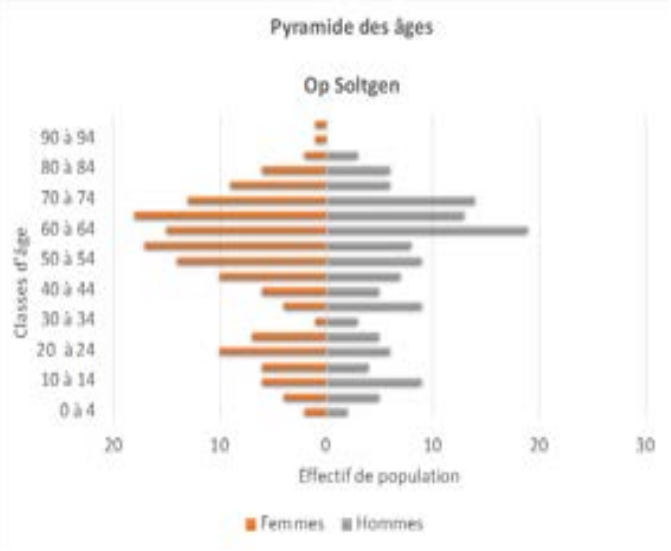
Pyramide des âges
Op Soltgen
90 à 94
80 à 84
70 à 74
60 à 64
50 à 54
40 à 44
30 à 34
20 à 24
10 à 14
0 à 4
Classes d'âge
20 10 0 10 20 30
Effectif de population
Femmes
Hommes

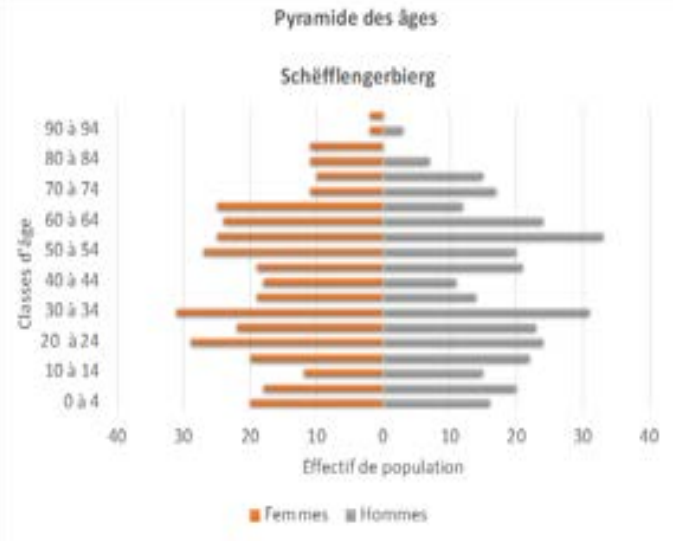
Pyramide des âges
Schëfflengerbierg
90 à 94
80 à 84
70 à 74
60 à 64
50 à 54
40 à 44
30 à 34
20 à 24
10 à 14
0 à 4
Classes d'âge
40 30 20 10 0 10 20 30 40
Effectif de population
Femmes
Hommes

Au niveau de la répartition selon le genre, les femmes sont davantage représentées dans les quartiers Fleurs, Iewescht Millchen, Op Hudelen, Op Soltgen ou encore Schëfflengerbierg. Les quartiers Aulnes ou Emile Mayrisch sont quant à eux légèrement plus masculins.

Tableau 3 Répartition des femmes et des hommes par quartier (Registre de la population, 2022)

Quartiers	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Différence
Albert Wingert	487	490	-3
Am Rit	540	550	-10
Aulnes	478	501	-23
Centre	854	866	-12
Emile Mayrisch	712	723	-11
Fleurs	575	522	53
Grénge Wee	288	291	-3
Iewescht Millchen	495	463	32
Op Hudelen	745	725	20
Op Soltgen	152	133	19
Schëfflengerbierg	356	328	28
Total	**5 682**	**5 592**	**90**

1.4 Âge moyen par quartier

Encart méthodologique

L'indicateur sur l'âge moyen a été calculé, à l'échelle du quartier, en se basant sur les données issues du registre communal de la population de juillet 2022. Son interprétation complète les analyses précédentes sur la structure par âge et par genre de la population de Schifflange.

L'âge moyen de la population vivant à Schifflange est de 39,7 ans, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale. A une échelle plus fine, des différences assez nettes s'observent entre les quartiers. Op Soltgen apparaît comme le quartier avec la moyenne d'âge la plus élevée avec presque 51 ans. Comme évoqué dans la section précédente, ce quartier est habité par une population relativement âgée. Cet état de fait peut s'expliquer par la composition du tissu urbain composé presque exclusivement de maisons individuelles construites à la même époque, à savoir majoritairement au cours des années 1980. En effet, il existe des convergences entre un type de parc de logements et les caractéristiques de la population qui y réside. Dans le cas du quartier de Op Soltgen, cette relation entre âge et type d'habitat et le fait que les habitants occupent leur maison en moyenne depuis 26 ans (cf. indicateur 2.3) suggère que les habitants du quartier sont, au moins en grande partie, toujours les premiers occupants de leur maison. Ces personnes, jeunes à l'époque de la construction de leurs maisons, ont vieilli ensemble. Les quartiers Aulnes, Fleurs, Schëfflengerbierg, Am Rit et Grénge Wee se situent également au-dessus de la moyenne communale, allant respectivement de 41,9 ans à 40,1 ans. A l'opposé, le quartier Op Hudelen, où les premiers bâtiments ont été construits vers 2010, est le quartier avec la moyenne d'âge la plus jeune (36,6 ans).

Le contraste au niveau de la moyenne d'âge entre les différents quartiers met en évidence la nécessité de réfléchir aux besoins spécifiques de ces populations notamment en matière de commerces, de services mais aussi en termes de confort et d'ergonomie urbaine. Les services et les équipements relatifs à l'enfance sont également directement impactés par cette répartition. En effet, les quartiers composés de personnes plus jeunes sont susceptibles de présenter davantage de besoins en matière de services et activités liés à la petite enfance.

Tableau 4 Moyenne d'âge à l'échelle des quartiers (Registre de la population, 2022)

Quartier	Moyenne d'âge (année)
Op Soltgen	50,8
Aulnes	41,9
Fleurs	41,7
Schëfflengerbierg	41,3
Am Rit	41,2
Grénge Wee	40,1
Albert Wingert	39,5
Iewescht Millchen	39,3
Emile Mayrisch	38,8
Centre	37,4
Op Hudelen	36,6
Moyenne communale en 2022	***39,7***

Figure 5 Carte de l'âge moyen des habitants de Schifflange (2022)

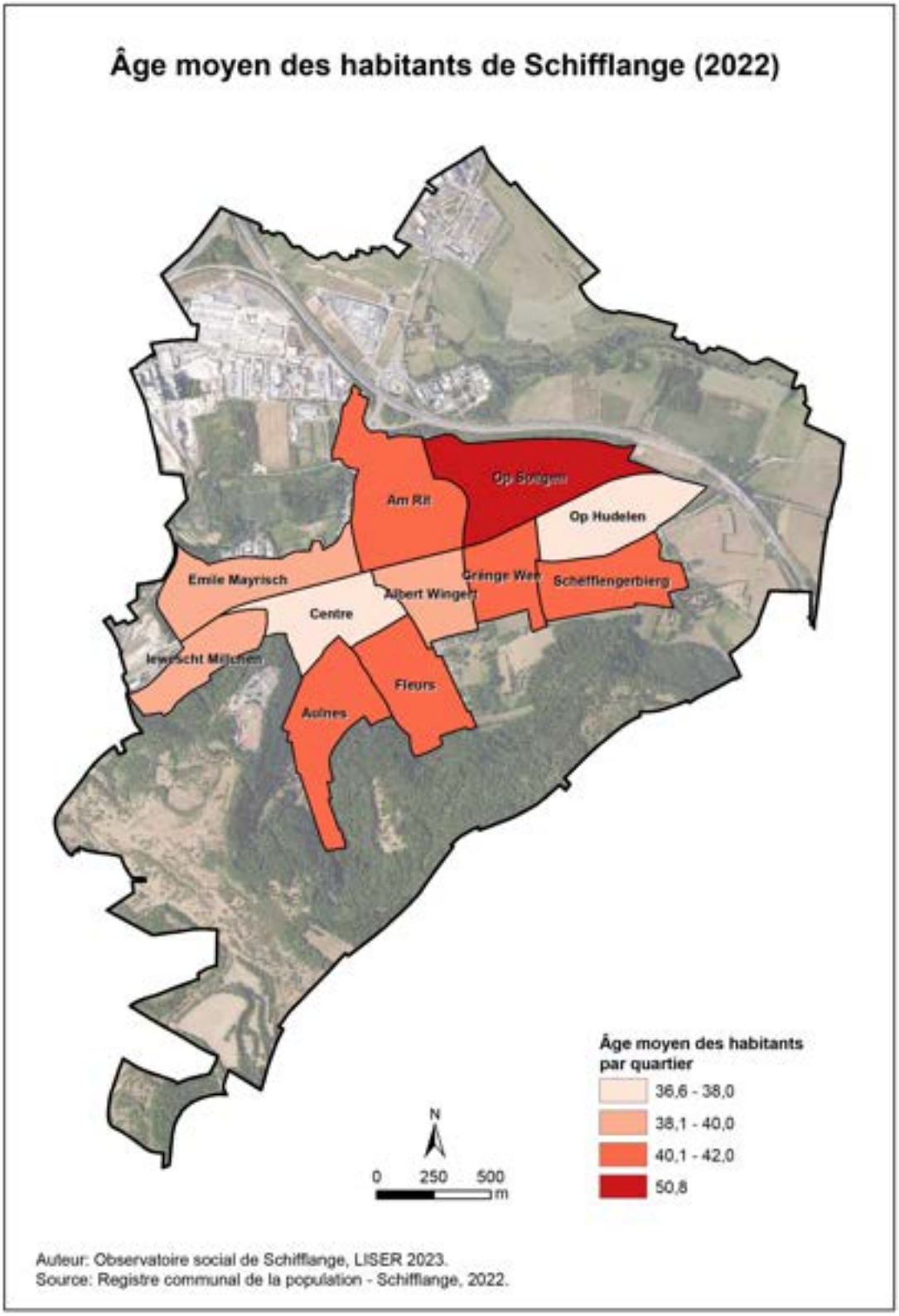

1.5 Population par nationalité

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en juillet 2022. Afin de respecter le Règlement général sur la protection des données, la majorité des nationalités ont été agrégées dans des groupes de nationalités.

L'observation de la répartition des nationalités dans la commune permet de faire ressortir la dimension cosmopolite de Schifflange : 59,7% des habitants de Schifflange ont la nationalité luxembourgeoise (6 725 personnes) et 40,3% sont d'origine étrangère. En tout, pas moins de 100 nationalités différentes sont représentées à Schifflange ! 29% des résidents sont d'une nationalité d'un autre pays de l'Union européenne, 7% d'un pays hors Europe et 4% d'un pays d'Europe en dehors de l'Union européenne. En plus d'une décennie, le nombre et la part d'étrangers ont augmenté, passant de 3 318 à 4 549 personnes (soit une croissance de 37,1%), et la proportion d'étrangers est passée de 37,2% à 40,3%, ce qui est important mais reste inférieur à la moyenne nationale (47,1%).

Au niveau de la répartition selon les pays, la nationalité portugaise (2 008 personnes, soit 18% de la population communale) apparaît comme la seconde nationalité la plus représentée après les Luxembourgeois. Les résidents de nationalité française représentent 5% de la population (539 personnes) et 3% des habitants sont de nationalité italienne (339 personnes). D'autres pays comme le Monténégro, la Chine, le Cap-Vert, la Belgique, l'Allemagne, l'Inde, la Roumanie, le Brésil ou encore la Serbie sont présents parmi les nationalités les plus représentées à Schifflange. Bien que l'ensemble de ces autres nationalités ne représentent que 1% ou moins des résidents de la commune, leur part cumulée représente une part toute importante parmi les habitants de Schifflange (14,7%).

L'analyse par quartier révèle que la plupart des quartiers sont peuplés par une majorité de Luxembourgeois. C'est notamment le cas pour les quartiers Op Soltgen (92% de la population du quartier est luxembourgeoise), Schëfflengerbierg (73%), Fleurs (73%) ou Aulnes (70%). Cependant, deux quartiers ont une population luxembourgeoise minoritaire (Centre avec 42% et Iewescht Millchen avec 47%). Dans ces deux quartiers ainsi qu'à Emile Mayrisch, la part des résidents de nationalité portugaise est particulièrement importante (supérieure à 25%), tout comme celles des nationalités européennes et extra européennes.

Tableau 5 Population par groupe de nationalité (Registre de la Population, 2022)

Nationalité	Répartition
Luxembourgeoise	60%
Européenne (UE)	29%
Extra européenne	7%
Européenne (Autre)	4%

Tableau 6 Population selon les nationalités les plus représentées (Registre de la Population, 2022)

Nationalité	Répartition
Luxembourgeoise	60%
Portugaise	18%
Française	5%
Italienne	3%
Monténégrine	1%
Chinoise	1%
Cap-Verdienne	1%
Belge	1%
Allemande	1%
Indienne	1%
Roumaine	1%
Brésilienne	1%
Serbe	1%

Figure 6 Carte de la population par nationalité à Schifflange (2022)

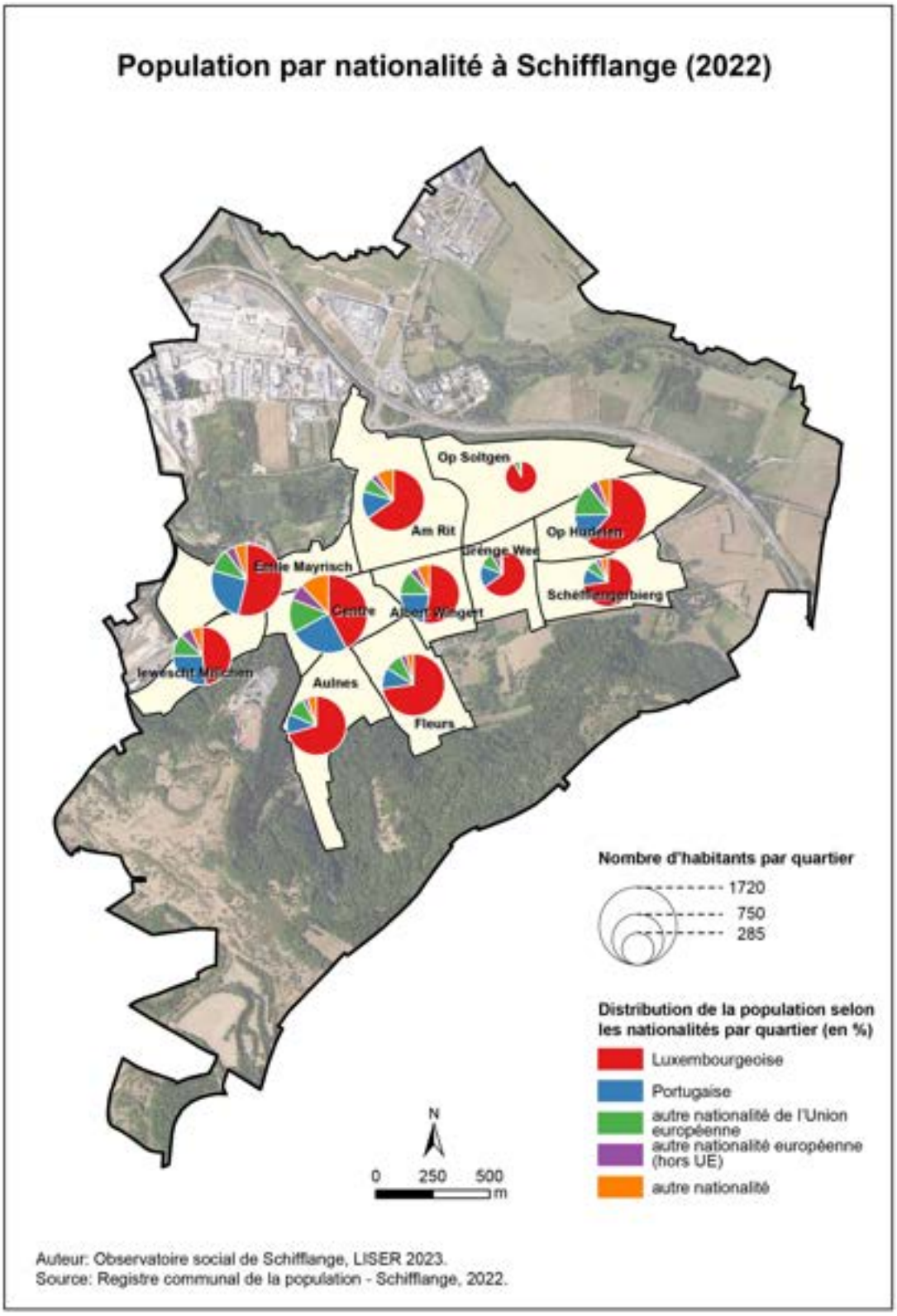

1.6 Seniors

Encart méthodologique

Les données ayant permis la réalisation de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en juillet 2022. Deux catégories de seniors ont été pris en compte dans l'analyse : les personnes âgées de 60 ans et plus et les personnes âgées de 75 ans et plus. Pour ces derniers, un focus a été réalisé sur les personnes vivant seules.

La commune de Schifflange comptait, en 2022, 2 406 personnes âgées de 60 ans et plus, soit une part de 21,3%. Quant aux personnes âgées de plus de 75 ans, elles étaient 818 et représentaient une part de 7,3%. Ces taux sont supérieurs à la moyenne nationale qui est de 20,4% pour les plus de 60 ans et de 6,6% pour les plus de 75 ans (STATEC, 2022).

Toutefois, la répartition de ces personnes n'est pas homogène sur l'espace. En effet, on observe certaines différences entre les quartiers. Op Soltgen compte de loin la plus grande part de personnes âgées de 60 ans et plus (44,2%). Alors que les quartiers Emile Mayrisch, Centre et Op Hudelen sont ceux qui regroupent le moins de personnes de 60 ans et plus, avec respectivement 18,6%, 16,3% et 14,1%. Concernant les populations âgées de 75 ans et plus, ce sont les quartiers Aulnes, Op Soltgen et Fleurs qui comptent les parts les plus importantes avec 14,4%, 11,9% et 11,3%. Ces taux s'expliquent en partie par la localisation de la maison de soins Am Schmëttbesch dans le quartier Aulnes et du Centre senior, qui comprend des appartements à destination de personnes âgées, dans le quartier Fleurs. Comme nous venons de voir pour l'indicateur sur l'âge moyen (cf. indicateur 1.4), le quartier Op Soltgen a une population nettement plus âgée que la moyenne de la commune, et ce n'est pas étonnant de voir que dans ce quartier la part des personnes de 75 ans et plus est particulièrement élevée. A l'inverse, Op Hudelen demeure le quartier où la part des personnes âgées de plus de 75 ans est la plus faible, avec 2,8%. Ce nouveau quartier attire donc surtout une population jeune.

Figure 7 Carte des personnes âgées de 60 ans et plus à Schifflange (2022)

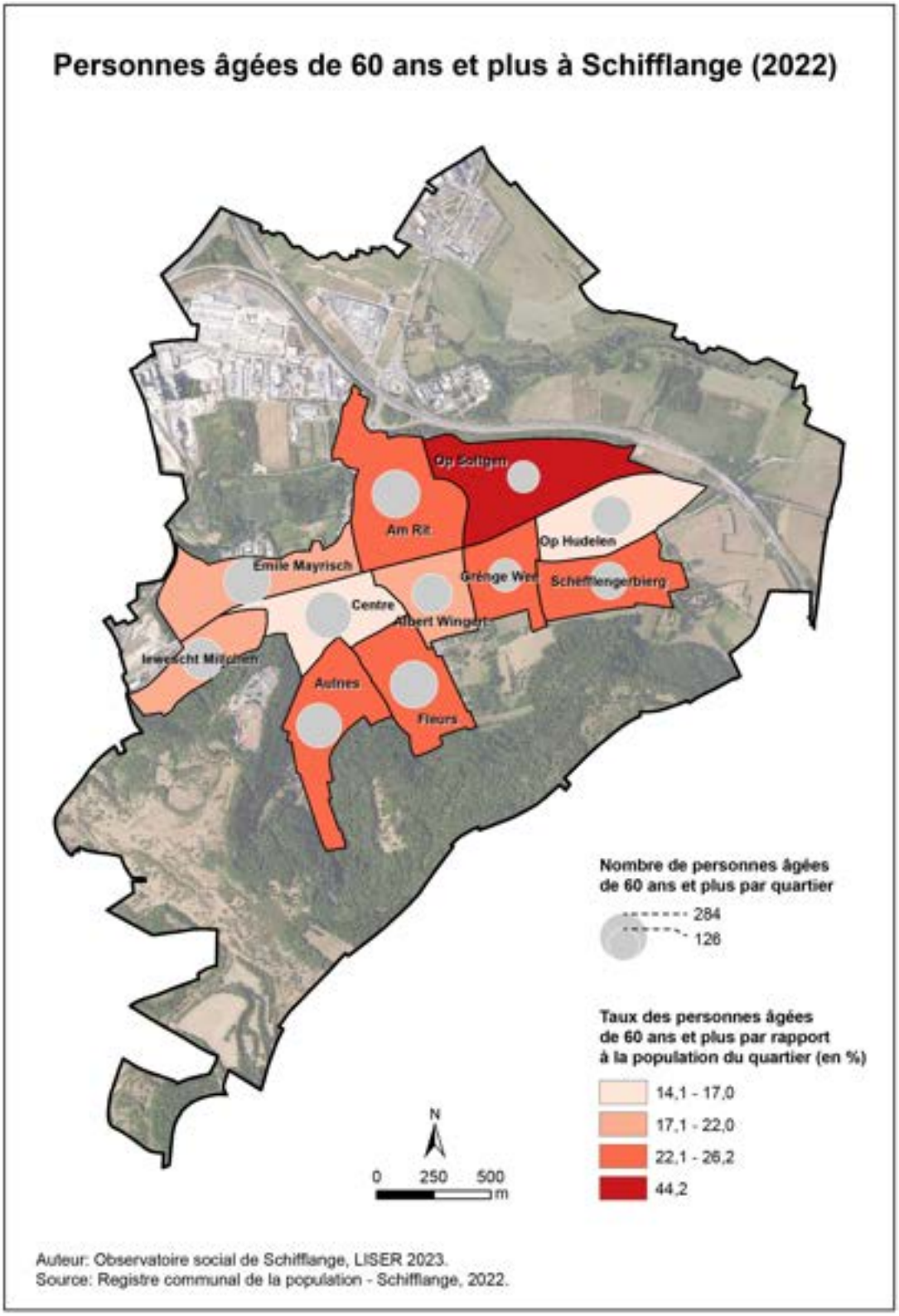

Figure 8 Carte des personnes âgées de 75 ans et plus à Schifflange (2022)

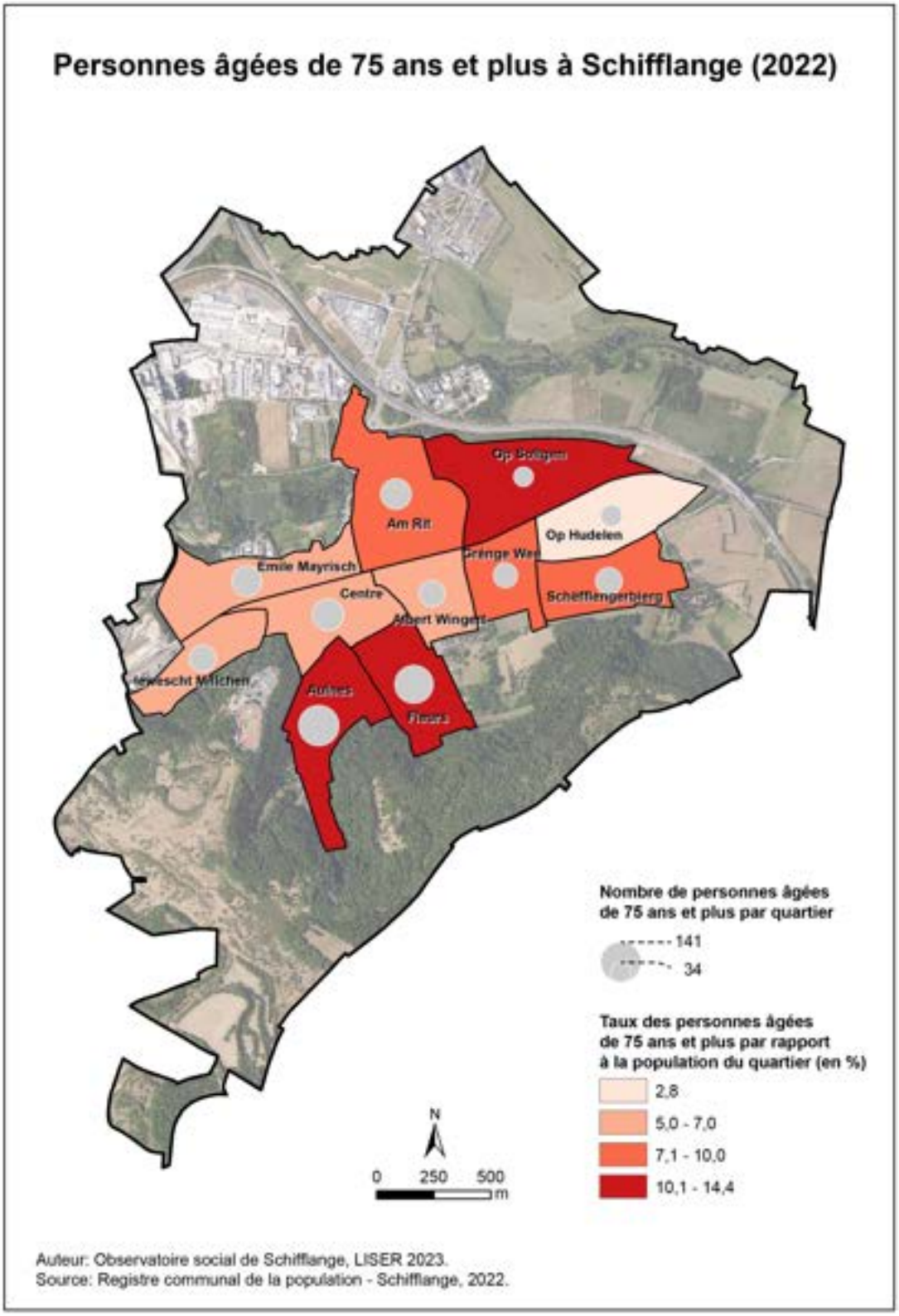

A l'instar d'autres communes comme Esch-sur-Alzette, on note que les quartiers dans lesquels résident, en proportion, plus de Luxembourgeois sont également ceux qui présentent des âges moyens plus élevés. Parmi ces quartiers, on peut notamment citer Op Soltgen, Am Rit, Schëfflengerbierg, Aulnes et Fleurs. A l'inverse, les quartiers plus mixtes comme Iewescht Millchen, Albert Wingert, Emile Mayrisch ou encore le quartier Centre sont composés d'une population plus jeune où les personnes de 60 ans et plus sont moins représentées. En concordance avec les analyses précédentes, en particulier celles sur les pyramides des âges, les données sur les seniors indiquent une proportion plus importante de femmes âgées 60 ans et plus par rapport aux hommes (55,2% vs. 44,8%), mais elles montrent également que cette proportion augmente avec l'âge. 61% des personnes de 75 ans et plus sont des femmes.

Concernant les nationalités, la grande majorité des personnes de 60 ans et plus sont des Luxembourgeois (73,5%) ou des Portugais (13,9%). Les chiffres varient légèrement pour les plus de 75 ans, mais c'est la nationalité italienne qui apparaît en deuxième position avec 9,5%. Il est à préciser que ces personnes font partie des premiers groupes de nationalités qui ont immigré dans la commune. Les autres nationalités sont venues plus tard dans le pays et n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite. La nationalité des personnes âgée et la langue qu'ils parlent implique des défis par rapport aux services offerts à ces personnes.

Tableau 7 Répartition des seniors selon le genre (Registre de la population, 2022)

Sexe	**Personnes de 60 ans et plus**		**Personnes de 75 ans et plus**	
	Nombre	*Part relative (%)*	*Nombre*	*Part relative (%)*
Femmes	1 328	55,2	495	60,5
Hommes	1 078	44,8	323	39,5
Total	2 406	100	818	100

Tableau 8 Répartition des seniors selon la nationalité (Registre de la population, 2022)

Nationalité	**Personnes de 60 ans et plus**		**Personnes de 75 ans et plus**	
	Nombre	*Part relative (%)*	*Nombre*	*Part relative (%)*
Luxembourgeoise	1 738	73,5	655	73,8
Portugaise	329	13,9	50	7,7
Italienne	99	4,2	53	9,5
Française	78	3,3	26	3,7
Allemande	26	1,1	6	1
Belge	19	0,8	5	0,9
Autres	76	3,2	19	2,3
Total	2 365	100	818	100

Une population qui risque d'être particulièrement exposée à des risques sociaux sont les personnes âgées de 75 ans et plus qui habitent seules. Les personnes qui vivent dans la maison de soins ainsi qu'au Centre senior forment techniquement un ménage à eux seuls, mais vu qu'elles bénéficient d'un encadrement, elles n'ont pas été prises en compte dans les calculs. Parmi l'ensemble des personnes de 75 ans et plus, on dénombre 250 personnes vivant seules, correspondant à 30,6% de la population de cette catégorie d'âge. La répartition par quartier se distingue des cartes précédentes. En effet, c'est le quartier du Centre qui compte avec 46 personnes le plus de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules, ce qui correspond à plus que la moitié de cette population du quartier.

Figure 9 Carte des personnes âgées de 75 ans et plus et vivant seules à Schifflange (2022)

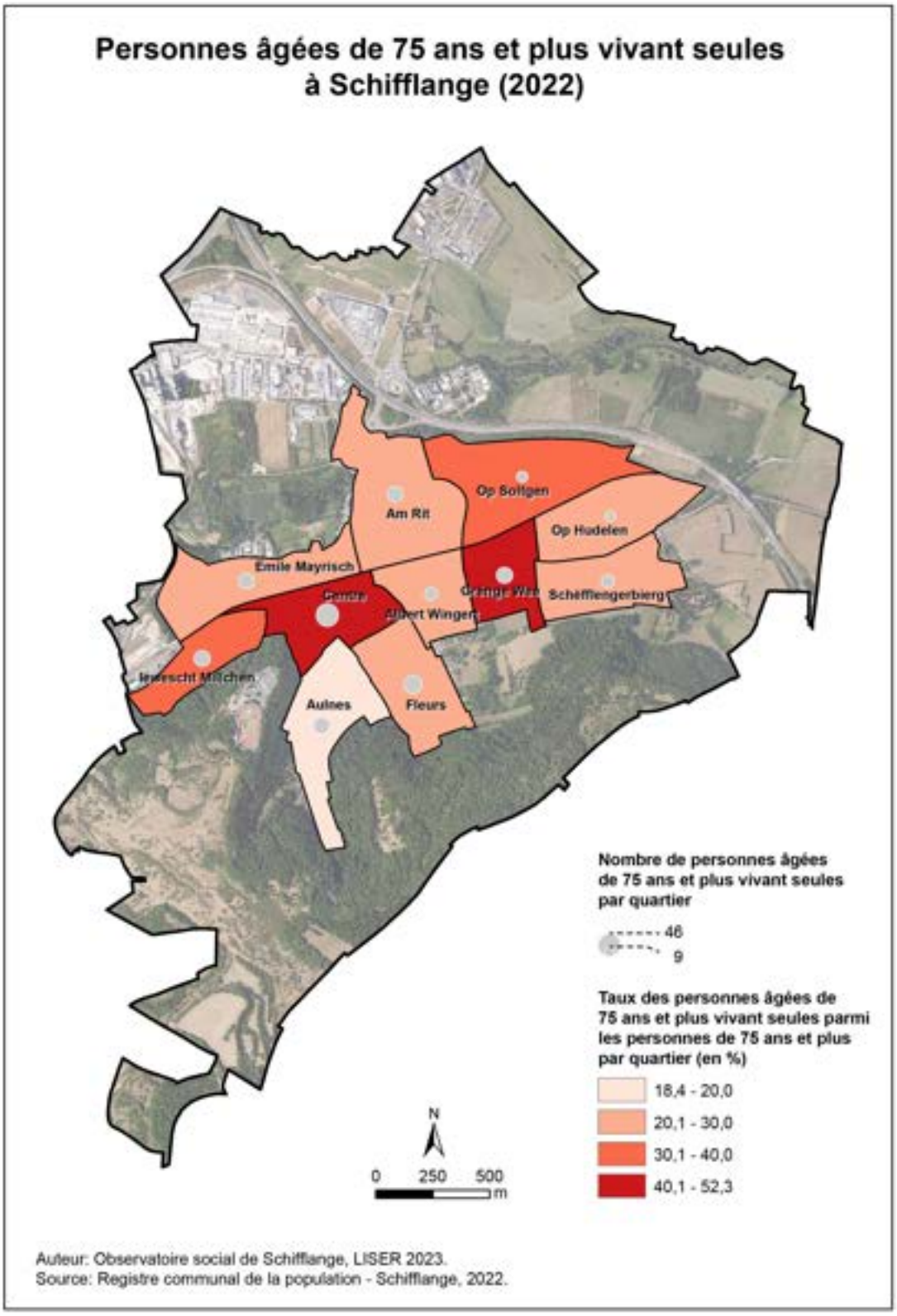

1.7 Taille des ménages

Encart méthodologique

Les données sur les ménages ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en juillet 2022. Les données sont de source déclarative et peuvent en conséquence comporter des inexactitudes ou ne pas être systématiquement à jour.

Le nombre moyen de personnes par ménage permet de distinguer les différents profils de quartiers en fonction de la taille des ménages. Dans l'ensemble de la commune, le nombre moyen de personnes par ménage se situe aux alentours de 2,5. Au niveau national, la taille des ménages est de 2,2 personnes ce qui situe le Luxembourg à la 19ème place au niveau européen, loin derrière la Slovaquie (2,9) ou encore la Pologne (2,8). Ainsi, Schifflange est caractérisée par des ménages plus grands, en moyenne, qu'au niveau national.

Les quartiers Schëfflengerbierg, et Grénge Wee sont les quartiers qui présentent la taille moyenne de ménage la plus importante (2,8 personnes par ménage). A contrario, les quartiers Albert Wingert et Op Hudelen sont ceux dont la taille moyenne des ménages est la moins élevée (respectivement 2,3 et 2,0 personnes par ménage).

Ces différences sont notamment à mettre en lien avec la structure du tissu urbain. En effet les quartiers comme Schëfflengerbierg, Grénge Wee, Aulnes, Emile Mayrisch ou Fleurs sont largement composés de maisons individuelles ou mitoyennes de superficies plus grandes et qui offrent potentiellement plus d'espaces pour accueillir des ménages de grandes tailles. Le quartier Op Soltgen est composé lui aussi de maisons unifamiliales, mais ne compte que 2,4 personnes par ménage et reste donc en-dessous de la moyenne communale. Comme les autres indicateurs l'ont déjà montré, ce quartier est surtout caractérisé par une population plus âgée où les enfants ont atteint l'âge adulte et n'habitent plus dans la maison familiale, ce qui réduit par conséquent la taille des ménages.

Tableau 9 Taille des ménages par quartier (Registre de la population, 2022)

Quartier	Taille moyenne des ménages	Nombre de ménages
Schëfflengerbierg	2,8	242
Grénge Wee	2,8	205
Aulnes	2,7	369
Emile Mayrisch	2,6	545
Fleurs	2,6	421
Iewescht Millchen	2,5	377
Am Rit	2,5	437
Centre	2,4	709
Op Soltgen	2,4	120
Albert Wingert	2,3	425
Op Hudelen	2,0	748
Moyenne communale	2,5	4 598

Figure 10 Carte des ménages à Schifflange (2022)

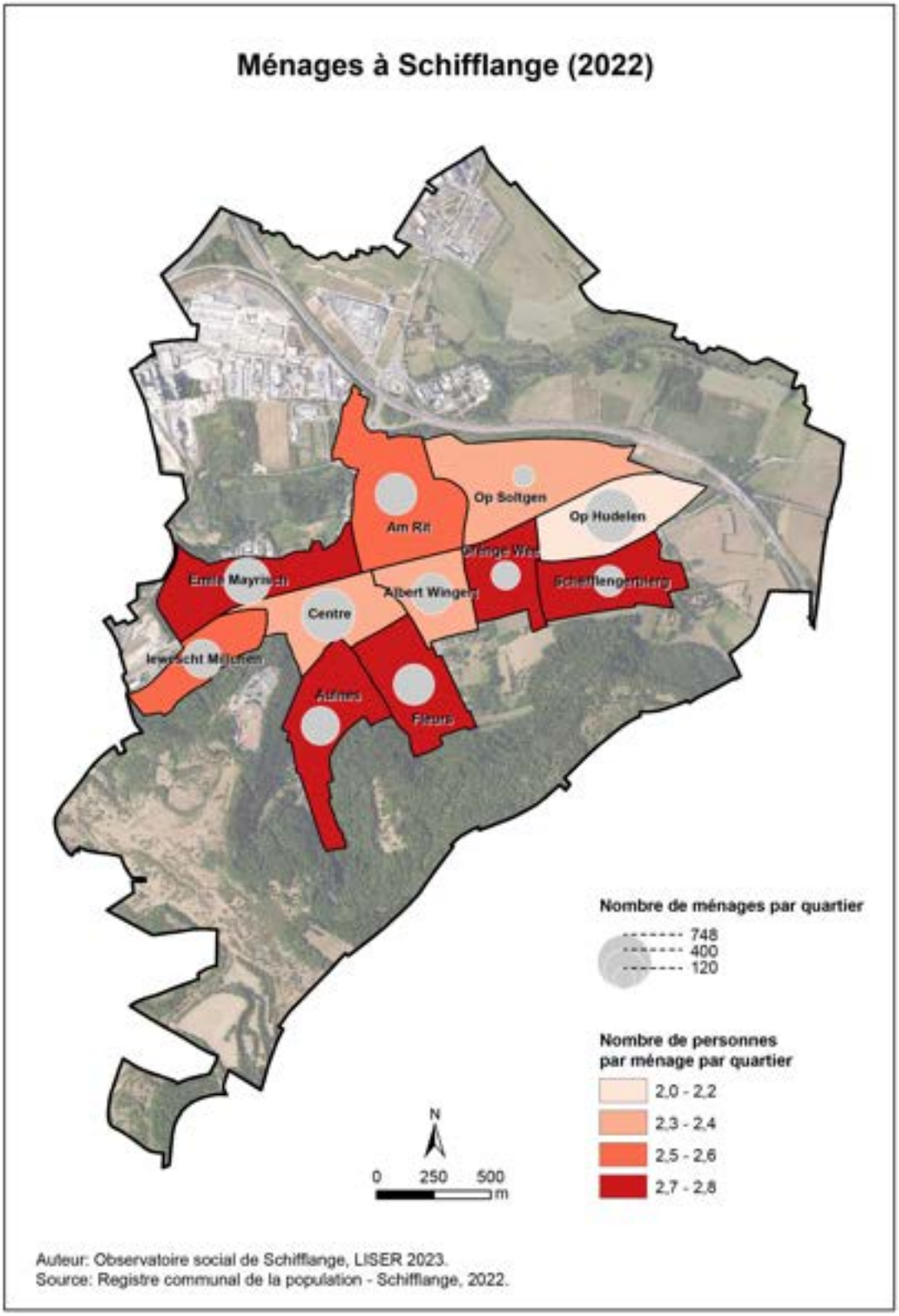

1.8 Familles monoparentales

Encart méthodologique

La construction de l'indicateur concernant les familles monoparentales s'appuie sur le registre communal de la population extrait en juillet 2022. A partir de ce registre qui renseigne sur les adresses précises des habitants, la composition des ménages a pu être reconstituée en fonction du type de lien de ménage. Ainsi, pour une même adresse, les familles monoparentales sont composées de la personne de référence vivant exclusivement avec des personnes dont le lien de parenté renvoie aux enfants. Cette approche a permis d'identifier les ménages monoparentaux à l'échelle de l'ensemble de la commune de Schifflange et de ses différents quartiers.

L'analyse des familles monoparentales est un élément central des politiques sociales. En effet, les familles monoparentales sont plus susceptibles d'être exposées à des risques de précarité et de pauvreté. Au sein de la commune de Schifflange, 153 familles monoparentales ont été recensées. Bien que celles-ci représentent une petite partie (3,3%) de l'ensemble des ménages de la commune, les familles monoparentales sont présentes dans tous les quartiers de Schifflange. Ce taux se trouve légèrement en dessous de celui d'autres communes comme par exemple Esch-sur-Alzette (4%).

Proportionnellement, les familles monoparentales sont particulièrement présentes dans les quartiers Fleurs, Grénge Wee, Iewescht Millchen et Op Hudelen avec plus de 4% des ménages. En valeurs absolues, c'est le quartier Op Hudelen qui en compte le plus avec 32. La répartition spatiale des familles monoparentales au sein de la commune de Schifflange, n'est pas nécessairement associée à l'âge ou à la composition de la population selon la nationalité. Par contre, elle montre que ce phénomène est présent de manière diffuse dans l'ensemble des quartiers de Schifflange. Par conséquent, il nécessite d'être pris en compte notamment dans l'attribution préférentielle de logements sociaux ou dans l'offre de services de garde (crèches, maisons relais), qui sont nécessaires à l'atteinte d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, à plus forte raison pour les familles monoparentales.

Figure 11 Carte des familles monoparentales à Schifflange (2022)

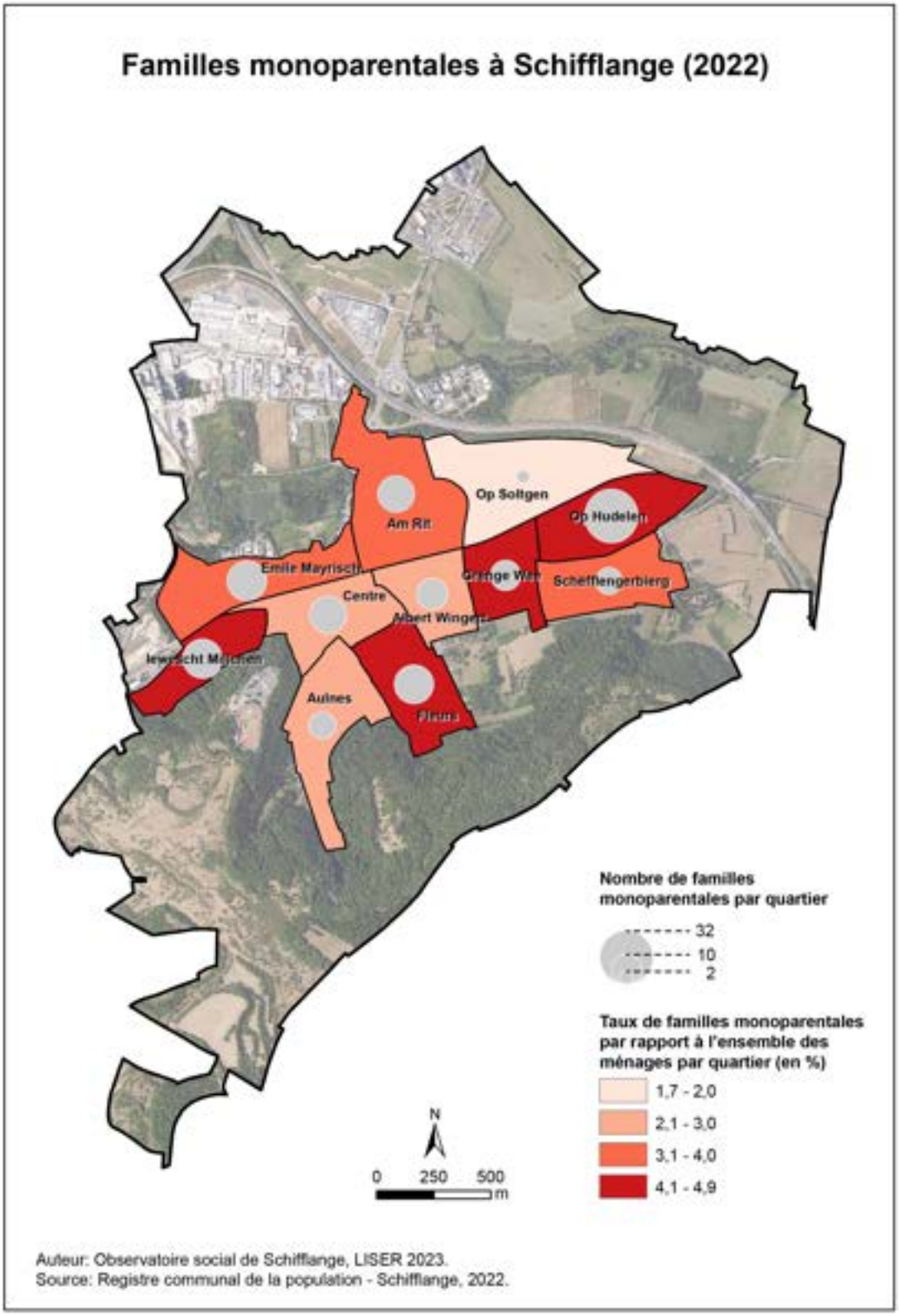

2. Migrations résidentielles

Le deuxième chapitre de ce rapport est consacré aux migrations résidentielles. Alors que le premier chapitre sur la démographie offre un aperçu de la situation démographique en juillet 2022, ce chapitre sur les migrations résidentielles vers la commune de Schifflange permet de fournir une approche plus dynamique de la question démographique dans la commune. Les données proviennent du registre communal de la population et s'étalonnent sur la période entre janvier 2020 et juillet 2022.

Deux échelles spatiales de restitution de l'information ont été utilisées : celle de la commune dans son ensemble et celle des quartiers.

Il est à noter que les analyses dans ce chapitre sont limitées par le fait que seules les données sur les arrivées ont été compilées, étant donné que les informations sont disponibles dans le registre communal de la population. Par conséquent, les données sur les départs ne peuvent pas être mesurées à l'échelle des quartiers mais uniquement à l'échelle de la commune grâce aux données du STATEC.

2.1 Arrivées à Schifflange

Encart méthodologique

Les données sur les nouveaux arrivants proviennent du registre communal de la population. Tous les mouvements migratoires du 1er janvier 2020 au 1er juillet 2022 vers la commune de Schifflange ont été pris en compte.

Sur la période de 30 mois couverte par l'étude (entre janvier 2020 et juillet 2022), près de 2 482 personnes se sont inscrites en tant que nouveaux résidents à la commune de Schifflange. Dit autrement, plus de 80 néo-résidents se sont déclarés en moyenne chaque mois depuis janvier 2020.

D'un point de vue spatial, on observe que ces nouvelles arrivées se concentrent en grande partie dans deux quartiers : celui du Centre et Op Hudelen. Ces deux quartiers concentrent 937 personnes, soit 40% des néo-résidents. Ils se caractérisent par une importante offre d'appartements qui sont propices à de nouvelles arrivées compte tenu du fait qu'ils sont, en valeurs absolues, souvent moins chers que les quartiers pavillonnaires qui comptent moins de logements disponibles à la mise sur le marché ou à la location. En effet, ce type de logement est en général occupé pendant des durées relativement longues et les résidents y sont pour la plupart propriétaire de leur bien. L'occupation longue et la propriété permettent un ancrage fort des habitants laissant ainsi peu de place à la vacance de logement et par conséquent à l'installation des nouveaux résidents. En revanche, les quartiers qui sont principalement composés d'habitations de type collectif sont propices à l'accueil des nouveaux arrivants étant donné que le parc locatif est davantage composé d'appartements.

Tableau 10 Nouveaux résidents à Schifflange entre janvier 2020 et juillet 2022 (Registre de la population)

Quartier	Nombre de nouveaux résidents	Part des arrivées (en %)
Centre	477	19,2
Op Hudelen	460	18,5
Emile Mayrisch	295	11,9
Albert Wingert	251	10,1
Iewescht Millchen	227	9,1
Am Rit	222	8,9
Aulnes	178	7,2
Fleurs	138	5,6
Schëfflengerbierg	127	5,1
Grénge Wee	88	3,5
Op Soltgen	19	0,8
Total	**2 482**	**100**

Figure 12 Carte des nouveaux arrivants à Schifflange entre 2020 et 2022

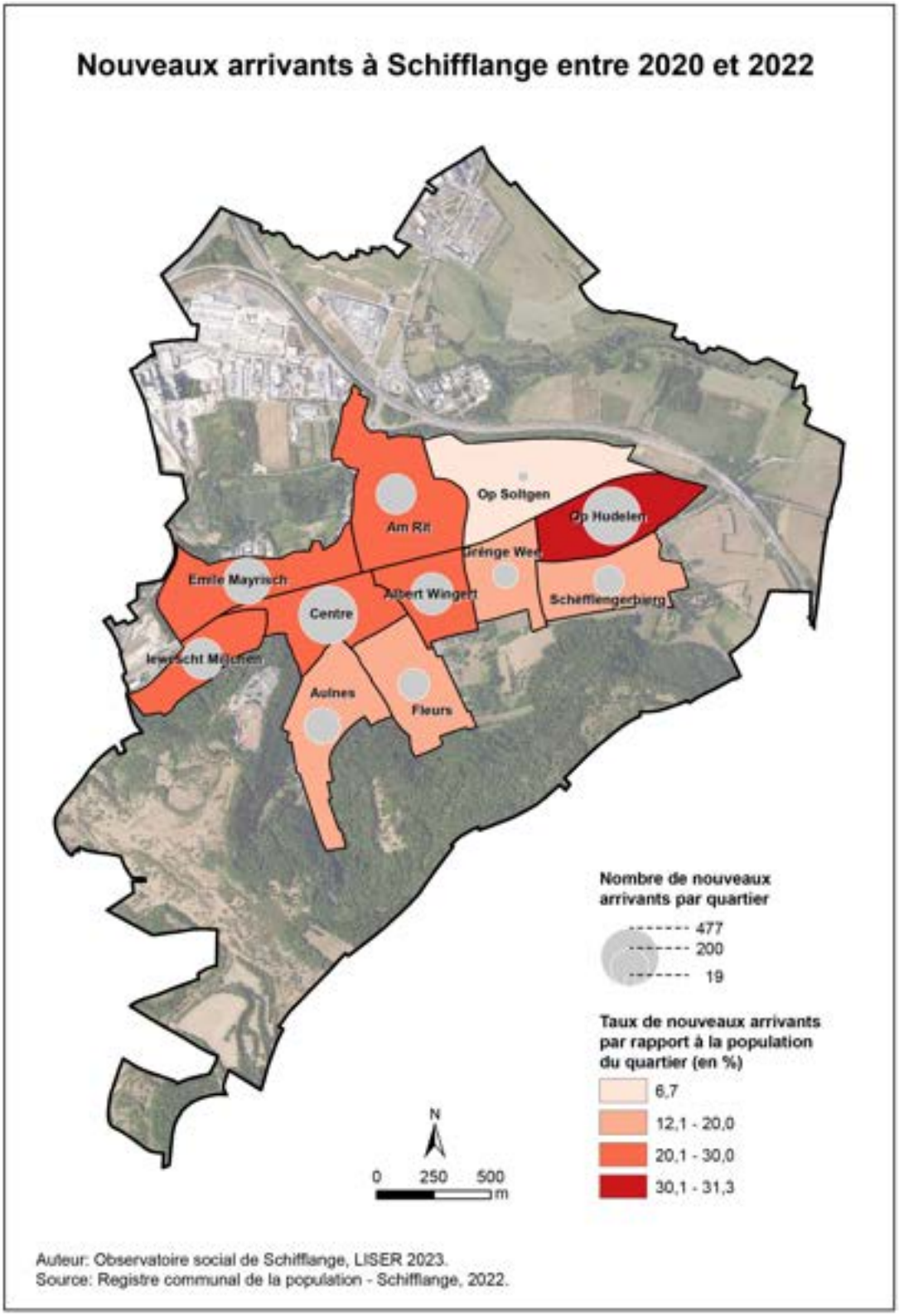

2.2 Arrivées à Schifflange selon la nationalité

Encart méthodologique

Les données sur les nationalités des néo-résidents proviennent du registre communal de la population. Afin de respecter le RGPD, nous avons opté pour plusieurs classes de nationalités : les Luxembourgeois, les Portugais, les populations de nationalité de pays de l'Union européenne, les populations de nationalité européenne hors UE (qualifiées comme « Autre Europe ») et les populations de nationalité extra européenne. Ces données sur les nationalités dans les migrations résidentielles correspondent à la période allant du 1er janvier 2020 au 1er juillet 2022.

Le premier enseignement de cet indicateur est que parmi les néo-résidents de la commune de Schifflange, les Luxembourgeois apparaissent en première position, avec 998 personnes, soit 40,2% des arrivées. Cependant, la majorité des nouveaux résidents sont de nationalité étrangère (1 484 personnes). Même si la part des Luxembourgeois au sein de la commune est importante (60% cf. indicateur 1.5), la tendance est à un accroissement de la diversité culturelle dans la commune. En 2019, on dénombrait 93 nationalités différentes parmi les habitants de Schifflange contre 100 nationalités en 2022.

Le second enseignement est que plus d'un nouvel arrivant sur cinq – sur la période prise en compte (2020-2022) – est de nationalité portugaise. En outre, la part des populations européennes (UE) et extra européennes est également importante.

Tableau 11 Nationalité des nouveaux résidents (Registre de la population 2020-2022)

Nationalité	Nombre de nouveaux résidents	Part des arrivées (en %)
Luxembourgeoise	998	40,2
Portugaise	523	21,1
Européenne (UE)	417	16,8
Extra Européenne	352	14,2
Européenne (Autre Europe)	192	7,7
Total	**2 482**	**100**

2.3 Durée de résidence à Schifflange

Encart méthodologique

Les données sur la durée de résidence des habitants dans la commune de Schifflange sont issues du registre communal de la population en date de juillet 2022. Quatre classes distinguent ainsi la longévité des personnes demeurant à Schifflange : les nouveaux résidents (arrivés il y a moins d'un an), les résidents récemment installés (1 à 5 ans), les habitants installés depuis plusieurs années (6 à 15 ans) et les résidents de longue date (supérieur à 15 ans).

Précision, la durée de résidence a été fournie à l'échelle de l'individu et non du ménage.

Comme cela avait déjà été mis en évidence par le CEFIS dans son étude en 2020 sur le « Diagnostic sur l'intégration et le vivre ensemble dans la commune de Schifflange », la durée de résidence des personnes sur un territoire constitue un indicateur pertinent pour mesurer et estimer l'intégration des habitants à la commune. Plus la durée de résidence d'une personne est importante, plus son potentiel d'intégration au sein de la société locale est élevé.

Dans le cas de Schifflange, on observe qu'un tiers des habitants réside dans la commune depuis plus de 15 ans, qu'un autre tiers des habitants y est installé récemment (1 à 5 ans). Le dernier tiers est composé des nouveaux arrivants (10,7%) et des personnes vivant à Schifflange depuis plus de 6 ans (6-10 ans et 11-15 ans).

Il est à noter qu'il y a un grand écart entre la durée de résidence moyenne et médiane. Si en moyenne la durée de résidence s'élève à 14,2 ans, la médiane ne s'élève qu'à 7,4 ans. En effet, 5 879 habitants, et donc plus que la moitié des personnes, habitent depuis moins de 8 ans à leur adresse actuelle. En contrepartie, 1 675 personnes habitent depuis plus de 30 ans à leur adresse actuelle, et 632 personnes depuis plus de 50 ans, ce qui implique que ces personnes augmentent fortement la durée de résidence communale moyenne.

Tableau 12 Durée de résidence des habitants de Schifflange (Registre de la population, 2022)

Durée de résidence	Nombre de personnes	Part (en %)
Moins d'un an	1 202	10,7
1 à 5 ans	3 457	30,7
6 à 10 ans	1 836	16,3
11 à 15 ans	1 241	11,0
Plus de 15 ans	3 538	31,4
Total	**11 274**	**100**

Au niveau spatial, trois types de quartiers peuvent être distingués : (i) ceux qui accueillent plutôt des habitants arrivés récemment (quartiers Centre et Op Hudelen), (ii) ceux qui sont dans la moyenne communale (quartiers Emile Mayrisch et Iewescht Millchen) et (iii) ceux où résident des habitants installés depuis longtemps à Schifflange (Albert Wingert, Am Rit, Aulnes, Fleurs, Grénge Wee, Schëfflengerbierg et surtout Op Soltgen).

Figure 13 Carte de la durée moyenne de résidence à Schifflange (2022)

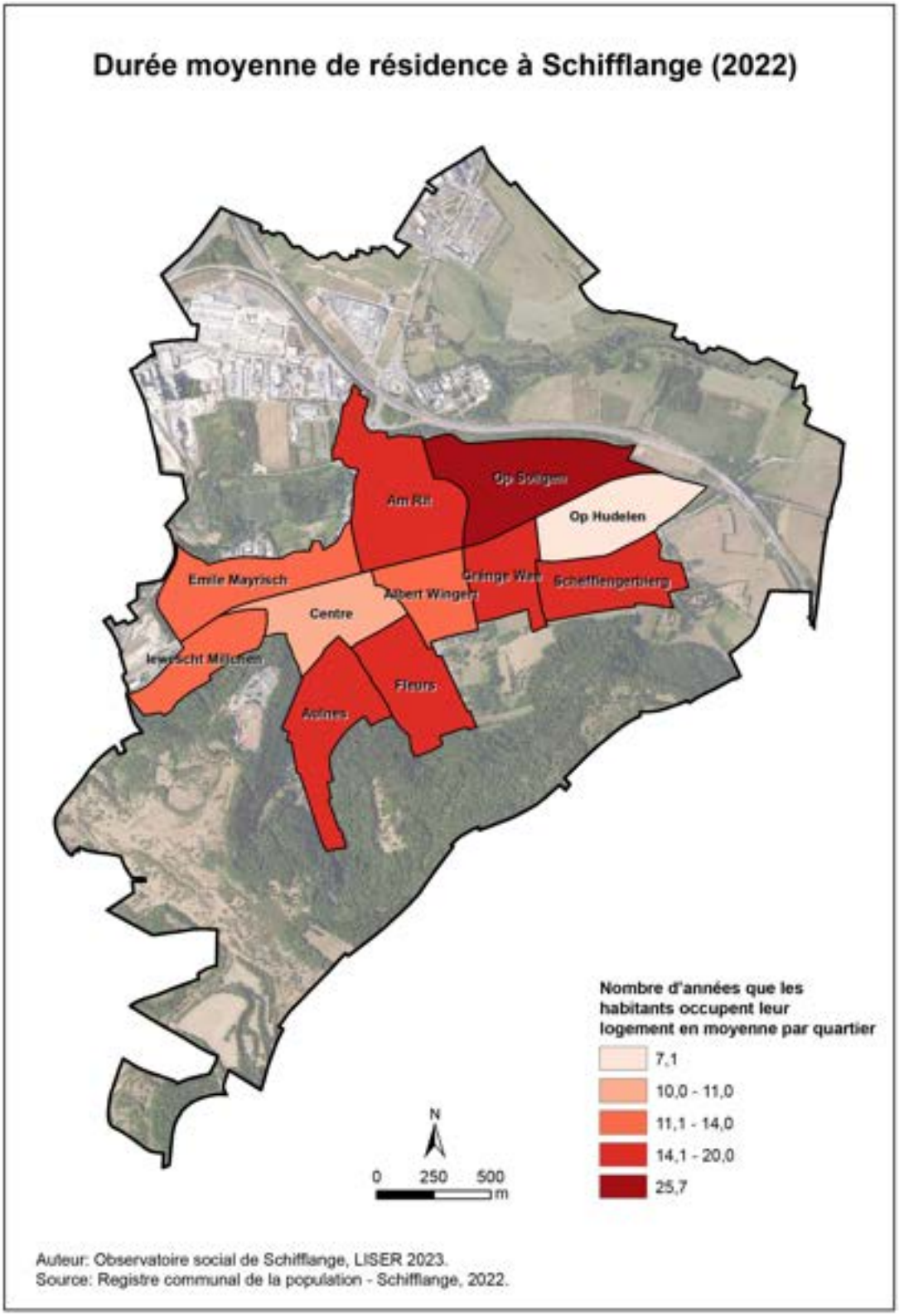

Tableau 13 Répartition des résidents par quartier selon leur durée de résidence (Registre de la population, 2022)

Quartier	Moins de 1 an	1-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	Plus de 15 ans
Albert Wingert	137	316	156	97	427
Am Rit	118	293	133	118	428
Aulnes	85	257	147	114	376
Centre	235	614	299	185	387
Emile Mayrisch	135	437	224	176	463
Fleurs	62	223	201	154	457
Grénge Wee	56	100	113	87	223
Iewescht Millchen	107	276	160	135	280
Op Hudelen	198	756	282	69	165
Op Soltgen	7	24	31	37	186
Schëfflengerbierg	62	161	90	69	302
Total	**1 202**	**3 457**	**1 836**	**1 241**	**3 538**

Tableau 14 Part des habitants selon leur durée de résidence à l'échelle des quartiers en % (Registre de la population, 2022)

Quartier	Moins de 1 an	1-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	Plus de 15 ans
Albert Wingert	12,1	27,9	13,8	8,6	37,7
Am Rit	10,8	26,9	12,2	10,8	39,3
Aulnes	8,7	26,3	15,0	11,6	38,4
Centre	13,7	35,7	17,4	10,8	22,5
Emile Mayrisch	9,4	30,5	15,6	12,3	32,3
Fleurs	5,7	20,3	18,3	14,0	41,7
Grénge Wee	9,7	17,3	19,5	15,0	38,5
Iewescht Millchen	11,2	28,8	16,7	14,1	29,2
Op Hudelen	13,5	51,4	19,2	4,7	11,2
Op Soltgen	2,5	8,4	10,9	13,0	65,3
Schëfflengerbierg	9,1	23,5	13,2	10,1	44,2
Total	**10,7**	**30,7**	**16,3**	**11,0**	**31,4**

2.4 Départs, arrivées et soldes migratoires

Encart méthodologique

Ne disposant pas des données sur les départs à l'échelle des quartiers de Schifflange, nous avons collecté des données sur le nombre de départs et d'arrivées à l'échelle communale. Elles sont issues du registre du STATEC sur les mouvements migratoires de la population par canton et commune. Analogue au solde naturel (cf. indicateur 1.2) nous avons opté pour une analyse diachronique permettant d'avoir un aperçu des flux résidentiels entrants et sortants entre 2000 et 2021 à Schifflange. Ces données permettent également de calculer le solde migratoire, qui est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans la commune et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Dans le contexte luxembourgeois cet indicateur est essentiel puisqu'il révèle le poids et la part relative de l'ensemble des flux migratoires dans la dynamique démographique d'un territoire donnée, ici la commune de Schifflange.

L'analyse de ces données révèle quatre périodes avec des tendances distinctes :

- (i) la période 2000-2007. Le solde migratoire est légèrement positif, et s'élève à quelques dizaines d'habitants supplémentaires chaque année. Le nombre moyen d'arrivées est de 640 personnes par an, et pour les départs, la moyenne est de 600 personnes par an. A noter, qu'il y a un pic notable en 2002 à la fois pour les arrivés et pour les départs.
- (ii) la période 2008-2013. Le solde migratoire est positif, mais la moyenne y est plus importante que pour la période précédente avec autour de 116 personnes supplémentaires par an. Lorsque l'on regarde plus précisément les arrivées et les départs, on observe que le nombre moyen d'arrivées est supérieur à celui de la période précédente, alors que dans le même temps, le nombre moyen de départs y est inférieur. L'année 2011 reste une année particulière durant cette période, avec un nombre d'arrivées et de départs quasiment identique.
- (iii) la période 2014-2018. Le solde migratoire est largement positif avec une moyenne annuelle de plus de 340 habitants. Le nombre moyen d'arrivées sur cette période est supérieur à 1 000 personnes et le nombre de départs égal à 700 personnes.
- (iv) la période 2019-2021. Le solde migratoire est négatif. Bien que le nombre d'arrivés reste en moyenne avec en plus de 960 personnes très élevé, on observe moins d'arrivées dans la commune que de départs. Durant cette période, les départs n'ont jamais été aussi nombreux et concernent en moyenne près de 1 000 personnes par an.

Tableau 15 Evolution du solde migratoire (STATEC, 2000-2021)

Années	Arrivées	Départs	Solde migratoire
2000	662	640	22
2001	637	618	19
2002	708	676	32
2003	660	573	87
2004	570	504	66
2005	664	601	63
2006	607	566	41
2007	638	583	55
2008	761	597	164
2009	682	593	89
2010	631	527	104
2011	630	624	6
2012	706	540	166
2013	714	544	170
2014	870	553	317
2015	901	680	221
2016	1 046	671	375
2017	1 169	804	365
2018	1 187	783	404
2019	1 004	924	80
2020	927	959	-32
2021	964	1 112	-148
Total	**17 338**	**14 672**	**2 666**

2.5 Bilan démographique

Encart méthodologique

Pour clôturer les deux premières parties sur la démographie et les migrations, cette section vise à faire un bilan statistique en compilant les deux soldes calculés précédemment : le solde naturel et le solde migratoire. Le solde « total » permet ainsi de savoir si au cours de l'année la population de la commune a augmenté ou au contraire a diminué.

A l'instar des deux soldes, nous avons privilégié une analyse permettant d'avoir un aperçu sur une longue période (2000-2021) de l'évolution démographique de la commune de Schifflange. Les données sont issues des registres du STATEC sur les mouvements naturels et les mouvements migratoires de la population par canton et commune.

Le bilan démographique permet d'estimer la variation totale de population en prenant en considération à la fois les flux résidentiels entrants et sortants (solde migratoire) et les variations naturelles calculées en faisant la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès au cours d'une année (solde naturel).

Sur les 22 années prises en compte pour analyser le bilan démographique, on s'aperçoit que le solde migratoire est largement positif (+ 2 666 habitants) et que le solde naturel, même s'il est positif, est relativement faible (+ 382 habitants). La somme de ces deux soldes indique donc une croissance démographique globale de 3 048 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de près de 140 personnes supplémentaires sur les 22 dernières années. Précision notable, la croissance démographique de la commune sur les deux dernières décennies est principalement due aux mouvements migratoires (à 87,5%). La croissance naturelle ne représente en effet que 12,5% du bilan démographique de Schifflange sur cette même période.

A l'instar de l'indicateur précédent, les quatre mêmes périodes peuvent être identifiées. Ce qui est assez logique puisque le solde naturel n'a qu'un faible impact sur le bilan démographique de la commune. Il est à noter que la commune de Schifflange a connu une croissance importante de sa population entre 2001 et 2019, avec une augmentation de plus de 43,6%. Toutefois, depuis 2019, la population stagne, et a même légèrement baissé en 2021. Cela s'explique par la fin de la mise sur le marché des grands projets avec de nombreux logements. Ce même phénomène s'observe également dans la commune voisine d'Esch-sur-Alzette, dont la population stagne depuis plusieurs années.

Tableau 16 Evolution des soldes migratoire et naturel (STATEC, 2000-2021)

Années	Solde migratoire	Solde naturel	Solde total
2000	22	14	36
2001	19	-15	4
2002	32	12	44
2003	87	-1	86
2004	66	28	94
2005	63	14	77
2006	41	10	51
2007	55	-7	48
2008	164	18	182
2009	89	18	107
2010	104	9	113
2011	6	14	20
2012	166	19	185
2013	170	28	198
2014	317	40	357
2015	221	14	235
2016	375	35	410
2017	365	25	390
2018	404	30	434
2019	80	43	123
2020	-32	37	5
2021	-148	-3	-151
Total	**2 666**	**382**	**3 048**

3. Logements

Le droit à un logement convenable fait partie des droits reconnus comme fondamentaux dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pourtant, à Schifflange comme ailleurs dans le pays, la progression quasiment ininterrompue des prix depuis plusieurs décennies tend à faire du logement l'une des principales sources d'inégalités. Et alors que les prix pourraient atteindre très prochainement un plateau, ce sont maintenant les conditions d'octroi de crédit qui deviennent de plus en plus compliquées, en raison notamment des taux d'intérêts sur les emprunts qui augmentent de manière considérable, ne laissant aucun répit aux potentiels acheteurs. Quant aux locataires, et même si l'augmentation des loyers est moins rapide que celle des prix à la vente, leur situation est également rendue de plus en plus compliquée par la tendance haussière du marché et l'absence ou l'insuffisance d'investissement dans la pierre. Or, être propriétaire de son logement constitue une certaine forme de protection contre la précarisation, notamment une fois l'âge de la retraite atteint.

3.1 Prix de vente des logements

Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire cet indicateur proviennent de l'Observatoire de l'Habitat du Ministère du Logement, avec la collaboration de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines. Elles ont été construites à partir des actes notariés sur les ventes d'appartements existants et les ventes en état futur d'achèvement (VEFA) d'appartements en pleine propriété. Les ventes groupées de plusieurs biens sont exclues. Malheureusement dans le cas de Schifflange, les données au sujet des prix ne sont pas disponibles au niveau infracommunal, compte tenu du nombre trop faible de transactions, qui n'autorise pas de faire de moyenne à l'échelle des quartiers. Les données utilisées se rapportent au 2e trimestre de 2022, à savoir à la période entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022.

Entre 2021 et 2022, 94 ventes d'appartements existants ont été effectuées à Schifflange, pour six ventes en état futur d'achèvement (VEFA). En comparaison des autres communes de la Région Sud, Schifflange se situe en milieu de tableau quant au dynamisme de la vente de biens immobiliers.

En moyenne, à l'échelle de la commune, le prix de vente dans le parc existant est de 8 375 €/m². Ce prix apparaît comme le plus élevé au sein de la Région Sud du Luxembourg, ce qui peut s'expliquer par l'excellente accessibilité (en termes de temps de trajet) qu'offre Schifflange, en voiture ou en train, vers la capitale, en 20 minutes seulement. Ce prix moyen au m² recouvre bien sûr des différences importantes en fonction du quartier ainsi que du type de bien, avec une fourchette comprise entre 5 539 € et 10 835 €. Il faut savoir que les appartements existants qui se vendent à Schifflange, et pour lesquels des données sont rendues disponibles par l'Observatoire de l'Habitat, sont parmi les plus petits, en surface, de l'ensemble du Grand-Duché. Leur taille était en moyenne de 73,1 m² en 2019, contre 80 m² en moyenne nationale. Or, et de manière générale, plus les logements sont petits, plus les prix au m² sont élevés. Cette spécificité propre aux biens qui sont vendus à Schifflange peut donc également concourir à expliquer les prix élevés au m².

Tableau 17 Prix de vente des appartements (Observatoire de l'Habitat, juillet 2021 - juin 2022)

Communes	**Ventes d'appartements existants (juillet 2021-juin 2022)**			**Ventes d'appartements en construction (VEFA) (juillet 2021-juin 2022)**		
	Nombre de ventes	*Prix moyen au m² (en €)*	*Fourchette de prix au m²*	*Nombre de VEFA*	*Prix moyen au m² (en €)*	*Fourchette de prix au m²*
Schifflange	94	8 375	5 539 € - 10 835 €	6	*	*
Bettembourg	60	7 952	5 787 € - 9 923 €	1	*	*
Differdange	278	7 417	4 674 € - 9 932 €	69	7 850	6 407 € - 9 610 €
Dudelange	137	7 679	5 229 € - 10 079 €	11	8 534	6 025 € - 10 603 €
Esch-sur-Alzette	306	7 488	5 064 € - 10 246 €	18	8 488	4 110 € - 10 473 €
Kayl	78	7 580	4 733 € - 10 093 €	7	*	*
Käerjeng	54	7 909	5 527 € - 10 345 €	30	7 829	6 579 € - 8 566 €
Mondercange	26	7 778	4 878 € - 10 254 €	6	*	*
Pétange	156	7 172	5 162 € - 9 183 €	43	7 245	5 921 € - 9 015 €
Rumelange	32	7 059	5 339 € - 9 500 €	0	*	*
Sanem	116	7 834	5 348 € - 10 197 €	201	8 000	6 639 € - 9 389 €
Ville de Luxembourg	671	11 534	8 108 € - 15 399 €	176	13 947	10 499 € - 17 457 €
Moyenne nationale		8 5123	5 109 € - 13 235 €		9 064	5 378 € - 15 116 €

* Les prix au m² ne sont pas affichés pour les communes dans lesquelles le nombre de transactions est inférieur à 10.

3.2 Prix de location des logements

Encart méthodologique

Les données mobilisées pour réaliser cet indicateur proviennent de l'Observatoire de l'Habitat qui a collecté les données d'annonces immobilières. Elles se réfèrent au premier semestre de 2022 et couvrent la période entre le 1er juillet 2021et le 30 juin 2022.

Les loyers pour les appartements proposés à la location à Schifflange sont globalement dans la moyenne de ceux pratiqués dans les communes de la Région Sud. Pareil que pour les prix de vente des appartement, l'effet taille des biens annoncés est tout à fait crucial pour expliquer les différences de prix d'une commune à l'autre. Alors que loyers moyens les moins élevés de la Région Sud sont à Esch-sur-Alzette, les loyers pratiqués au m² y sont les plus élevés, juste après Mondercange, du fait qu'il s'agit essentiellement de studios (la surface moyenne des appartements pour lesquels des locations ont été recensées sur la période d'observation est de 30 m², contre 52 m² à Schifflange).

Tableau 18 Offres et prix annoncés pour la location d'appartements (Observatoire de l'Habitat, juillet 2021- juin 2022)

Communes	Nombre d'offres	Loyer moyen annoncé en € courant	Loyer moyen annoncé au m² en € courant
Schifflange	150	1 299	24,6
Bettembourg	60	1 407	22,8
Differdange	312	1 228	24,2
Dudelange	234	1 315	25,3
Esch-sur-Alzette	1 305	1 030	34,1
Kayl	74	1 309	22,3
Käerjeng	79	1 380	19,8
Mondercange	115	1 191	38,1
Pétange	248	1 310	22,1
Rumelange	27	*	*
Sanem	118	1 641	19,8
Ville de Luxembourg	10 869	1 539	36,8
Moyenne nationale	*	1 479	32,3

* Les prix ne sont pas affichés pour les communes où le nombre d'annonces est inférieur à 30 pour des raisons de représentativité statistique.

En dépit des prix qui sont très élevés, tant à l'achat qu'à la location, la commune de Schifflange reste globalement attractive d'un point de vue résidentiel. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait. En premier lieu, la commune offre une très bonne accessibilité à la capitale en voiture ou en transport en commun, et ce à des prix qui sont moindres que dans l'agglomération de la capitale. L'excellente accessibilité à Belval (qui constitue avec Esch-sur-Alzette le second pôle d'emplois du pays) renforce également cette attractivité résidentielle. L'indicateur sur l'emploi des résidents (partie 5.1) indique d'ailleurs que Esch-sur-Alzette est la seconde commune où les résidents de Schifflange vont travailler.

En second lieu, la richesse paysagère et récréative du Lallengerbierg offre un cadre naturel proche et accessible pour les résidents leur permettant de faire des promenades ou des activités sportives, ce qui participe bien sûr à renforcer l'attractivité de Schifflange quand des ménages doivent procéder à des arbitrages dans leurs choix résidentiels.

Le développement futur de la friche industrielle Metzeschmelz, qui constitue encore aujourd'hui une véritable rupture urbaine, laisse augurer d'un renforcement de cette attractivité résidentielle, même si à terme il conviendra tout de même de gérer la croissance induite afin de préserver la qualité de vie.

Autre information délivrée par les services communaux, en 2022, seules deux procédures de déguerpissement forcé ont été lancées conformément aux articles 29 et 30 de la loi du 21 septembre 2006 sur le bail à usage d'habitation et modifiant certaines dispositions du Code civil.

3.3 Évolution du taux de propriétaires et de locataires

Encart méthodologique

Les données relatives aux taux de propriétaires et de locataires dans la commune ne sont disponibles qu'au travers des résultats des recensements généraux de la population. Les données présentées dans ce rapport sont donc anciennes, puisque les derniers résultats disponibles datent de 2011. De plus, les données ne sont renseignées qu'à l'échelle de l'ensemble de la commune et non des différents quartiers. Les résultats du recensement de la population réalisé en 2021 n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

A l'instar des pays voisins comme la Belgique et la France, le Luxembourg se caractérise par un taux de propriété relativement fort avec 62% de ménages propriétaires en 2011 et 35% de ménages locataires (les autres étant logés gratuitement ou bien n'ayant pas fourni d'indication). Entre 1991 et 2011, cette répartition a relativement peu évolué au niveau national. Au niveau de la Région Sud du Luxembourg, la répartition entre les propriétaires et locataires apparaît relativement stable depuis 1991 avec une variation faible.

A Schifflange, la part des ménages propriétaires était la même en 1991 et en 2001 (78%) puis elle a diminué en 2011 pour tomber à 74%. Bien que la part des locataires ait peu évolué entre 2001 et 2011, la part des personnes logées sans indication a augmenté de 3%. Toutefois, le taux de propriétaires à Schifflange demeure l'un des plus élevé en comparaison aux autres communes de la Région Sud ou par rapport aux autres communes du pays.

La diminution relative du taux de propriétaires peut notamment s'expliquer par la hausse des prix de l'immobilier, qui exclue de fait de plus en plus de personnes de l'accession à la propriété. Les modalités de logement sans indication (« Autres et non indiqués » dans les tableaux ci-après) suggèrent également une dynamique des formes d'habiter émergentes comme la sous-location. Par ailleurs, le développement très important d'immeubles à appartements au cours des dix dernières années, notamment dans le quartier Op Hudelen, a très certainement favorisé l'investissement à visée locative, ce qui se traduit par l'augmentation du nombre de locataires.

Tableau 19 Données sur les propriétaires et locataires à Schifflange d'après les derniers recensements de la population (STATEC, 1991, 2011, 2011)

Recensement général de la population de 2011

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*
Schifflange	2599	74%	51	1%	688	20%	168	5%	3506	100%
Région Sud	40763	70%	1165	2%	13899	24%	2801	5%	58628	100%
Ville de Luxembourg	16486	35%	1189	2%	16469	34%	13596	28%	47740	100%
G.-D. de Luxembourg	130281	62%	5123	2%	52547	25%	20614	10%	208565	100%

Recensement général de la population de 2001

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*
Schifflange	2499	78%	67	2%	565	18%	70	2%	3201	100%
Région Sud	37826	72%	1357	3%	12424	24%	1125	2%	52732	100%
Ville de Luxembourg	14887	42%	1183	3%	14525	41%	4532	13%	35127	100%
G.-D. de Luxembourg	114509	67%	5120	3%	44608	26%	7716	4%	171953	100%

Recensement général de la population de 1991

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*	*Nombre de ménages*	*En % du total des ménages*
Schifflange	2110	78%	99	4%	484	18%	28	1%	2721	100%
Région Sud	30601	70%	1450	3%	11186	26%	603	1%	43840	100%
Ville de Luxembourg	13577	40%	1491	4%	15350	46%	3107	9%	33525	100%
G.-D. de Luxembourg	93128	64%	5832	4%	41291	29%	4433	3%	144684	100%

3.4 Logements locatifs sociaux

Encart méthodologique

Les différents indicateurs réunis dans cette partie sur l'offre et la demande de logements locatifs sociaux ont pu être produits grâce à des fichiers issus du service communal du logement. L'offre des logements locatifs sociaux se base sur tous les prestataires de logements locatifs sociaux actifs dans la commune, en particulier ceux de la commune de Schifflange et du Fonds du Logement. Les logements mis à disposition dans la gestion locative sociale (GLS) ne sont pas pris en compte. Précisons aussi que l'indicateur ne se réfère ni aux logements d'urgence ni aux logements abordables en accession aidée à la propriété.

Le Luxembourg est confronté à une demande croissante de logements locatifs sociaux, alors même que le pays ne présente qu'environ 2% de logements sociaux (soit environ 4 000 unités) parmi l'ensemble du parc de logements[1]. A Schifflange, le parc de logements locatifs sociaux représente environ 5,4% du parc total de logements. Cet indicateur suggère que la commune de Schifflange est plutôt bien dotée en matière de logements locatifs sociaux en comparaison de la moyenne nationale. Ce taux de logement social est équivalent par exemple à celui de la ville d'Esch-sur-Alzette qui compte environ 5,5% de logements sociaux (données 2019).

Le logement social à Schifflange se répartit principalement entre la commune de Schifflange et le Fonds du Logement. En totalisant près de 246 logements, la répartition entre les différents bailleurs est relativement équilibrée. En effet, la commune de Schifflange, de même que le Fonds du Logement, proposent 100 logements chacun. 46 logements sociaux sont proposés par d'autres types de bailleurs.

Bien que le modèle de logements locatifs sociaux à Schifflange demeure relativement traditionnel, d'autres modalités d'offre de logement social peuvent être envisagées pour répondre à un environnement social évolutif. La gestion locative sociale (GLS), par exemple, permet de répondre en partie aux demandes de logements de personnes ayant des difficultés à se loger sur le marché privé. Le propriétaire d'un logement peut le mettre à disposition à un acteur conventionné avec le ministère du Logement. En échange d'un loyer inférieur aux prix du marché, le GLS consiste à offrir, de la part du partenaire conventionné de la gestion locative sociale, des garanties aux propriétaires

[1] https://www.wort.lu/fr/luxembourg/le-logement-social-suscite-une-nouvelle-prise-de-conscience-5cac5e8bda2cc1784e3419cd

en matière de recouvrement de loyers impayés et de remise en état de leurs biens. Elle est également incitative en cela qu'elle offre des possibilités d'abattement fiscal partiel des revenus locatifs. Mais les logements intergénérationnels, la colocation, ou encore la location courte-durée font également partie des pistes de réflexions possibles pour répondre à des demandes de logements de plus en plus protéiformes.

Afin d'accompagner cette démarche, il serait judicieux de mener une analyse plus approfondie à la fois sur la typologie des logements proposés, leur localisation précise ainsi que la demande afin d'adapter au mieux l'offre.

Tableau 20 Répartition des logements sociaux par bailleur (Commune de Schifflange, 2022)

Bailleur social	**Nombre de logements**
A.C. Schifflange	100
Fonds du Logement	100
Autres bailleurs	46
Total	246

3.5 Types et âges moyens des logements

Encart méthodologique

Cet indicateur traite de deux caractéristiques des logements, à savoir leur type (maison ou appartement) et l'année de construction du bâtiment. Ne disposant pas de données à l'échelle infra-communale, cet indicateur est présenté à l'échelle communale. Toutes les données proviennent du Registre des Bâtiments et des Logement du STATEC et datent de l'année 2021.

Comme évoqué au cours des analyses précédentes, la commune de Schifflange est assez fortement caractérisée, en matière d'habitation, par l'importance des maisons unifamiliales. En effet, celles-ci représentent près de 50% du parc de logement dans la commune. Les immeubles d'habitation (dénommé « maisons à appartements ou maisons bifamiliales ») représentent 41% du parc et les bâtiments semi-résidentiels 10%. Ainsi, le parc de logements de la commune de Schifflange apparaît relativement mixte sur le plan du type de logements.

Les périodes de construction des bâtiments suggèrent des phases d'accélération et de ralentissement de l'édification de nouveaux logements. En effet, 22% des logements ont été construits avant 1946, 19% entre 1946 et 1970, et 18% entre 1971 et 1990. Après 1990, le nombre de constructions par période tend à s'accélérer. 12% des logements de la commune de Schifflange ont été bâtis entre 1991 et 2000, seulement 6% entre 2001 et 2011 puis ensuite la production de logements est repartie à la hausse de manière spectaculaire, avec 714 logements construits depuis 2011, soit 17% de l'ensemble du parc en seulement 10 ans.

Les périodes de construction du parc de logement de Schifflange sont à mettre en parallèle avec les défis de l'isolation thermique que connaît le Luxembourg aujourd'hui.

La fluctuation de la construction des logements varie également en fonction des types de logement proposés pour les ménages. La construction sur la période qui s'étend de l'avant-guerre au début des années 90 est fortement dominée par le type de maison unifamiliale. Après cette période, les immeubles d'habitation et bâtiments semi-résidentiels prennent le dessus sur la construction. Cette inversion de la tendance témoigne d'une densification, en partie liée au renchérissement du foncier qui pousse les développeurs à rentabiliser la production de logements en construisant plus sur des parcelles moins vastes, dans un contexte marqué par un nombre limité de terrains disponibles à Schifflange.

Tableau 21 Période de construction des logements à Schifflange (STATEC, 2021)

Type	Avant 1946		1946-1970		1971-1990		1991-2000		2001-2011		Après 2011		Sans indication		Total	
	N	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*	*N*	*%*
Maisons unifamiliales	765	36%	593	28%	415	20%	152	7%	48	2%	40	2%	108	5%	2121	49%
Maisons à appartements/bifamiliales	126	7%	180	10%	273	16%	297	17%	163	9%	618	35%	97	6%	1754	41%
Bâtiments semi-résidentiels	36	9%	48	12%	105	25%	76	18%	33	8%	56	14%	58	14%	412	10%
Total des bâtiments	**927**	**22%**	**821**	**19%**	**793**	**18%**	**525**	**12%**	**244**	**6%**	**714**	**17%**	**263**	**6%**	**4287**	**100%**

3.6 Surface moyenne des logements

Encart méthodologique

Les données nationales sur la superficie des logements, le nombre de personnes par ménage et la superficie habitable par personne proviennent du recensement de la population de 2011 et se réfèrent à l'ensemble du parc de logements. Il s'agit donc de données anciennes qui sont à analyser avec précaution et qui seront actualisées lors des prochaines campagnes de recensement. Ces données sont complétées par celles de l'Observatoire de l'Habitat sur la superficie des ventes des appartements datant de 2019, en distinguant les appartements existants et les appartements vendus en état futur d'achèvement (VEFA). L'Observatoire de l'Habitat se base sur la taille des appartements renseignée dans les actes notariés à partir du cadastre vertical. Vu qu'il n'existe pas de cadastre vertical pour les maisons, les informations se limitent aux appartements.

La surface moyenne des logements varie de manière assez significative au Luxembourg. En 2011, la moyenne nationale se situe aux alentours de 130 m², portant ainsi la surface moyenne par personne à 54 m². Dans les communes les plus importantes du Luxembourg, à savoir la Ville de Luxembourg et Esch-sur-Alzette ou encore Differdange, la superficie moyenne des logements est relativement basse en comparaison de la moyenne nationale. Hormis dans la capitale, la superficie moyenne par personne est également plus basse par rapport à la moyenne nationale.

Tableau 22 Surface moyenne des logements (STATEC, 2011)

Commune	Superficie moyenne des logements (m²)	Nombre moyen de personnes par ménage	Surface habitable par personne (m²)
Schifflange	115,5	2,5	46
Differdange	103,8	2,6	40
Dudelange	117,3	2,4	48
Esch-sur-Alzette	96,0	2,3	42
Ville de Luxembourg	105,5	1,9	54
Sanem	131,2	2,6	50
Grand-Duché de Luxembourg	129,9	2,4	54

Afin de compléter ces informations qui datent du dernier recensement de la population (où les données peuvent être accessibles), nous avons souhaité utiliser les données de l'Observatoire de l'Habitat (2019), pour actualiser et apporter des compléments d'information.

Au cours de l'année 2019, plus de 5 000 transactions d'appartements ont eu lieu au Luxembourg dont une majorité dans le parc d'appartements existants. Les transactions effectuées à Schifflange suivent cette tendance avec 95 appartements existants vendus et 26 autres en VEFA. Cette répartition donne à voir un certain dynamisme de la construction de logements neufs à Schifflange comme dans le quartier Op Hudelen. Que ce soit pour les logements existants ou les logements neufs, la surface moyenne) de ceux-ci (respectivement 73,1 m^2 et 71,9 m^2 est nettement inférieur aux moyennes nationales et à celles des communes de la Région sud. Cette observation suggère que les acheteurs à Schifflange s'orientent plutôt vers des logements de tailles plus modestes comparativement aux autres communes. Ce comportement en matière d'acquisition de biens est à mettre en relation avec les prix de vente au m^2 relativement élevés dans la commune de Schifflange (voir section 3.1). Le phénomène de resserrement des ménages est également à souligner, avec une taille de ménage qui tend à diminuer.

Tableau 23 Nombre de ventes et surface moyenne des ventes d'appartements pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 (Observatoire de l'Habitat)

Commune	Ventes d'appartements existants			Ventes en état futur d'achèvement (VEFA)		
	Nombre de ventes	*Surface moyenne (m²)*	*Fourchette de surfaces (m²)*	*Nombre de VEFA*	*Surface moyenne (m²)*	*Fourchette de surfaces (m²)*
Schifflange	95	**73,1**	38 m² - 115 m²	26	**71,9**	56 m² - 108 m²
Esch-sur-Alzette	273	**74,0**	38 m² - 120 m²	74	**63,7**	26 m² - 109 m²
Sanem	87	**86,2**	50 m² - 144 m²	86	**72,8**	54 m² - 97 m²
Käerjeng	40	**79,4**	43 m² - 127 m²	15	**74,6**	44 m² - 135 m²
Differdange	302	**76,1**	42 m² - 113 m²	187	**76,4**	41 m² - 118 m²
Pétange	158	**78,2**	42 m² - 129 m²	97	**77,8**	47 m² - 127 m²
Mondercange	38	**96,2**	54 m² - 182 m²	20	**78,6**	50 m² - 120 m²
Bettembourg	40	**87,0**	35 m² - 144 m²	22	**92,3**	55 m² - 119 m²
Dudelange	134	**80,5**	47 m² - 124 m²	41	**92,5**	38 m² - 148 m²
Kayl	85	**71,3**	39 m² - 120 m²	21	**98,3**	75 m² - 142 m²
Rumelange	40	**77,1**	34 m² - 110 m²	0	/	/
Ville de Luxembourg	544	**81,7**	39 m² - 133 m²	488	**67,3**	40 m² - 124 m²
Grand-Duché de Luxembourg	3 095	**80**		2 107	**84**	

N.B. : La surface minimale indiquée dans la fourchette basse correspond à la surface minimale après exclusion des 5% des surfaces les plus petites. Celle indiquée dans la fourchette haute est la surface maximale après exclusion des 5% les plus élevées.

4. Éducation, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants

La thématique traitée dans cette partie concerne deux aspects relatifs à l'éducation et aux structures d'accueil périscolaires. La premier vise à analyser la distribution tant spatiale que sociale des élèves à partir de 3 ans inscrits dans les écoles fondamentales publiques. Le second aspect apporte des informations sur les différents types de structures d'accueil et de services pour encadrer les élèves en dehors des temps scolaires (crèches, foyers de jour, assistantes parentales…).

L'éducation et la garde d'enfants constituent des défis et des problématiques majeurs pour les acteurs institutionnels tant à l'échelle nationale que locale. Au Luxembourg, ces questions demeurent complexes compte tenu de la croissance démographique que connaît le pays depuis plus de vingt ans, mais aussi des profils multiculturels des nouveaux arrivants qui ne parlent pas nécessairement l'une des trois langues officielles du Luxembourg.

Certains indicateurs envisagés dans ce rapport n'ont pu être réalisés du fait de l'absence de données statistiques, en particulier sur les élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique ou encore sur la santé scolaire.

4.1 Nombre d'enfants scolarisés par niveau et par classe

Encart méthodologique

Plusieurs bases de données ont été mobilisées pour traiter de l'éducation des enfants scolarisés dans les écoles fondamentales publiques. En premier lieu, des données agrégées à l'échelle des communes de la Région Sud provenant du ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE)[2] permettent de connaître et comparer le nombre d'élèves inscrits dans les différents cycles de l'école fondamentale pour l'année scolaire 2019/2020. En second lieu des données communales relatives à la population scolaire inscrite dans les écoles fondamentales publiques pour l'année 2022/2023 sont issues du Service de l'Enseignement de la commune de Schifflange et permettent d'analyser plus finement la répartition spatiale des élèves.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, d'après les statistiques et analyses du MENJE, 1 086 élèves étaient scolarisés dans la commune de Schifflange, représentant 66 classes, réparties dans les 3 écoles publiques que comptent la commune. Comparé aux autres communes de la Région Sud, Schifflange se situe en milieu de tableau : 6ème commune avec le plus d'élèves inscrits et le plus de classes. En effet, ce sont les villes de Esch-sur-Alzette et Differdange qui accueillent le plus grand nombre d'élèves avec respectivement 3 261 et 2 827 enfants accueillis dans les établissements scolaires fondamentales. Les communes qui accueillent le moins d'élèves sont notamment Rumelange (579) et Mondercange (584).

En se concentrant sur la répartition des enfants par cycle à Schifflange pour l'année scolaire 2019/2020, les mêmes statistiques indiquent que 750 enfants (soit 69% du nombre total d'élèves inscrits dans la commune) fréquentent les cycles 2 à 4. Le Cycle 1 - préscolaire compte 263 enfants, soit 24%. Enfin, le Cycle 1 – précoce est composé de 73 élèves (7%). Cette répartition correspond approximativement aux autres villes et communes de la Région Sud. Quelques écarts sont néanmoins à signaler vis-à-vis de la moyenne nationale. En effet, la part des élèves scolarisés en Cycle 1 - précoce (7%) se trouve en deçà de la moyenne nationale (9%). Il est utile de rappeler que l'inscription au précoce n'est pas obligatoire.

[2] Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, *Enseignement fondamental. Statistiques et analyse des résultats scolaires. Année scolaire 2019/2020*. Disponible sur : https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/statistiques-etudes/fondamental/19-20-ef-statistiques-globales.pdf

Tableau 24 Répartition des élèves des écoles fondamentales (MENJE, 2020)

Communes	Cycle 1 – précoce		Cycle 1 – préscolaire		Cycle 2 à 4		Total		
	Élèves	Groupes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Élèves	Classes	Écoles
Schifflange	73	5	263	16	750	45	1086	66	3
Bettembourg	98	6	240	16	713	45	1051	67	3
Differdange	242	17	683	48	1902	127	2827	192	5
Dudelange	118	7	432	29	1364	85	1914	121	6
Esch-sur-Alzette	229	15	799	52	2233	146	3261	213	8
Käerjeng	29	2	178	12	559	37	766	51	2
Kayl	60	4	210	14	638	41	908	59	1
Mondercange	65	4	134	8	385	26	584	38	1
Pétange	90	4	480	29	1437	91	2007	124	3
Rumelange	18	2	131	10	430	30	579	42	1
Sanem	146	9	366	24	1054	66	1566	99	6
Région Sud	1168	75	3916	258	11465	739	16549	1072	39
Luxembourg-ville[3]	563	38	1317	91	3235	234	5115	363	19
Grand-Duché	**4511**	**290**	**11903**	**768**	**33920**	**2214**	**50334**	**3272**	**156**

Tableau 25 Part des élèves inscrits dans les écoles fondamentales (MENJE, 2020)

Communes	Cycle 1 – précoce	Cycle 1 – préscolaire	Cycle 2 à 4
	Part des élèves	Part des élèves	Part des élèves
Schifflange	7%	24%	69%
Bettembourg	9%	23%	68%
Differdange	9%	24%	67%
Dudelange	6%	23%	71%
Esch-sur-Alzette	7%	25%	68%
Käerjeng	4%	23%	73%
Kayl	7%	23%	70%
Mondercange	11%	23%	66%
Pétange	4%	24%	72%
Rumelange	3%	23%	74%
Sanem	9%	23%	67%
Région Sud	7%	24%	69%
Luxembourg-ville	11%	26%	63%
Grand-Duché	9%	24%	67%

[3] Dans les Statistiques globales et analyse des résultats scolaires du MENJE, seuls ont été comptabilisés les élèves inscrits dans les écoles fondamentales publiques sans prendre en considération les écoles internationales publiques, ni les écoles privées.

Les données du Service scolaire de Schifflange pour l'année 2022-2023 indique que 1 024 élèves sont inscrits dans l'une des trois écoles de la commune (soit un léger recul par rapport à l'année scolaire 2019-2020) et sont répartis comme suit :

- 246 élèves pour l'école Nelly Stein
- 335 élèves pour l'école Lydie Schmit
- 443 élèves pour l'école Albert Wingert

Les deux tableaux ci-dessous concernant la répartition des élèves selon les cycles scolaires et la tailles des classes mettent en lumière la d'une part, la relative homogénéité du nombre d'élèves par cycle et donc une certaine constance dans les effectifs des élèves inscrits. On notera tout de même un pic pour les cycles 2.2 et 3.1, avec respectivement 137 et 128 élèves inscrits. D'autre part, la taille des classes par école révèle que le nombre moyen est inférieur à la moyenne nationale qui était de 14,7 en 2016-2017[4].

Tableau 26 Nombre d'élèves inscrits par écoles et par niveau (Service Education de Schifflange, 2022-2023)

Ecoles	Cycles Scolaires									
	1.0	1.1	1.2	2.1	2.2	3.1	3.2	4.1	4.2	Total
A. Wingert	50	39	49	49	54	56	50	51	45	443
L. Schmit	17	44	28	41	50	37	41	35	42	335
N. Stein		26	34	28	33	35	28	32	30	246
Total	67	109	111	118	137	128	119	118	117	1024

Tableau 27 Taille des classes par établissement scolaire (Service Education de Schifflange, 2022-2023)

Ecoles	Nombre moyen d'élèves par classe	Maximum	Minimum
A. Wingert	13,0	18	5
L. Schmit	12,4	18	5
N. Stein	12,3	18	5
Moyenne	12,6	18	5

[4] https://men.public.lu/dam-assets/catalogue-publications/statistiques-etudes/themes-transversaux/16-17-chiffres-cles-fr.pdf

4.2 Nationalité des élèves

Encart méthodologique

A l'instar de l'indicateur précédent, deux bases de données ont été utilisées pour analyser la nationalité des élèves inscrits dans les écoles fondamentales de la commune.

Près de la moitié des élèves (49%) inscrits dans les établissements scolaires de la commune de Schifflange sont de nationalité étrangère pour l'année scolaire 2019/2020. Ce chiffre se situe au-dessus de la moyenne de la Région Sud (40%) et de la moyenne nationale (45%), mais reste nettement moins élevé que dans les communes d'Esch-sur-Alzette, de Differdange et de Pétange. Il est intéressant de signaler que la part des résidents de nationalité étrangère (tout âge confondu) à Schifflange est de 40% en 2022. La part des élèves étrangers inscrits dans les écoles fondamentales y est donc plus importante, confirmant qu'une proportion significative de ménages avec enfants venant s'installer dans la commune sont de nationalité étrangère.

Tableau 28 Nombre et part des élèves étrangers inscrits dans les écoles fondamentales (MENJE, 2020)

Communes	Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves étrangers	Part d'élèves étrangers
Schifflange	1086	534	49%
Bettembourg	1051	460	44%
Differdange	2827	1684	60%
Dudelange	1914	845	44%
Esch-sur-Alzette	3261	2022	62%
Kayl	908	381	42%
Käerjeng	766	262	34%
Mondercange	584	158	27%
Pétange	2007	1149	57%
Rumelange	579	296	51%
Sanem	1566	583	37%
Région Sud	16549	6554	40%
Ville de Luxembourg	5115	3073	60%
Grand-Duché	50334	22642	45%

4.3 Structures d'éducation et d'accueil pour les enfants

Encart méthodologique

Les données officielles sur les crèches et les foyers de jour ont été collectées auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), qui centralise les services d'éducation et d'accueil conventionnés et qui les met à disposition en ligne[5]. Les données sur les capacités d'accueil datent de 2022.

En 2022, il existe 23 structures d'accueil pour les enfants à Schifflange selon le site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, qui recense, de manière systématique ces structures à l'échelle de l'ensemble du pays. Ces structures d'accueil peuvent être différenciées selon leurs modalités de fonctionnement (il existe 11 services conventionnés et 12 services à vocation commerciale), mais également selon leurs types (maisons-relais, foyers de jours, crèches). Au total, ce sont près de 1 038 places qui sont offertes aux enfants, répartis comme suit : 679 dans les structures conventionnées et 359 dans les services à vocation commerciale. Pour obtenir un profil complet de l'offre de garde, il convient également d'ajouter les assistantes parentales, qui sont au nombre de 10 dans la commune. Une assistante parentale a l'autorisation de garder jusqu'à un maximum de cinq enfants. Dans le cas de Schifflange, elles ont la possibilité de garder jusqu'à 49 enfants.

Tableau 29 Capacité des structures d'éducation et d'accueil pour les enfants à Schifflange (MENJE, 2022)

Type de structure d'accueil	Nombre de structures (annexes incluses)	Capacité d'accueil totale
Maisons relais (service conventionné)	7	580
Crèches (service à vocation commerciale)	12	359
Foyers de jour (service conventionné)	4	99
Assistantes parentales	10	49
TOTAL	**33**	**1087**

L'analyse de la répartition spatiale de ces structures d'accueil indique que les maisons relais sont uniquement localisées dans trois quartiers de la commune : Op Hudelen, Centre et Emile Mayrisch. Les crèches sont situées dans la partie sud de Schifflange, c'est-à-dire d'un seul côté de la voie ferrée. Enfin, les assistantes parentales sont plutôt concentrées dans les quartiers un peu moins favorables (surtout Emile Mayrisch). Il est à noter qu'il n'y a aucune de ces structures dans le quartier Op Soltgen.

[5] https://ssl.education.lu/sea/StaarkKanner

Figure 14 Carte des structures d'accueil pour les enfants à Schifflange (2022)

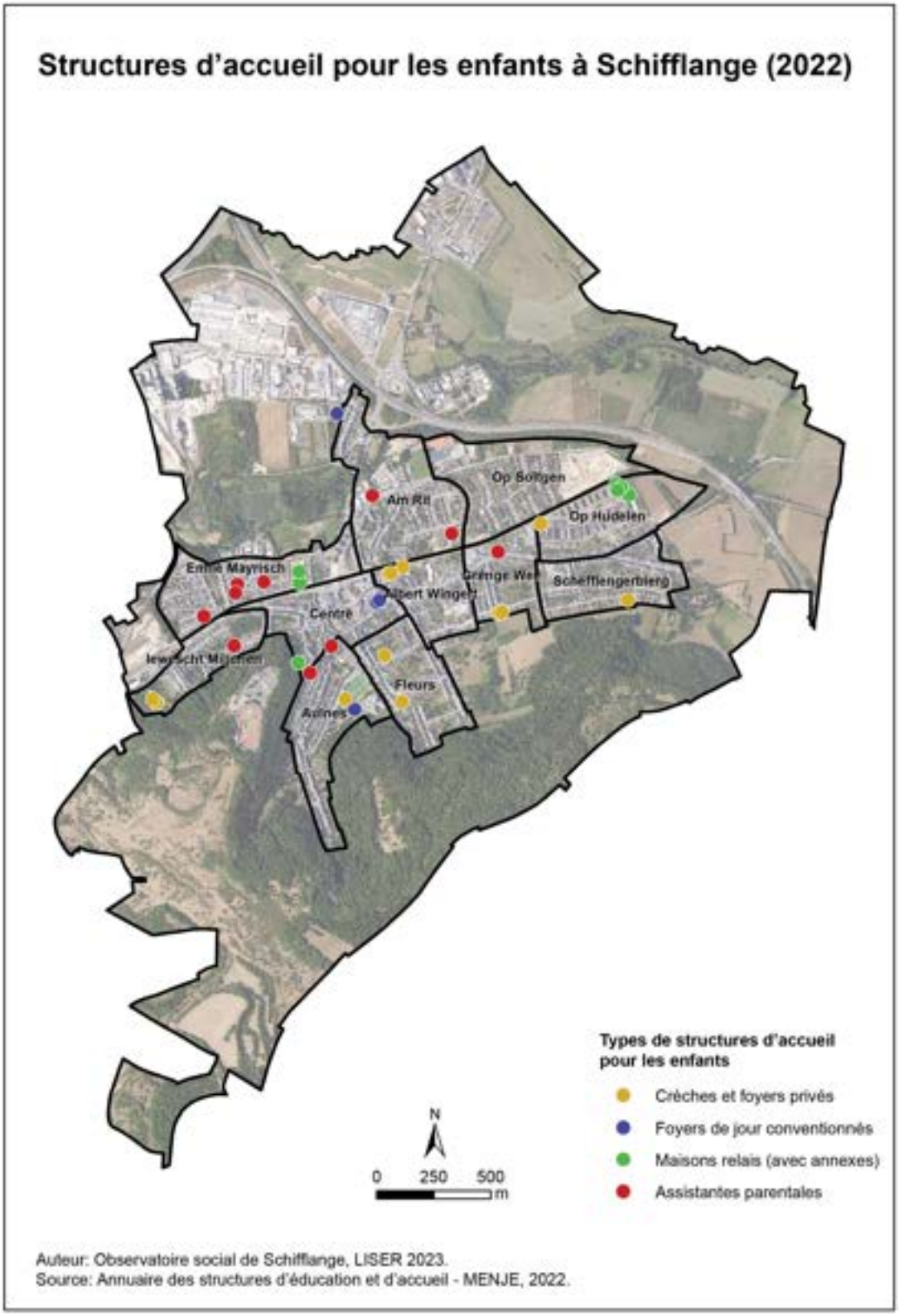

5. Emploi et activités économiques

Cette partie traite plus particulièrement du volet économique de la commune de Schifflange. Elle s'intéresse d'une part à la question de l'emploi au lieu de travail, c'est-à-dire à l'emploi au sein de la commune et plus particulièrement à la provenance des salariés qui travaillent à Schifflange. D'autre part, cette partie s'intéresse aux activités économiques qui sont présentes sur le territoire de Schifflange en se focalisant sur les sièges sociaux ainsi que le commerce existant dans la commune. Un accent supplémentaire est réalisé sur les secteurs d'activités dans lesquels travaillent les habitants de Schifflange, mais aussi sur les bénéficiaires de l'indemnité de chômage résidant dans la commune.

5.1 Provenance des actifs travaillant à Schifflange

Encart méthodologique

Les données sur l'emploi au lieu de travail sont lacunaires au Luxembourg. Néanmoins, des données ont pu être produites grâce à une collaboration entre le STATEC, l'Administration des contributions directes et le Département de l'Aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire. Le fichier le plus récent disponible date de 2017. Ces données permettent ainsi d'apporter un premier éclairage sur l'état du marché du travail à Schifflange.

Les données collectées au sujet des salariés venant travailler à Schifflange montrent que de nombreux emplois se trouvent sur le territoire communal. En effet, en 2017, Schifflange comptait 3 227 personnes travaillant sur son territoire.

De par sa position géographique très proche de la frontière française, Schifflange attire des travailleurs résidant dans le nord de la Lorraine et de la Région Sud du Luxembourg. En disposant par ailleurs d'une gare ferroviaire bien desservie ainsi que d'un accès autoroutier proche, Schifflange est particulièrement accessible à la fois en transport en commun et en voiture.

Le tableau ci-dessous ainsi que la carte permettent d'évaluer la provenance des travailleurs. Tout d'abord, il est intéressant de signaler que la majeure partie des travailleurs de la commune de Schifflange proviennent principalement du Luxembourg (60%). Parmi ces travailleurs, près de 15% résident à Schifflange même et 12% à Esch-sur-Alzette. Parmi les autres communes luxembourgeoises pourvoyeuses de travailleurs sont notamment Differdange et Dudelange (4%). Une part conséquente des travailleurs réside en France (32%). Les travailleurs frontaliers français habitent principalement à Thionville et dans les communes de Villerupt et Audun-le-Tiche (environ 3%). La carte suggère que le bassin de recrutement de main d'œuvre couvre une large partie du Nord-Lorrain en France et s'étend jusqu'à Metz en direction du Sud. 5% des personnes travaillant à Schifflange résident en Belgique. Le bassin de recrutement en Belgique s'étend sur l'ensemble des communes contigües à la frontière, mais aussi le long des axes routiers principaux (E25 et N88). Ainsi, les frontaliers belges venant travailler à Schifflange sont installés principalement dans les communes d'Aubange, de Messancy ou en encore d'Arlon. Une part relativement plus faible des travailleurs provient d'Allemagne (3%). Les frontaliers allemands résident pour la plus grande partie d'entre eux à Trèves et à Perl.

Tableau 30 Provenance des salariés travaillant à Schifflange (STATEC, Dater, Administration des Contributions Directes, 2017)

Pays de résidence des actifs	Nombre	Part
Luxembourg	1 937	60%
France	1 048	32%
Belgique	154	5%
Allemagne	88	3%
Total	3 227	100%

Figure 15 Carte des communes de résidence des personnes travaillant à Schifflange et habitant au Luxembourg (2017)

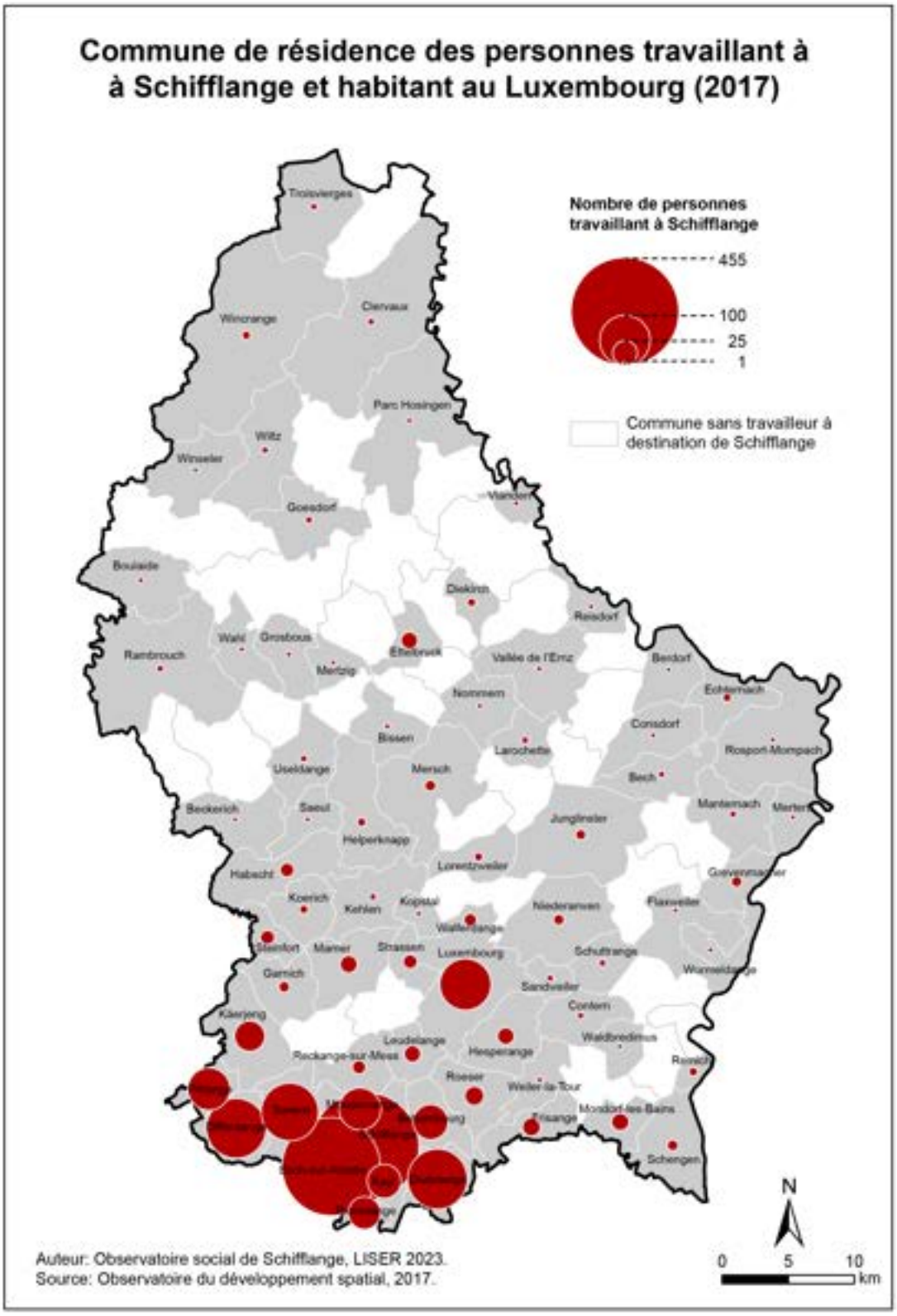

Figure 16 Carte des communes de résidence des frontaliers travaillant à Schifflange (2017)

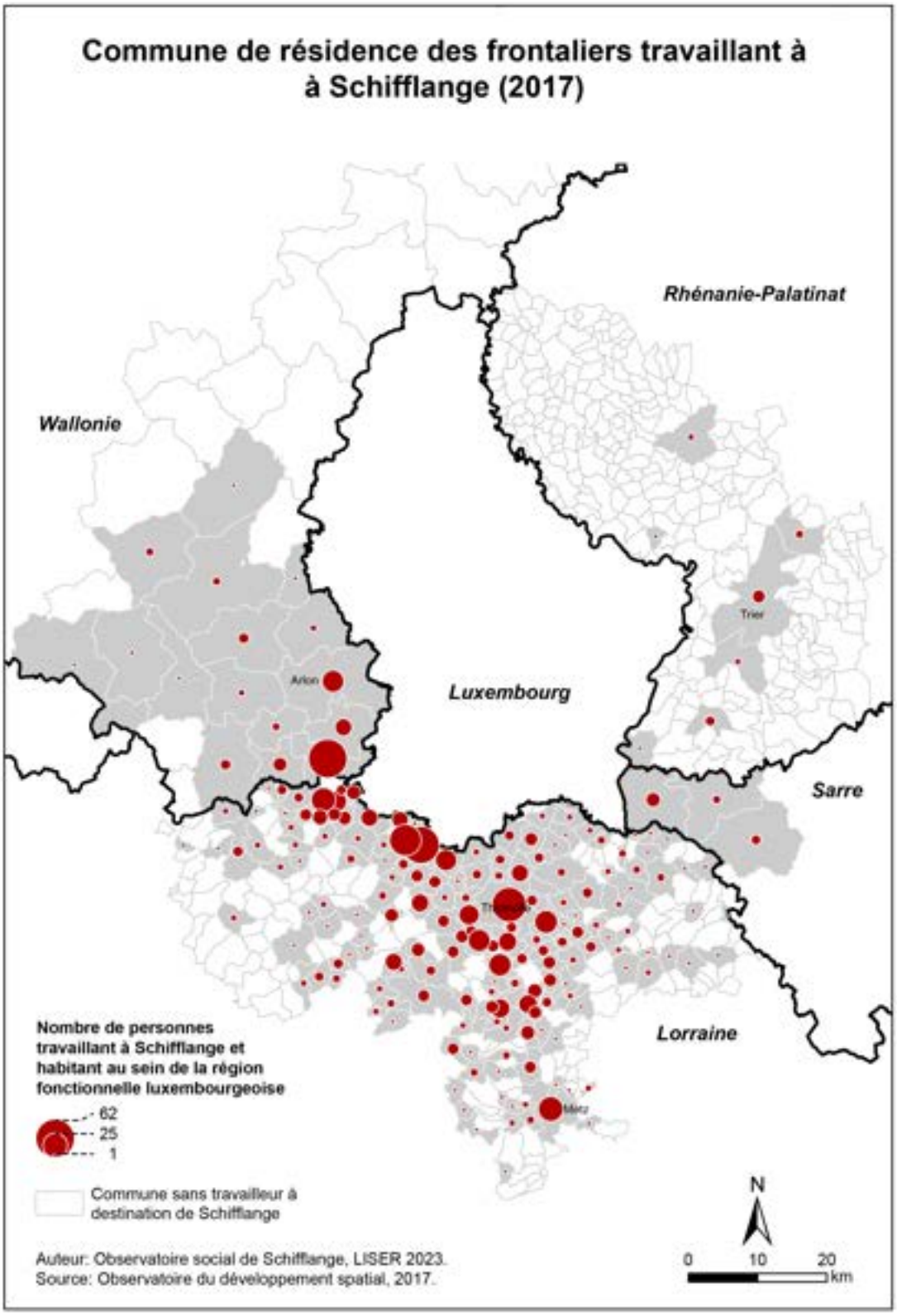

5.2 Bénéficiaires de l'indemnité de chômage

Encart méthodologique

Les chômeurs indemnisés comptabilisés dans cet indicateur correspondent à l'ensemble des individus âgés entre 16 et 64 ans enregistrés auprès de l'ADEM et percevant une indemnité de chômage, ce qui inclus les bénéficiaires d'un reclassement externe qui ne peuvent plus, pour des raisons de santé, exercer leur dernier poste de travail, mais qui ne peuvent pas non plus prétendre à la pension d'invalidité. Les chômeurs indemnisés sont rapportés à l'ensemble de la population active résidente à Schifflange, composée de la somme des personnes qui travaillent et des chômeurs indemnisés. Les calculs sont réalisés sur base des données de l'IGSS à la situation de janvier 2022. Il faut préciser que cet indicateur diverge des statistiques nationales sur le taux de chômage, qui comporte non seulement les chômeurs indemnisés, mais également les chômeurs non indemnisés, qui sont soit en fin de droit, ou bien qui n'ont pas cotisé assez longtemps pour pouvoir bénéficier de l'indemnité.

Selon le STATEC, le taux de chômage à Schifflange était de 5,78% en 2022, ce qui représente une nette diminution par rapport à 2021 (7,51%). Cela s'inscrit dans les mêmes tendances que celles observables à l'échelle nationale.

Le nombre de chômeurs indemnisés, quant à lui, était de 186 personnes, ce qui, sur une population active totale de 5 098 individus, donne un taux de 3,6%. A titre de comparaison, ce taux est nettement plus bas qu'à Esch-sur-Alzette (5,2%).

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à bénéficier de l'indemnité de chômage (57,5% contre 42,5%). Il en va de même pour les catégories de la population les plus jeunes, avec 4,2% des 25-29 ans (la catégorie des moins de 25 ans n'est que peu représentative en raison de la faible proportion d'actifs qui, rappelons-le excluent les étudiants ou jeunes en formation) et surtout pour la catégorie des 60-64 ans, qui présente une valeur tout à fait significative (11,4%). Toutefois, cette dernière valeur est à relativiser du fait de la faiblesse de l'effectif total, qui ne compte que 16 individus.

Tableau 31 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par genre (IGSS, 2022)

Genre	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de personnes actives	Part des chômeurs indemnisés par rapport à l'ensemble de la population active du genre, en %
Femmes	79	2403	3,3
Hommes	107	2695	4,0

Tableau 32 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par classe d'âge (IGSS, 2022)

Classe d'âge	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de personnes actives	Part des chômeurs indemnisés par rapport à l'ensemble de la population active de la classe d'âge (en %)
Moins de 25 ans	19	366	5,2
25-29 ans	28	661	4,2
30-34 ans	20	861	2,3
35-39 ans	20	725	2,8
40-44 ans	27	673	4,0
45-49 ans	14	593	2,4
50-54 ans	27	588	4,6
55-59 ans	15	454	3,3
60-64 ans	16	140	11,4

Tableau 33 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par nationalité (IGSS, 2022)

Nationalité	Nombre de chômeurs indemnisés	Nombre de personnes actives	Part des chômeurs indemnisés par rapport à l'ensemble de la population active du groupe de nationalité (en %)
Luxembourgeoise	77	2803	2,7
Française	13	285	4,6
Portugaise	55	1105	5,0
Autre UE-28 (+D, B)	14	393	3,6
Autre	27	512	5,3

Lorsque l'on croise ces données avec celles sur les nationalités, les Luxembourgeois sont de loin les plus nombreux (en valeurs absolues) à être en situation de chômage indemnisé (2 803 individus). Par contre, ils sont le moins statistiquement représentés parmi les chômeurs indemnisés par rapport à leur poids démographique réel. Ainsi, seuls 2,7% des Luxembourgeois sont bénéficiaires de l'indemnité de chômage.

La répartition spatiale des bénéficiaires de l'indemnité de chômage montre une différence largement attendue entre les quartiers centraux un peu plus défavorisés (Centre, Iewescht Millchen) et les quartiers plus récents accueillant des populations nettement plus aisées (Op Hudelen, Schëfflengerbierg). Elle marque également une vraie différence par rapport à la répartition spatiale des bénéficiaires de l'allocation de vie chère (voir indicateur 7.1 pour plus de précision). Ainsi, le quartier Iewescht Millchen compte, proportionnellement presque deux fois plus de chômeurs indemnisés que le quartier Centre, alors que ce dernier quartier compte nettement plus de bénéficiaires de l'allocation de vie chère. Il n'y a donc pas de relation spatiale stricte entre la part des chômeurs et la part des ménages à revenus modestes. Il ne faut pas oublier que ces populations en situation de chômage indemnisé que l'on considère comme vulnérables, le sont moins que celles qui ne perçoivent pas d'indemnité de chômage, car elles sont en fin de droit ou n'ont pas assez cotisé pour pouvoir en bénéficier.

Figure 17 Carte du chômage indemnisé à Schifflange (2022)

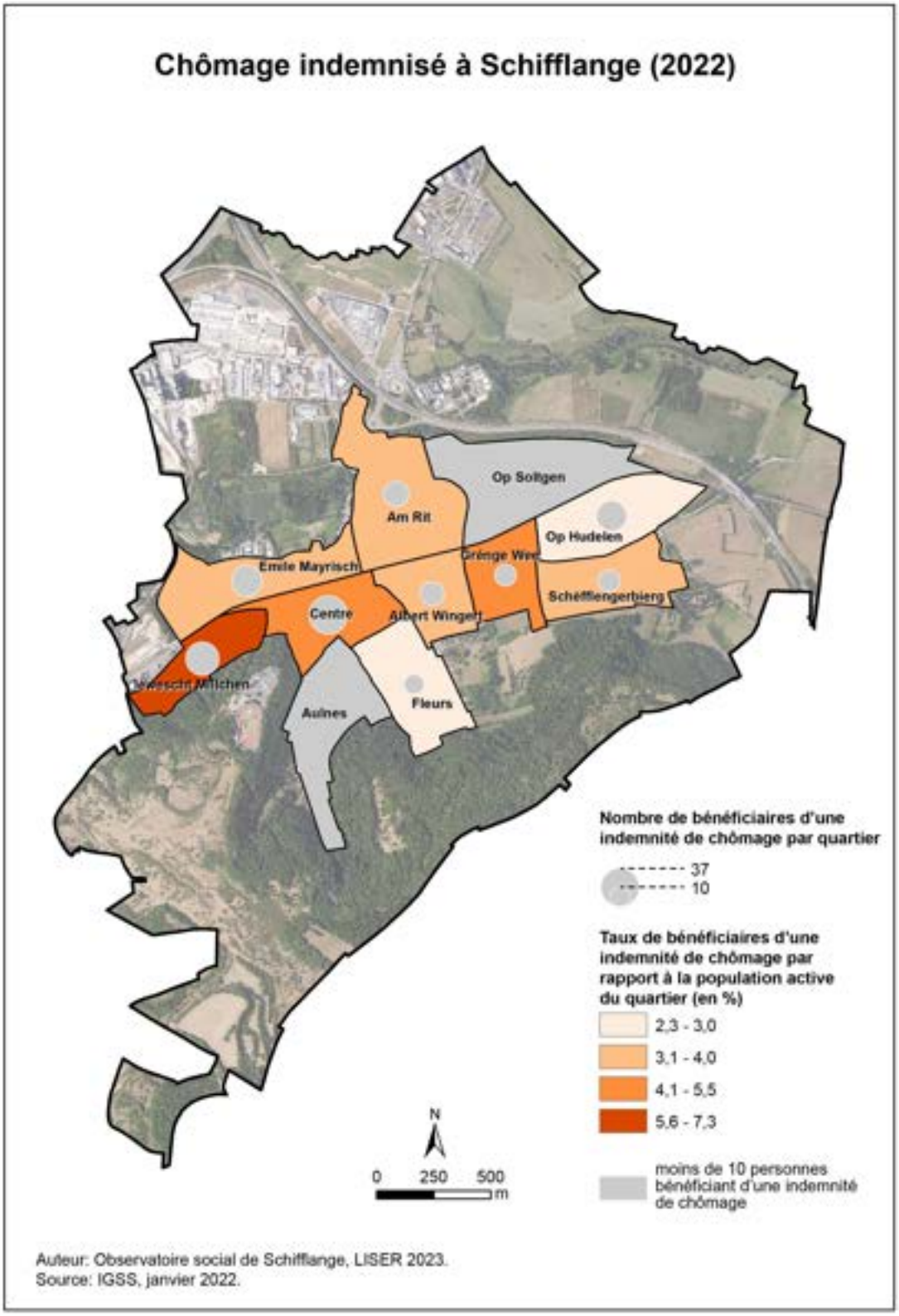

5.3 Sièges sociaux

Encart méthodologique

Mesurer le nombre ou le type d'entreprises est un vrai défi en l'absence de données statistiques complètes et accessibles. Afin d'évaluer l'activité économique à Schifflange, on peut toutefois recourir au nombre et à la localisation des sièges sociaux repris dans le Répertoire des entreprises luxembourgeoises publié régulièrement par le STATEC. Ces chiffres ont toutefois des limites, car étant donné qu'ils ne prennent en compte que les sièges sociaux, il n'existe pas d'information sur les entreprises existantes à Schifflange et dont le siège social est localisé dans une autre commune. En même temps, si un siège social détient une ou plusieurs filiales au sein de la commune, celles-ci ne sont pas comptabilisées non plus. De plus, les entreprises individuelles n'ont pas pu être analysées en raison du Règlement général sur la protection des données. L'année de référence prise en compte pour établir cet indicateur est 2020.

En 2020, on dénombrait 402 entreprises qui avaient leur siège social à Schifflange. A titre de comparaison, il y avait 37 807 entreprises déclarées dans tout le pays, dont 1 707 à Esch-sur-Alzette, 484 à Mondercange ou 254 à Kayl. Schifflange est la vingtième commune du Grand-Duché en termes d'entreprises implantées sur son territoire.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les secteurs d'activités dans la commune sont particulièrement diversifiés. Le secteur du commerce et de l'automobile constitue le secteur d'activités le plus important avec 102 entreprises répertoriées sur le territoire communal, représentant ainsi 25% des sièges sociaux présents sur la commune. En deuxième position vient le secteur de la construction, qui apparaît également de manière particulièrement significative avec 63 entreprises, soit 16% des sièges sociaux présents à Schifflange. Ensuite, cinq types de secteurs représentent entre 7% et 9% des sièges sociaux et concernent diverses activités : Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (38 entreprises), Autres activités de service (31), Activités spécialisées, scientifiques et techniques (33), Hébergement et restauration (29) ou encore les Activités immobilières (28). Les productions manufacturières et industrielles comptent au total 14 entreprises à Schifflange, soit plus de 3% des sièges sociaux recensés, quasiment similaire, à ce que l'on retrouve dans les secteurs du Transport et de l'entreposage ou encore des Télécommunications où 'on dénombre 13 sièges d'entreprises implantées localement.

Il est important de signaler que, l'analyse des sièges sociaux ne permet toutefois pas de dresser un portrait exhaustif de l'activité économique réelle déployée sur la commune. En effet, d'autres indicateurs comme le nombre d'employés au siège social ou encore le chiffre d'affaire des entreprises pourraient donner une image plus fidèle de l'activité économique de Schifflange.

Tableau 34 Sièges sociaux par secteur d'activités (STATEC, 2020)

Secteur	Nombre	Part
G - Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	102	25%
F - Construction	63	16%
MA - Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	38	9%
MC - Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	33	8%
S - Autres activités de services	31	8%
I - Hébergement et restauration	29	7%
L - Activités immobilières	28	7%
N - Activités de services administratifs et de soutien	22	5%
C - Productions manufacturières et industrielles	14	3%
H - Transports et entreposage	13	3%
J - Télécommunications	13	3%
P - Enseignement	8	2%
K - Activités financières et d'assurance	4	1%
E - Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2	0%
R - Arts, spectacles et activités récréatives	2	0%
Total	402	100%

5.4 Nombre et types de commerces et services

Encart méthodologique

Cet indicateur est construit sur la base de données sur le commerce et les services collectée par le Département de l'Aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire en 2020. Il s'agit d'un relevé de types de commerces et de services choisis sur l'ensemble de territoire communal. Même si la base de données n'est pas exhaustive (les magasins de vêtements, de chaussures, les parfumeries ou encore les fleuristes n'ont pas été comptabilisés dans cette base de données), elle permet néanmoins de donner des informations complémentaires par rapport aux sièges sociaux.

En 2020, la commune de Schifflange était dotée d'une grande diversité de commerces. Ce sont principalement des commerces de proximité, ce qui témoigne d'un fort potentiel de réponse aux besoins locaux en matière d'achat et de services.

L'analyse détaillée des données sur le commerce et certains services révèle que le tissu commercial est fortement structuré par les établissements du secteur de l'HORECA. En effet, les restaurants et les bars représentent près de 45% des commerces de la commune. Les coiffeurs viennent en seconde position, avec 9 établissements. Les commerces relatifs aux produits alimentaires sont seulement au nombre de 6 dans la commune (2 boulangeries, 1 boucherie et 3 épiceries-supermarchés).

La répartition spatiale des commerces dans la commune apparaît assez inégale. En effet, la plupart des commerces sont localisés dans les quartiers Centre et Albert Wingert, principalement le long de l'avenue de la Libération et de la rue Basse. Les services de proximité se trouve ainsi concentrés au centre-ville (boulangerie, boucherie, bureau de poste, supermarché ou opticien). Le quartier Centre polarise en particulier les commerces en lien avec la restauration. Il est à noter que certains coiffeurs ont une localisation moins centrale et plus diffuse sur le territoire communal tout comme certains autres services comme le centre contrôle technique (partenaire de la SNCT) ou les stations-services.

Tableau 35 Commerces et services implantés à Schifflange (DATer, 2020)

Type de commerces et de services	Nombre
Restaurant	17
Bar	13
Coiffeur	9
Garage	5
Banque	3
Épiceries, supermarchés, hypermarchés	3
Boulangerie	2
Bureau de poste	2
Contrôle technique	2
Librairies	2
Opticien	2
Pharmacie	2
Boucherie	1
Marché	1
Station-service	1
Vétérinaire	1
Total	66

Figure 18 Carte de la localisation des commerces et services à Schifflange (2020)

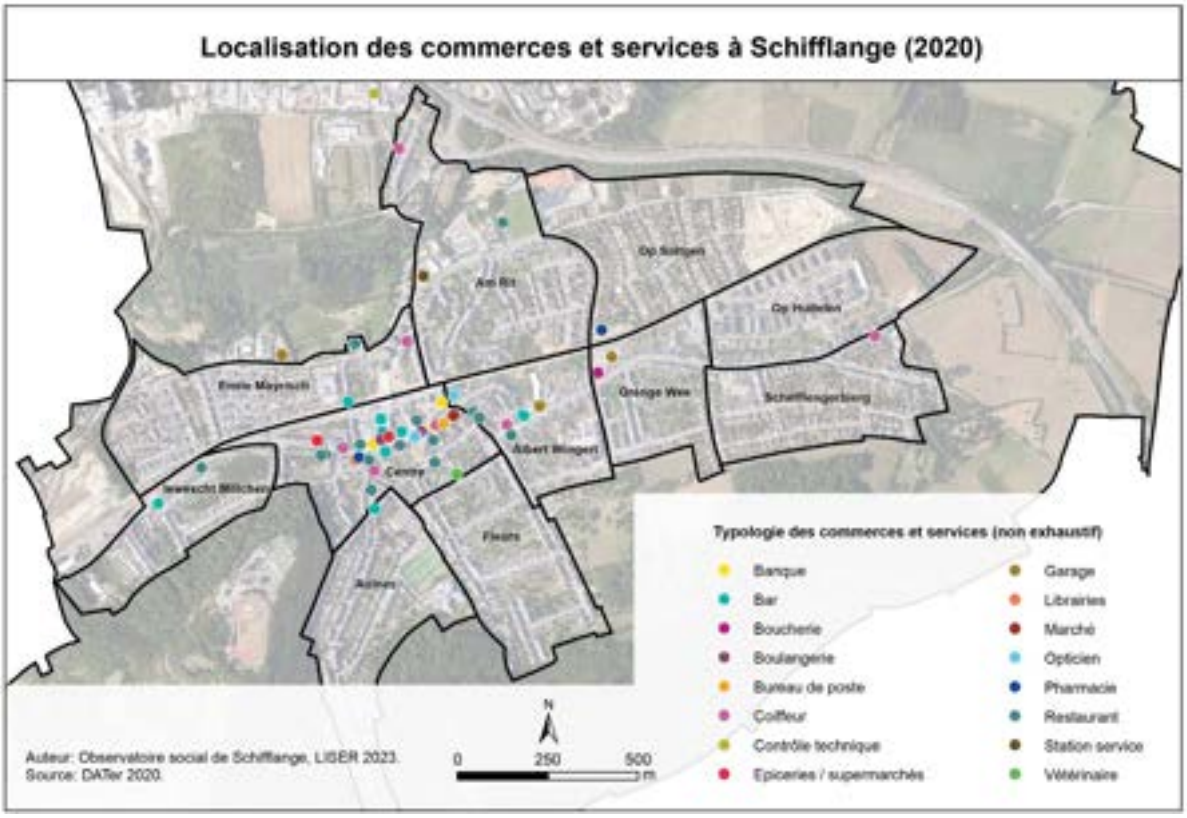

5.5 Secteurs d'activités économiques

Encart méthodologique

Les données sur les secteurs d'activités proviennent de l'IGSS en date de janvier 2022 et suivent le code NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne). Un tableau récapitulatif des secteurs d'activités pris en compte dans l'analyse détaille les différents types de secteur. Les données se réfèrent à la population de la commune qui a un emploi.

Le nombre de personnes qui résident dans la commune et qui y travaillent est de 4 934. La répartition par secteurs d'activités économiques révèle que près de la moitié des résidents ayant un emploi travaillent dans les trois secteurs dominants de l'administration publique (presque 1 100 personnes – soit 22,2%), la santé humaine et l'action sociale (12,4%) et la construction (9,6%). La plupart des autres personnes ont un emploi dans l'un des six secteurs suivants : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles (8,3%), Activités de services administratifs et de soutien (6,7%), Activités financières et d'assurance (5,9%), Hébergement et restauration (5,7%), Activités spécialisées, scientifiques et techniques (5,3%) et Transports et entreposage (5,3%). Les personnes travaillant dans l'industrie ne représentent que 3,8% des résidents ayant un emploi.

La distribution de l'emploi par quartier selon les codes NACE est également intéressante pour faire ressortir des spécificités de manière spatialisée. Ainsi, le quartier Op Soltgen, par exemple, concentre une part tout à faire importante de personnes travaillant dans l'Administration publique (secteur O), avec 43,5% des actifs occupés contre une moyenne communale qui n'est que de 22,2%. A l'inverse, on observe une surreprésentation relative des personnes travaillant dans la Construction (secteur F) dans les quartiers Albert Wingert et Iewescht Millchen et dans le secteur des Activités de services administratifs et de soutien (secteur N) à Iewescht Millchen. Le quartier Centre, qui comprend de nombreux restaurants et bars, est également celui qui ressort par l'importance des actifs travaillant dans ces secteurs d'activité, avec une valeur relative qui est double de celle observée au niveau communal.

Tableau 36 Distribution des salariés selon les secteurs d'activités à l'échelle des quartiers (IGSS, 2022)

Quartier	Part des personnes par code NACE et par quartier (en %)														
	B+C	F	G	H	I	J	K	M	N	O	Q	T	Autres	Sans indication	Total
Albert Wingert	1,3	12,7	9,4	4,8	7,4	4,3	5,9	3,8	7,4	18,8	14,0	1,8	4,8	3,6	100
Am Rit	4,3	9,9	5,5	4,8	5,1	4,8	6,3	3,9	8,0	20,7	14,2	2,9	6,7	2,9	100
Aulnes	4,4	11,4	8,4	3,8	2,7	3,0	4,1	5,2	6,0	26,2	14,7	1,6	7,1	1,4	100
Centre	5,0	12,0	9,3	5,5	10,3	2,8	5,4	3,9	10,5	14,1	10,8	1,5	6,5	2,6	100
Emile Mayrisch	4,7	10,2	12,3	6,4	6,1	2,7	6,2	7,4	5,2	17,5	11,4	2,5	4,0	3,6	100
Fleurs	2,6	8,1	5,8	5,8	5,6	3,0	5,6	6,3	4,9	29,3	11,2	3,0	6,3	2,6	100
Grénge Wee	0,4	8,9	8,9	5,8	4,9	4,9	3,6	5,8	4,0	23,7	15,6	3,1	8,5	1,8	100
Iewescht Millchen	4,7	14,1	7,7	5,0	7,2	3,6	3,0	2,8	14,1	18,5	8,0	3,6	5,8	1,9	100
Op Hudelen	3,8	4,9	7,5	6,4	3,0	4,7	8,4	7,3	3,3	28,0	13,0	0,8	5,5	3,4	100
Op Soltgen	2,2	3,3	6,5	0,0	0,0	1,1	7,6	2,2	2,2	43,5	16,3	0,0	10,9	4,3	100
Schëfflengerbierg	4,0	8,3	11,2	3,3	4,3	4,0	6,3	5,3	5,0	25,1	13,5	0,7	5,9	3,3	100
Schifflange	3,8	9,6	8,6	5,3	5,7	3,6	5,9	5,3	6,7	22,2	12,4	1,9	6,0	2,9	100

Section	Désignation des codes NACE
B+C	Industries extractives et manufacturière
F	Construction
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
Q	Santé humaine et action sociale
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre

6. Revenus

L'objectif de cette partie est de renseigner sur le niveau des revenus des résidents de la commune.

Les données collectées et traitées dans cette partie proviennent de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS). Elles ont permis d'analyser les disparités socio-spatiales à l'échelle des quartiers de la commune.

Il est important de signaler que les données sur les revenus bruts correspondent aux salaires mensuels bruts, aux prestations familiales, aux revenus de remplacement (comme par exemple les retraites) ainsi que les aides sociales perçus par les résidents. Les données se réfèrent aux individus. Ces données ne tiennent pas compte du patrimoine que peuvent posséder les ménages. Or, il est tout à fait envisageable que certains d'entre eux disposent d'un patrimoine important et perçoivent des revenus faibles issus de leur travail ou de prestations sociales. Par conséquent, l'interprétation des indicateurs produits dans cette partie ne constitue qu'un aspect d'une réalité sociale plus complexe qu'il faudrait enrichir et approfondir. Néanmoins, les indicateurs sur les revenus constituent à ce jour la meilleure approche possible pour estimer de manière quantitative les conditions de vie des habitants de la commune.

6.1 Niveaux de revenus

Encart méthodologique

Les données sur les revenus fournies par l'IGSS se rapportent aux individus (et non aux ménages, faute d'informations sur la composition des ménages vivant dans le même logement). Les données correspondent aux revenus du mois de janvier 2022. Le revenu mensuel brut comprend la somme du salaire, des prestations familiales, des revenus de remplacement ainsi que des aides sociales perçues par chaque individu. Les autres types de revenus comme des revenus mobiliers ou immobiliers ne sont pas connus, ce qui fait que les données présentées dans ce rapport ne peuvent être comparées à d'autres sources de données, comme l'enquête sur les revenus et les conditions de vie des ménages EU-SILC, par exemple. Les 5% des revenus les plus bas ont été exclus (ce qui correspond aux revenus inférieurs à 900 €), car il s'agit très souvent de personnes bénéficiant de transferts sociaux mais qui en réalité sont rattachées à un ménage au sein duquel une autre personne perçoit l'essentiel des revenus.

En janvier 2022, le revenu mensuel moyen brut à Schifflange était de 4 269 € pour les personnes percevant un revenu (soit 7 018 personnes à Schifflange). Le revenu médian, qui départage la population en deux parts égales, était de 3 762 €.

A l'échelle des quartiers, la distribution spatiale des revenus n'est pas homogène et on observe une nette division territoriale entre les quartiers de l'Est, qui ont les revenus moyens les plus élevés (Op Soltgen : 5 673 €, Schëfflengerbierg : 4 920 €, et Op Hudelen : 4 778 €) et les quartiers de l'Ouest et du Centre qui ont les revenus moyens les plus bas (Iewescht Millchen : 3 697 €, Centre : 3 739 €, Albert Wingert : 3 835 € et Emile Mayrisch : 4 017 €). Cette répartition spatiale est également identifiable quand on cartographie les revenus médians.

Figure 19 Carte du revenu moyen brut à Schifflange (2022)

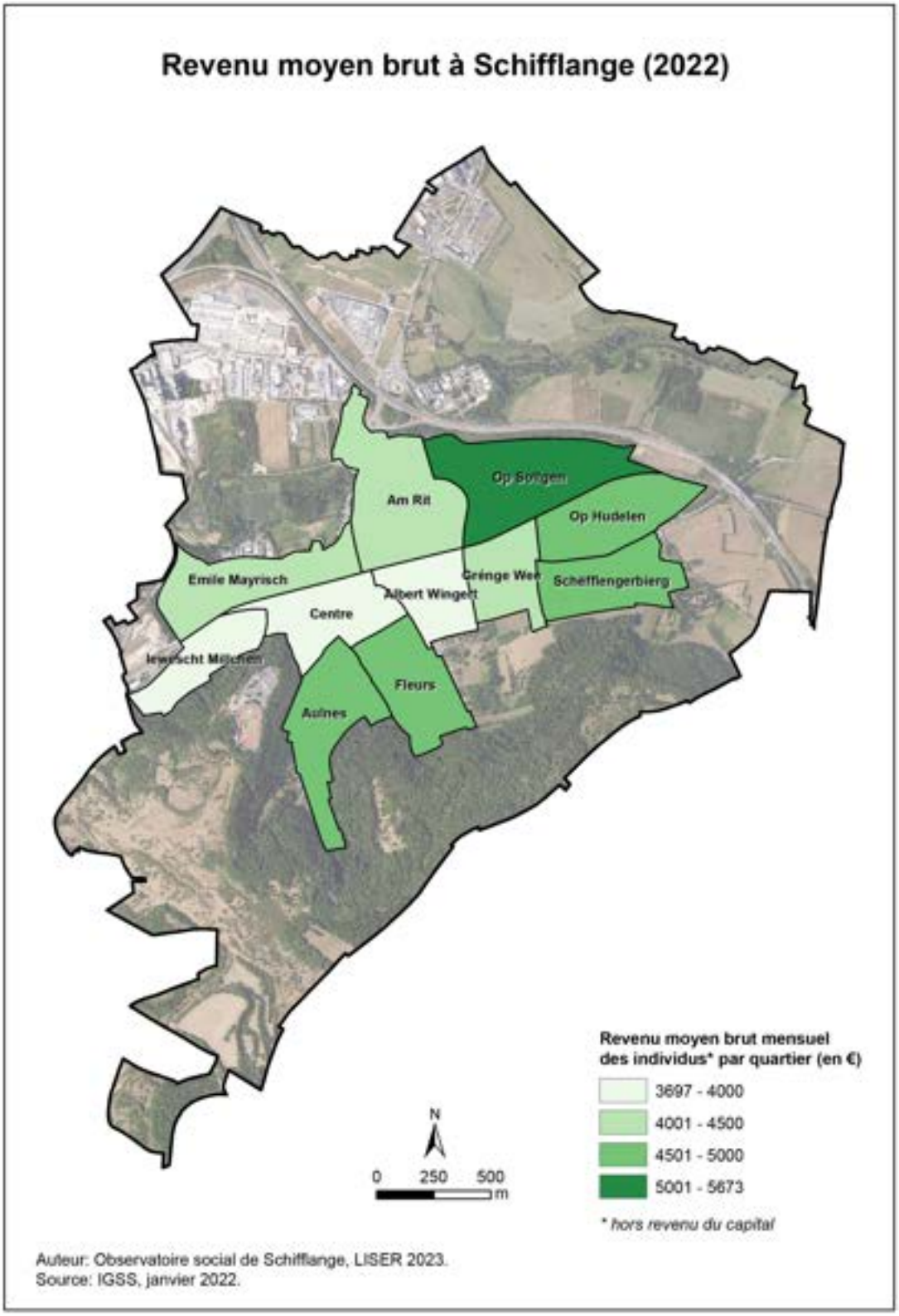

Figure 20 Carte du revenu médian brut à Schifflange (2022)

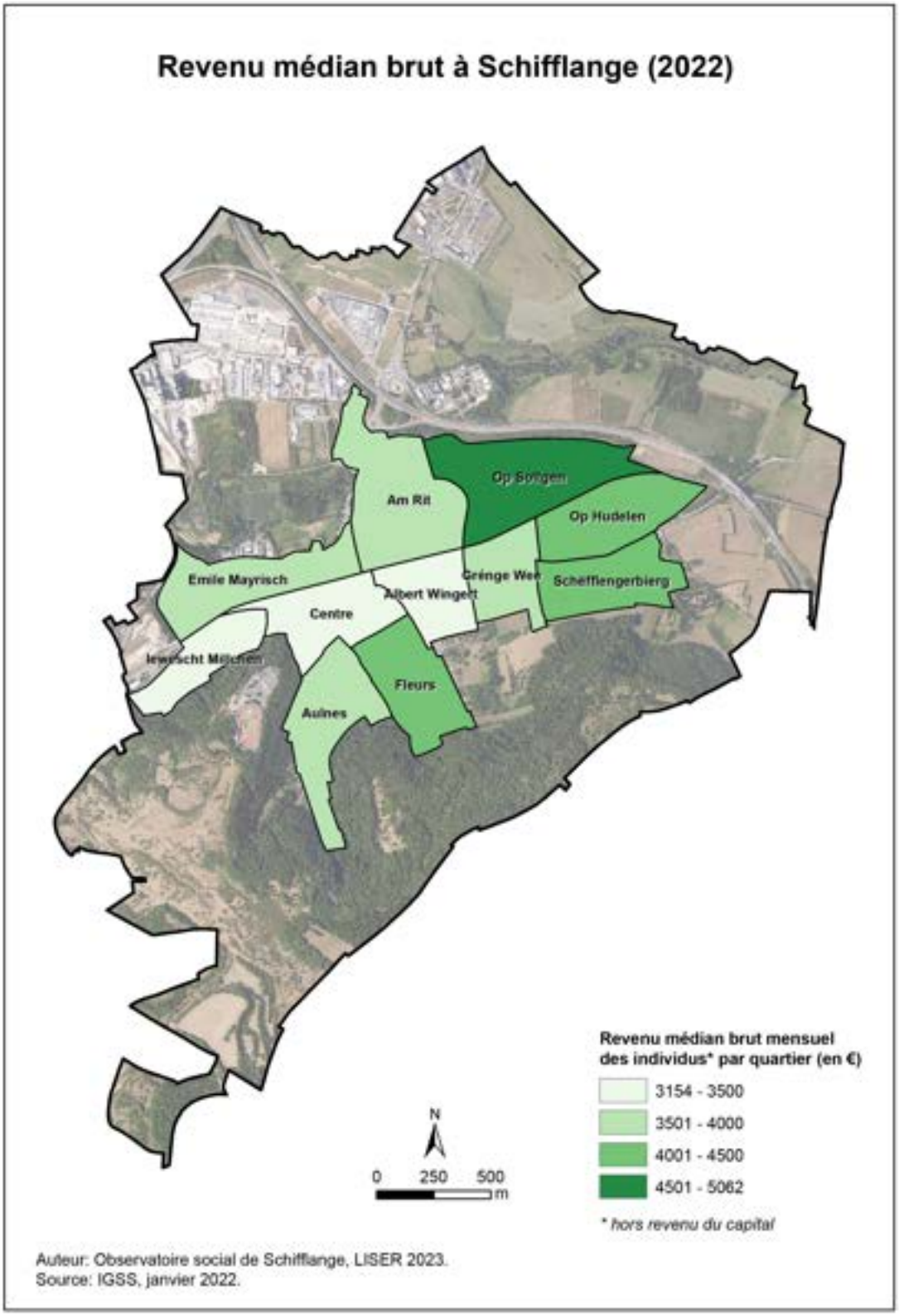

Si les revenus calculés dans ce rapport ne peuvent pas être comparés directement, pour des raisons méthodologiques (car liées à l'échelle individuelle et non à celle des ménages), aux données d'autres enquêtes sur les revenus, comme mentionné dans l'encadré, il est en revanche tout à fait possible de les comparer à ceux de l'Observatoire social d'Esch-sur-Alzette qui utilise la même approche. On note que les revenus à Schifflange sont légèrement supérieurs à ceux touchés par les Eschois, puisque le revenu moyen y est de 3 868 € (soit 9% de moins qu'à Schifflange), et le revenu médian de 3 237 € (soit 14% de moins).

En outre, un avantage que permet cette approche est de pouvoir comparer les revenus mensuels bruts selon le genre. Les écarts de revenus entre les hommes et les femmes sont par ailleurs très importants, avec, pour les revenus moyens, un différentiel absolu de 722 € brut par mois. Les hommes gagnent ainsi en moyenne 15% de plus que les femmes.

Tableau 37 Distribution des revenus mensuels bruts selon le genre (IGSS, 2022)

Genre	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)
Femmes	3 347	3 892	3 386
Hommes	3 671	4 614	4 132

Lorsque l'on croise les revenus par genre avec les classes d'âge, on observe sans surprise que les revenus suivent d'abord une trajectoire ascendante avec l'âge, ce qui s'explique par l'expérience accumulée qui se traduit par des augmentations de salaires. Les pics de revenus sont atteints chez les femmes lorsqu'elles ont 40-44 ans et chez les hommes, dix ans plus tard, quand ils ont entre 50-54 ans.

Tableau 38 Distribution des revenus mensuels bruts par classe d'âge selon le genre (IGSS, 2022)

Classe d'âge	Femmes			Hommes		
	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)
Moins de 20 ans	11	1888	1867	21	1682	1478
20-24 ans	143	2814	2708	149	2837	2630
25-29 ans	340	3885	3681	318	3720	3455
30-34 ans	423	4546	4297	451	4576	4261
35-39 ans	348	4514	3923	379	4654	4161
40-44 ans	310	4548	3817	367	5005	4406
45-49 ans	280	4369	3353	319	5131	4425
50-54 ans	302	3873	3030	323	5348	4413
55-59 ans	277	3621	2965	362	4833	3937
60-64 ans	216	3268	2745	284	4439	3808
65-69 ans	196	3112	2562	188	4492	4379
70-74 ans	142	3257	2866	194	4821	4696
75 ans et plus	357	3359	3416	313	4712	4548

Les revenus des femmes augmentent ainsi jusque 34 ans, puis à partir de cet âge, leurs revenus moyens atteignent un premier plateau (4 500 €). Après 45 ans, ils baissent petit à petit. Cette diminution peut s'expliquer en partie par le fait que de nombreuses femmes réduisent leur temps de travail à partir de cet âge. Selon le STATEC, après 40 ans, près d'une femme sur deux est à temps partiel au Luxembourg. Pour les hommes, la progression est constante jusqu'à 54 ans (5 348 €), puis les revenus moyens sont moins élevés jusqu'à l'âge de la retraite (4 439 €). Il est à noter que les hommes de plus de 70 ans vivant à Schifflange perçoivent un revenu supérieur à ceux qui ont entre 60 et 69 ans. L'écart de revenus des personnes retraitées entre les hommes et les femmes est plus important qu'en début de carrière. Jusqu'à 34 ans, les revenus moyens sont quasiment identiques, mais à partir de 40 ans, ces écarts sont significatifs.

L'analyse des revenus par nationalité indique en premier lieu que près de 60% des résidents touchant des revenus sont des Luxembourgeois ; les Portugais représentent environ 20%. Les 20% restant sont donc répartis entre les autres nationalités européennes et les nationalités extra européennes. En second lieu, des différences significatives de revenus existent selon les nationalités. En effet, les personnes percevant les revenus les plus élevés, qu'ils soient moyens ou médians, sont assez clairement les Belges (respectivement 5 221 € et 4 950 €), suivis par les Allemands et les Français. Les Luxembourgeois touchent quant à eux des revenus moyens supérieurs à 4 700 €. A l'opposé, les Portugais sont ceux qui ont les revenus les plus bas, avec des revenus moyens de 3 085 €. Les habitants avec d'autres nationalités européennes ou extra européennes ont également des revenus moyens inférieurs à 4 000 € par mois, soit sous le revenu mensuel moyen brut des résidents de la commune.

Tableau 39 Revenus mensuels moyens et médians selon les nationalités (IGSS, 2022)

Nationalités	Total		
	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)
Allemande	48	4989	4177
Autre	568	3518	2905
Autre UE-28	374	3992	3395
Belge	68	5221	4950
Française	315	4944	4130
Luxembourgeoise	4265	4704	4344
Portugaise	1380	3085	2870

Lorsque l'on croise les données sur les revenus avec les variables des nationalités et du genre, on observe là aussi de fortes différences entre les hommes et les femmes. Les femmes portugaises (qui représentent près de 9% des résidents touchant un revenu) ont les revenus les plus faibles (2 841 €), suivies des femmes extra européennes (3 003 €) et des hommes portugais (3 292 €).

Tableau 40 Revenus mensuels moyens et médians par nationalité et par genre (IGSS, 2022)

Nationalité	Femmes			Hommes		
	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)	Nombre de personnes touchant un revenu	Revenu moyen (en €)	Revenu médian (en €)
Allemande	22	3488	3451	26	6259	5429
Autre	242	3003	2595	326	3900	3075
Autre UE-28	183	3713	3202	191	4258	3678
Belge	28	4810	4837	40	5508	4950
Française	149	4626	3901	166	5230	4232
Luxembourgeoise	2090	4268	3857	2175	5123	4734
Portugaise	633	2841	2641	747	3292	3071

Des écarts de revenus sont également étroitement liés aux secteurs d'activités économiques dans lesquels travaillent les personnes. C'est dans le secteur des activités financières et des assurances que les revenus sont en moyenne les plus élevés, avec 6 358 €, tandis que le revenu médian le plus élevé, quant à lui, se retrouve dans l'enseignement (5 965 €). En d'autres termes, la dispersion des revenus est plus importante au sein du secteur des activités financières et d'assurance que dans l'enseignement. A l'opposé, c'est dans les secteurs des activités des ménages en tant qu'employeurs[6], des activités de services administratifs et de soutien et dans l'hébergement et la restauration que les revenus sont les plus faibles, avec en moyenne respectivement de 2 521 €, 2 845 € et 2 935 € bruts en janvier 2022.

Figure 21 Distribution des revenus par type de secteur d'activité (IGSS, 2022)

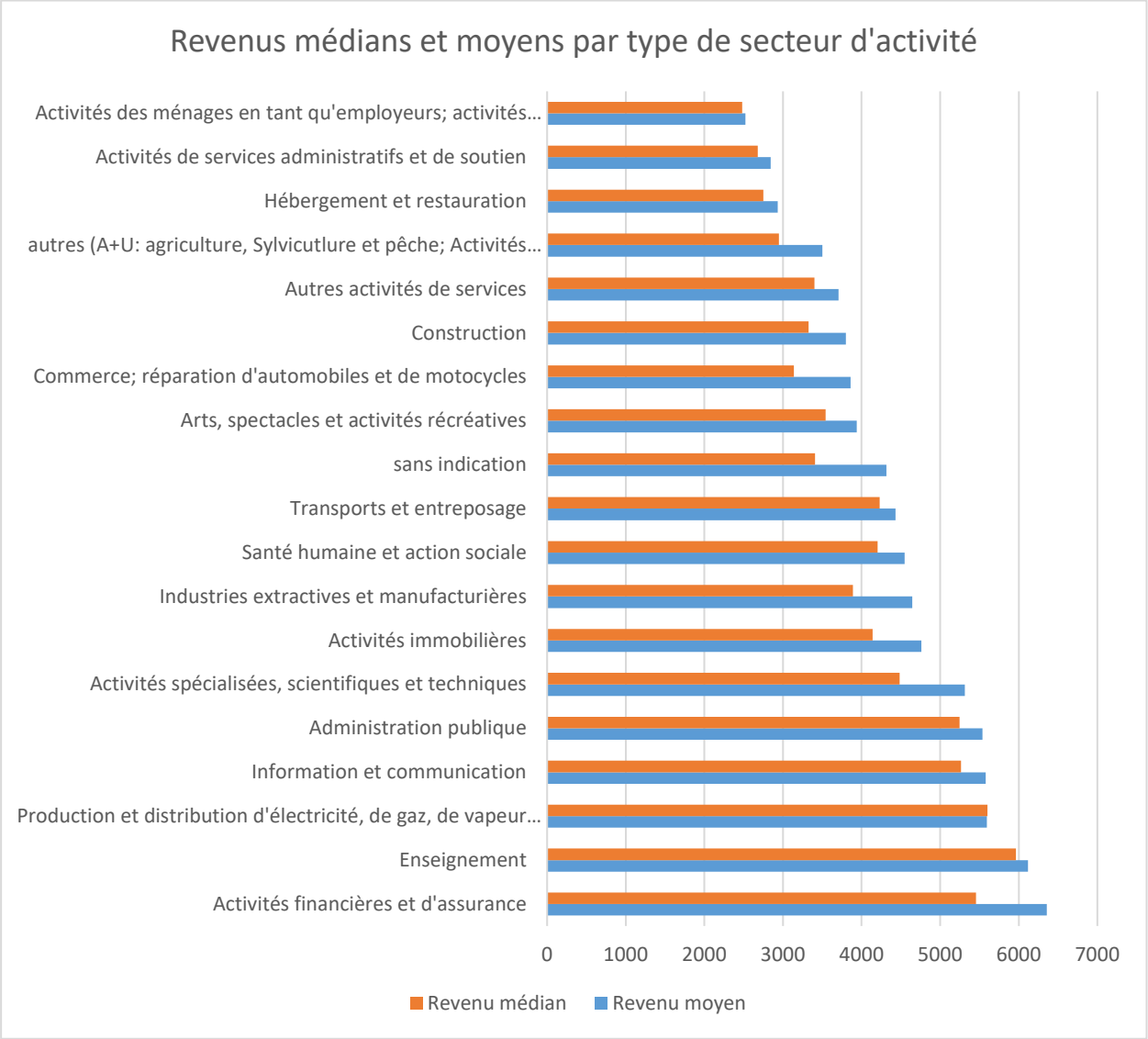

[6] Cette catégorie comprend également les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

6.2 Disparités de revenus entre quartiers

Encart méthodologique

L'indicateur pour déterminer les disparités de revenus entre les quartiers a été conçu en calculant la différence entre le revenu moyen de chaque quartier et le revenu moyen communal, puis en rapportant ce résultat à la moyenne communale. Cet indicateur des disparités de revenus sur l'espace est ainsi exprimé en pourcentage. La valeur zéro correspond à la moyenne communale. Les valeurs négatives signifient que le revenu moyen du quartier est inférieur au revenu moyen de l'ensemble de la commune. A l'inverse, les valeurs positives indiquent que le revenu moyen du quartier est supérieur à la moyenne communale.

Cet indicateur permet d'analyser plus finement les différences de revenus entre les quartiers de Schifflange, en comparant la moyenne de revenus de chaque quartier à la moyenne communale. La carte révèle ainsi les disparités de revenus entre les quartiers plutôt favorisés (en vert) situés dans la partie Est de la commune ; les quartiers, où les résidents bénéficient de revenus proches de la moyenne communale (en jaune) ; et enfin les quartiers moins favorisés (en orange) qui se trouvent dans la partie Ouest et Centre. Ces résultats confirment les analyses précédentes.

Les habitants du quartier de Op Soltgen ont des revenus 32,9% plus importants que la moyenne communale, alors que les résidents du quartier de Iewescht Millchen ont des revenus 12,4% plus faibles que la moyenne communale. Dit autrement, le revenu moyen brut mensuel est ainsi 1,5 fois plus élevé dans le quartier Op Soltgen (qui est celui où ils sont en moyenne le plus élevés) qu'à Iewescht Millchen, où ils sont les plus bas.

Figure 22 Carte des disparités des revenus bruts entre les quartiers à Schifflange (2022)

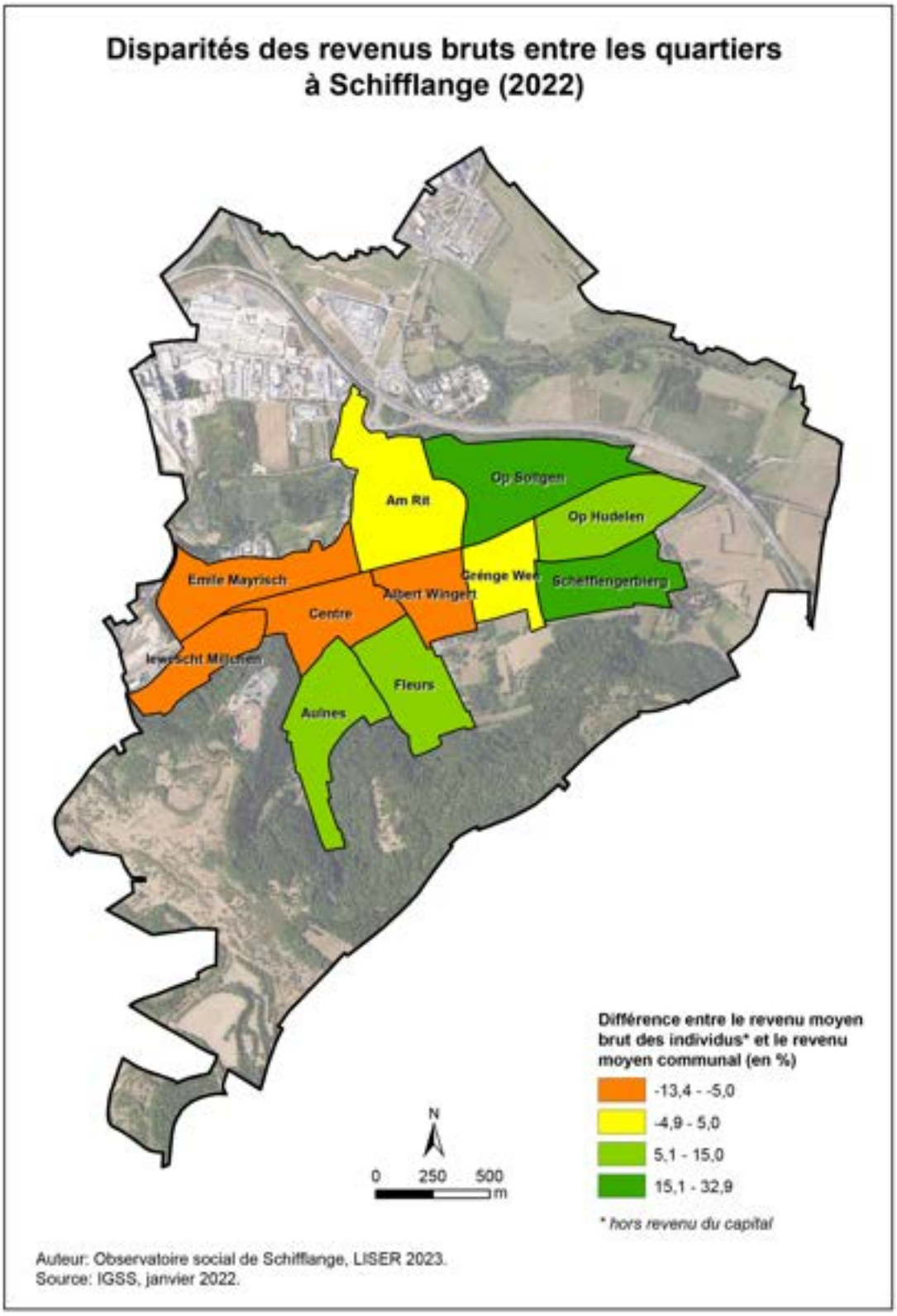

6.3 Inégalités de revenus au sein des quartiers

Encart méthodologique

L'objectif de cet indicateur est de mesurer les différences de revenus au sein même des quartiers. Pour calculer les inégalités de revenus à l'échelle intra-quartiers, l'ensemble des revenus – au sein de chaque quartier – a été classé par ordre croissant, puis a été regroupé en cinq classes d'égale distribution (représentant ainsi 20% des individus). Ensuite, l'indicateur a été créé en divisant la somme des revenus des 20% des individus bénéficiant des revenus les plus élevés (5ème ou dernier quintile de revenu) par la somme des revenus des 20% des individus disposant des revenus les plus bas (1er quintile de revenu). Le résultat obtenu correspond ainsi au rapport interquintile. Plus ce rapport est élevé, plus les revenus sont dispersés par rapport à la médiane et plus la distribution des revenus individuels au sein du quartier est inégalitaire.

Cet indicateur complète les indicateurs précédents, car il permet d'évaluer la distribution des revenus à l'intérieur des quartiers. A Schifflange, la moyenne communale du rapport interquintile est de 4,1, ce qui s'interprète comme suit : les 20% des personnes avec les revenus les plus élevés reçoivent en moyenne un revenu 4,1 fois supérieur aux 20% des personnes (habitant le même quartier) avec les revenus les plus faibles. Parmi les 11 quartiers de la commune, seuls quatre ont un rapport interquintile inférieur à la moyenne (Emile Mayrisch, Centre, Op Hudelen et Iewescht Millchen). Dans ces quartiers, la distribution des revenus est beaucoup moins dispersée que dans les autres quartiers de la commune. Par conséquent, les inégalités de revenus intra quartiers sont moins importantes. Il est intéressant de signaler que parmi ces quatre quartiers, trois ont un revenu moyen inférieur à la moyenne communale alors qu'à Op Hudelen, le revenu moyen est l'un des plus élevé de Schifflange. Ceci signifie que ce quartier présente peu d'hétérogénéité sociale.

A l'inverse dans les quartiers de Schëfflengerbierg ou Op Soltgen, le rapport interquintile est de 5,4, ce qui signifie que les 20% de personnes touchant les revenus les plus élevés gagnent, en moyenne, 5,4 fois plus que les 20% ayant les revenus les plus faibles. Les revenus au sein de ces quartiers sont donc très hétérogènes et les plus inégaux de l'ensemble de la commune.

Figure 23 Carte du rapport interquintile des revenus bruts au sein des quartiers à Schifflange (2022)

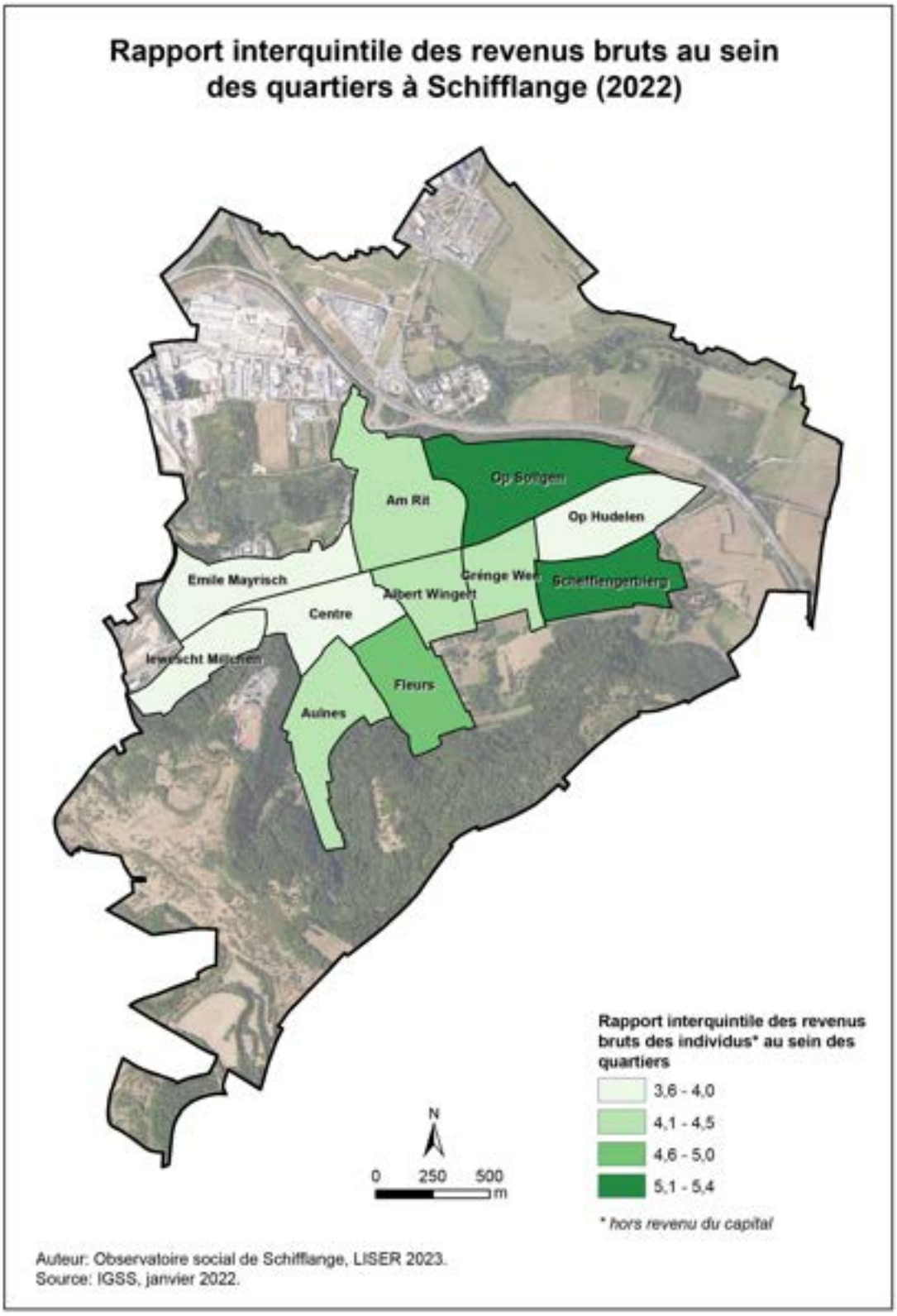

6.4 Répartition des personnes du 10e décile de revenus

Encart méthodologique

Le 10e décile de revenus correspond aux 10% de personnes qui touchent les revenus les plus élevés de l'ensemble des résidents de la commune. Il est calculé à partir des données sur les revenus de l'IGSS en situation de janvier 2022.

Il est possible d'offrir une autre perspective sur la distribution des revenus perçus par les habitants de Schifflange, en s'intéressant aux quartiers de résidence des personnes disposant des revenus les plus élevés et qui ont donc, du moins en théorie, une plus grande liberté de choix résidentiels que les personnes touchant des revenus moins élevés.

Le tableau ci-dessous reprend donc, par quartier, le nombre de personnes touchant des revenus du dixième décile, c'est à-dire compris dans les 10% des revenus les plus élevés perçus par les habitants de la commune. Ce seuil des 10% des revenus les plus élevés correspondait à 7 075 € brut en janvier 2022.

Tableau 41 Répartition spatiale des résidents de Schifflange percevant un revenu du dixième décile à l'échelle des quartiers (IGSS, 2022)

Quartier	Nombre de personnes parmi les 10% de revenus les plus élevés de la commune	Part des personnes touchant un revenu parmi les 10% de revenus les plus élevés par quartier (en %)
Albert Wingert	37	6,6
Am Rit	50	7,5
Aulnes	72	12,2
Centre	67	6,3
Emile Mayrisch	71	7,7
Fleurs	94	14,2
Grénge Wee	38	10,7
Iewescht Millchen	25	4,8
Op Hudelen	129	12,5
Op Soltgen	48	25,1
Schëfflengerbierg	72	16,0
Total commune	703	10,0

Deux quartiers se distinguent très clairement. Tout d'abord, Op Soltgen comprend de très loin la plus grande part de personnes touchant, en son sein, des revenus situés dans le dixième décile (25,1%). D'autre part, le quartier Op Hudelen comprend le plus grand nombre - en valeurs absolues - de ces personnes (129), correspondant à 12,5% de l'ensemble de la population touchant un revenu du quartier. A l'inverse, seules 25 personnes parmi ces 10% de revenus les plus élevés habitent le quartier Iewescht Millchen, ce qui correspond à 4,8% de la population du quartier. Cette statistique fait donc clairement apparaître les quartiers Op Soltgen et Op Hudelen comme privilégiés par les habitants disposant d'un réel choix résidentiel. Toutefois, ces deux quartiers se distinguent tout de même fortement, ne serait-ce que par leurs périodes de création. Op Hudelen ayant été développé récemment, le quartier a attiré des personnes à revenus élevés, qui ne sont d'ailleurs pas forcément originaire de Schifflange ni même du Luxembourg, alors qu'Op Soltgen, plus ancien, fait partie des quartiers historiquement favorisés de la ville, et compte 92% de Luxembourgeois.

Figure 24 Carte des personnes faisant partie des 10% percevant les revenus bruts les plus élevés à Schifflange (2022)

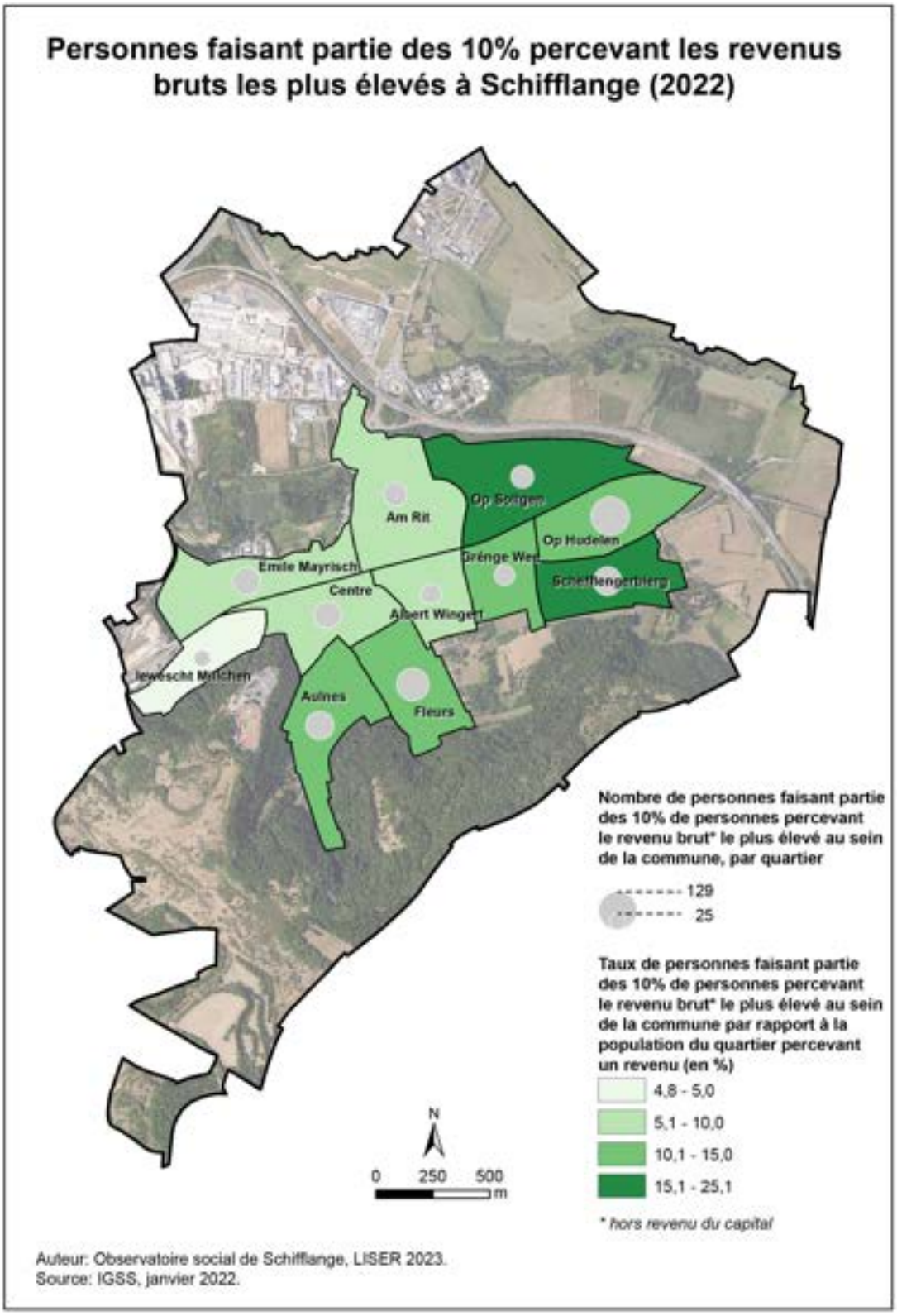

7. Aides sociales

Cette partie traite des aides sociales dont peuvent bénéficier les résidents de la commune de Schifflange. Fruits des politiques sociales mises en place à l'échelle nationale, elles constituent une réponse de la société aux difficultés rencontrées par les personnes défavorisées ou en situation de détresse.

Non loin d'être exhaustive, cette partie vise à présenter les principales actions et aides sociales à disposition des résidents, sur base des données collectées auprès de l'IGSS et de l'Office social de Schifflange. L'accent est mis sur les bénéficiaires et sur leurs caractéristiques sociodémographiques.

7.1 Allocation de vie chère

Encart méthodologique

Les données sont issues de l'IGSS et se rapportent aux personnes qui ont obtenu en janvier 2022 une allocation de vie chère de la part du Fonds national de solidarité. Les données se réfèrent à l'ensemble des personnes qui habitent dans une communauté domestique ayant droit à une allocation de vie chère.

Les ménages dont les revenus n'excèdent pas un certain plafond (qui dépend du nombre de personnes vivant dans le ménage), ont droit à une allocation de vie chère octroyée par le Fonds national de solidarité. Les données sur les bénéficiaires de l'allocation de vie chère constituent donc un excellent indicateur du niveau de précarité sociale au sein des communes, voire à l'échelle des quartiers.

A Schifflange, en janvier 2022, 1 426 personnes faisaient partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère, soit 12,8% de l'ensemble de la population communale. Ce pourcentage est légèrement plus élevé que celui observable au niveau national, qui était de 9,8% en 2020[7] (donnée la plus récente disponible). En revanche, et à titre de comparaison, il est largement moins élevé que dans la commune voisine d'Esch-sur-Alzette, où il atteint 18,8% en 2022.

Parmi ces bénéficiaires, les femmes sont majoritaires (53,3%). Si les personnes de nationalité luxembourgeoises sont les plus nombreuses à percevoir cette allocation, avec plus de la moitié des bénéficiaires, ce sont, en valeurs relatives, les personnes de nationalité extra-européenne qui comptent, proportionnellement, le plus de bénéficiaires.

Une analyse des classes d'âges des bénéficiaires révèle que ce sont les enfants qui sont les plus représentés, proportionnellement, parmi les bénéficiaires. Plus d'un enfant de moins de 14 ans sur cinq fait ainsi partie d'une communauté domestique bénéficiaire de l'allocation de vie chère. Cela s'explique notamment par le fait que les ménages qui comptent plusieurs enfants ont plus de chances d'être bénéficiaires, car le nombre de personnes par ménage permet de relever le niveau maximum des revenus éligibles à l'allocation de vie chère alors que bien sûr les enfants ne contribuent pas à accroître les revenus totaux perçus par une communauté domestique par ailleurs.

[7] https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html

Tableau 42 Bénéficiaires de l'allocation de vie chère par classes d'âge (IGSS, 2022)

Classe d'âge	Nombre de personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère	Part des personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère par rapport à l'ensemble de la population de la classe d'âge (en %)
moins de 14 ans	387	22,9
14-19 ans	198	27,6
20-24 ans	79	11,9
25-29 ans	57	6,9
30-34 ans	82	8,1
35-39 ans	124	14,6
40-44 ans	122	15,4
45-49 ans	120	17,0
50-54 ans	71	9,5
55-59 ans	66	8,6
60-64 ans	51	8,2
65-69 ans	30	6,4
70-74 ans	23	5,5
75 ans et plus	16	2,0

Tableau 43 Bénéficiaires de l'allocation de vie chère selon la nationalité (IGSS, 2022)

Nationalité	Nombre de personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère	Part des personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère par rapport à l'ensemble de la population du groupe de nationalité (en %)
Autre	373	32,9
Autre UE-28 (+D, B)	106	13,2
Française	45	8,7
Luxembourgeoise	610	9,2
Portugaise	291	14,5

En matière de répartition dans l'espace communal des bénéficiaires de l'allocation de vie chère, il est tout à fait intéressant de noter la surreprésentation des résidents du quartier Centre (près d'un quart des résidents du quartier), du quartier Iewescht Millchen (17,8%) ou de Albert Wingert (17,3%). En revanche, le quartier d'Op Hudelen n'en compte même pas 4%. Pour le quartier Op Soltgen, le nombre de personnes concernées est trop petit pour être représenté. Cela témoigne de l'opposition entre les quartiers centraux, moins favorisés et constitués d'un tissu urbain en parti plus ancien, et les quartiers aux développements plus tardifs voire récents, qui concentrent une population plus aisée.

Figure 25 Carte de l'allocation de vie chère à Schifflange (2022)

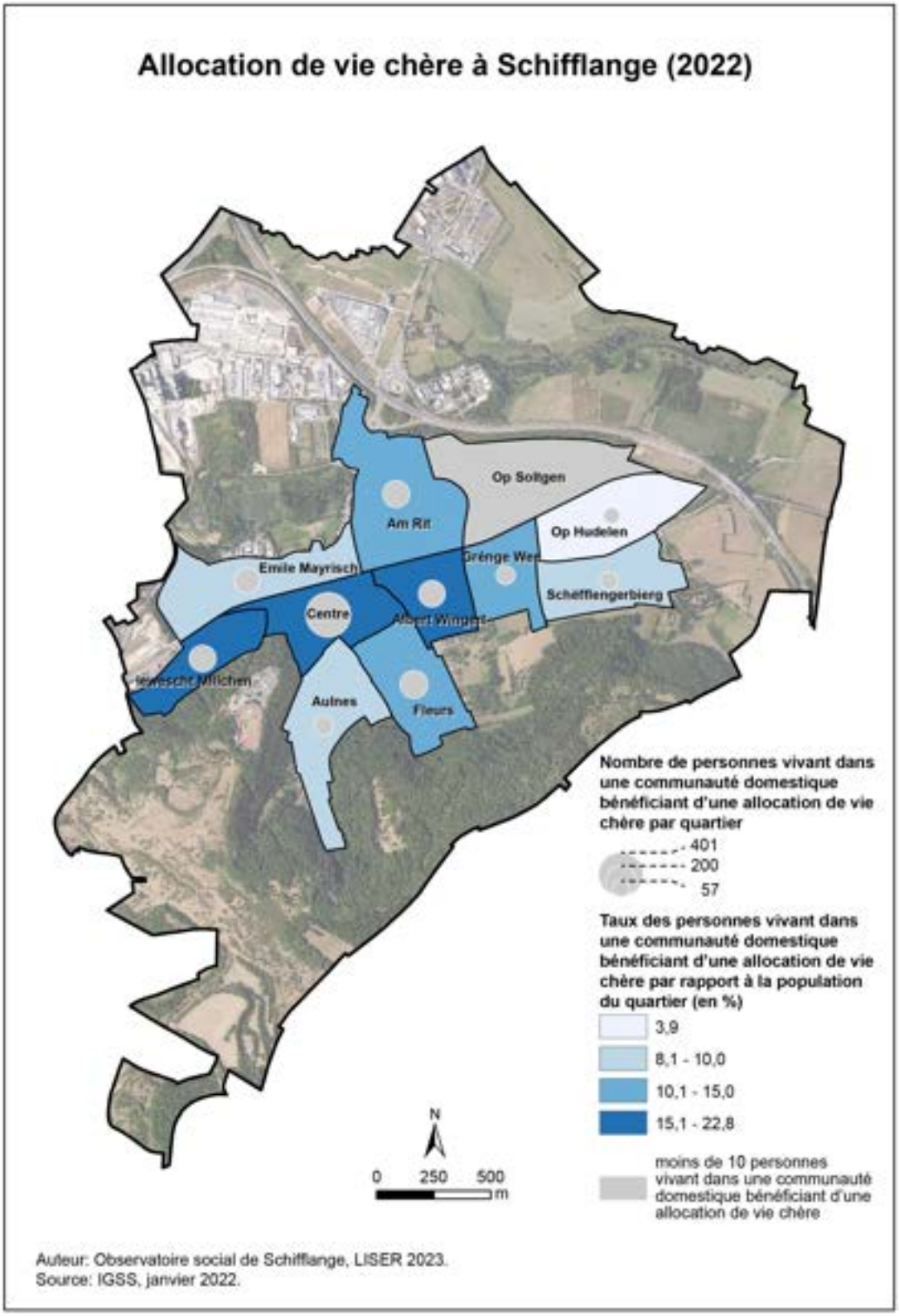

7.2 Personnes bénéficiaires du REVIS

Encart méthodologique

Les données du revenu d'inclusion sociale (REVIS) se réfèrent à la situation de janvier 2022. Elles proviennent de l'IGSS qui a centralisé les informations du Fonds national de solidarité, responsable de la gestion du REVIS. Même si seules les personnes âgées de plus de 25 ans peuvent introduire une demande, toutes les personnes vivant au sein d'une communauté domestique touchant le REVIS sont prises en compte dans cet indicateur.

L'indicateur sur les bénéficiaires du REVIS livre une information très précieuse sur la pauvreté, bien plus que celui sur les revenus, qui ne prend pas en compte la possession de capital ou les revenus qui peuvent être extraits de ce dernier, à l'instar des revenus du patrimoine immobilier. Les bénéficiaires du REVIS, quant à eux, peuvent être objectivement considérés comme modestes, et l'analyse de la distribution par nationalités, groupes d'âge ou quartiers est très instructive.

En janvier 2022, le nombre de bénéficiaires du REVIS à Schifflange était de 440 individus, soit 4% de la population. Il s'agit d'une valeur faible en regard de celle que l'on observe dans la commune voisine d'Esch-sur-Alzette (7,4%), et très proche de la moyenne nationale, qui était de 3,4% en 2020[8] (dernière donnée disponible à l'échelle nationale).

Au niveau du genre, 52% des bénéficiaires étaient des femmes, et 48% des hommes. Cela peut notamment s'expliquer par la plus grande importance des foyers monoparentaux dont le parent est une femme, et qui a, statistiquement, d'assez fortes chances de tomber dans la catégorie des ménages bénéficiaires du REVIS.

Lorsque l'on s'intéresse aux groupes d'âge, on observe l'importance de la part des enfants bénéficiant du REVIS. Les moins de 14 ans et les jeunes de 14 à 19 ans sont clairement les plus surreprésentés parmi les bénéficiaires, ce qui là encore s'explique très logiquement, puisqu'ils ne génèrent pas de revenus au niveau du ménage, alors qu'ils sont en revanche pris en compte dans la définition du seuil maximal de revenus ne devant pas être dépassé pour pouvoir bénéficier du REVIS.

[8] https://igss.gouvernement.lu/fr/statistiques/inclusion-sociale/serie-statistique.html

Tableau 44 Bénéficiaires du REVIS selon les classes d'âge (IGSS, 2022)

Classe d'âge	Nombre de personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS	Part des personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS par rapport à l'ensemble de la population de la classe d'âge (en %)
moins de 14 ans	115	6,8
14-19 ans	50	7,0
20-24 ans	12	1,8
25-29 ans	14	1,7
30-34 ans	28	2,8
35-39 ans	25	2,9
40-44 ans	31	3,9
45-49 ans	36	5,1
50-54 ans	30	4,0
55-59 ans	23	3,0
60-64 ans	25	4,0
65-69 ans	19	4,0
70-74 ans	13	3,1
75 ans et plus	19	2,3

L'approche par les nationalités livre relativement peu d'enseignements compte tenu du faible nombre de bénéficiaires et de la nécessaire restriction de la diffusion de l'information pour des raisons de protection des données. Elle montre toutefois une très forte surreprésentation relative des personnes disposant d'une nationalité autre que les ressortissants de l'Union européenne alors que les Luxembourgeois sont, proportionnellement, les moins représentés parmi les bénéficiaires.

Tableau 45 Bénéficiaires du REVIS selon la nationalité (IGSS, 2022)

Nationalité	Nombre de personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS	Part des personnes faisant partie d'une communauté domestique bénéficiant du REVIS par rapport à l'ensemble de la population du groupe de nationalité (en %)
Autre	132	11,7
Autre UE-28 (+ D, B)	25	3,1
Française	24	4,6
Luxembourgeoise	180	2,7
Portugaise	79	3,9

En termes de représentation spatiale, la carte met en exergue l'opposition déjà identifiée par d'autres indicateurs entre les quartiers centraux défavorisés (Centre,

Albert Wingert, Am Rit), et les quartiers plus bourgeois (Op Hudelen), ou même Op Soltgen et Grénge Wee, non représentés car accueillant moins de 10 bénéficiaires.

Figure 26 Carte du REVIS à Schifflange (2022)

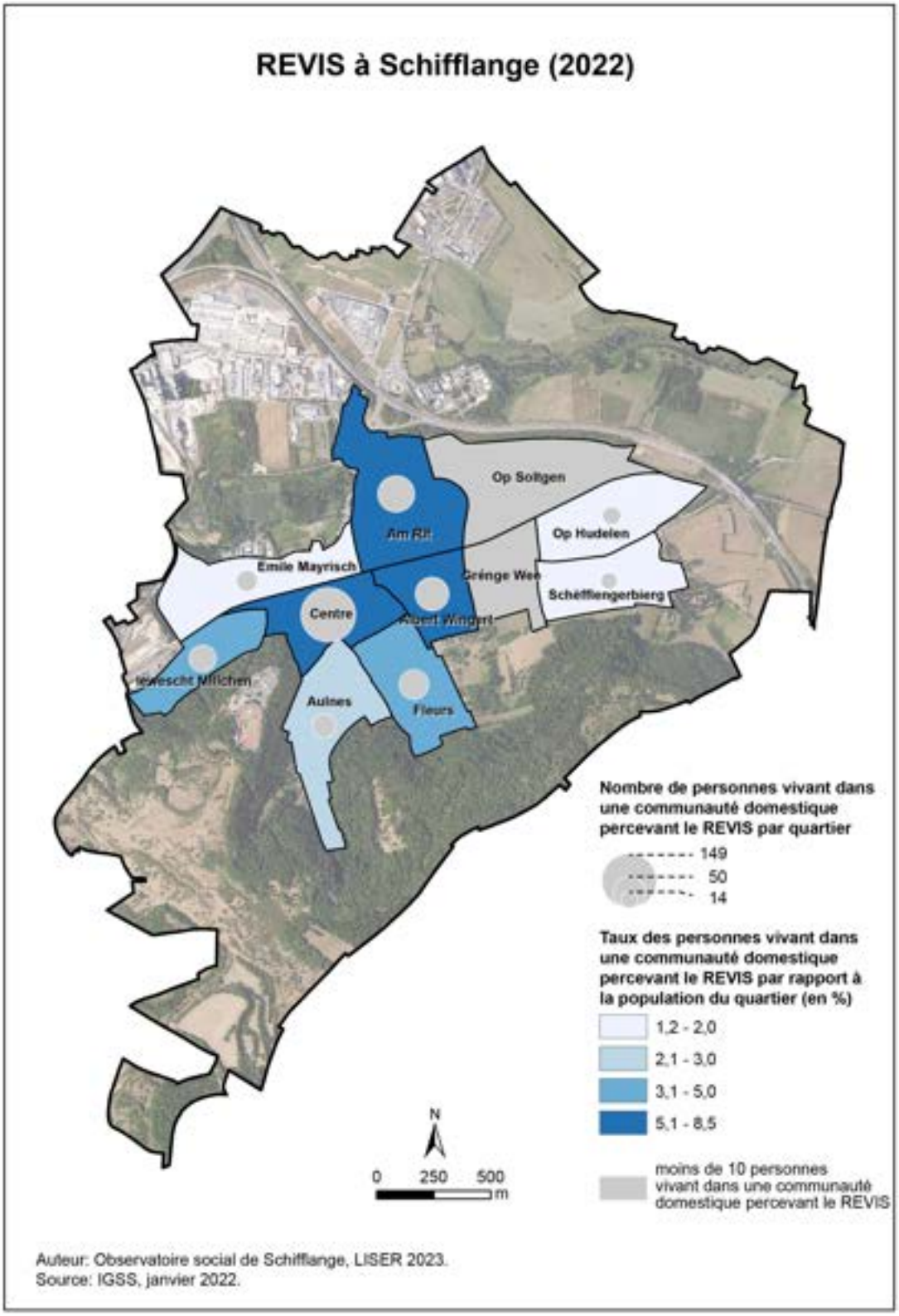
REVIS à Schifflange (2022)
Op Soltgen
Op Hudelen
Am Rit
Emile Mayrisch
Grénge Wee
Schëfflengerbierg
Centre
Albert Wingert
Iewescht Mëlichen
Aulnes
Fleurs
Nombre de personnes vivant dans une communauté domestique percevant le REVIS par quartier
149
50
14
Taux des personnes vivant dans une communauté domestique percevant le REVIS par rapport à la population du quartier (en %)
1,2 - 2,0
2,1 - 3,0
3,1 - 5,0
5,1 - 8,5
moins de 10 personnes vivant dans une communauté domestique percevant le REVIS
N
0
250
500
m
Auteur: Observatoire social de Schifflange, LISER 2023.
Source: IGSS, janvier 2022.

7.3 Bénéficiaires de l'Office social

Encart méthodologique

Les données traitées dans cette partie proviennent de l'Office social de la commune de Schifflange, pour l'année 2022 et concernent les bénéficiaires des services de l'Office social, à la fois au niveau individuel et au niveau des ménages. Des informations sur les types de demandes introduites auprès de l'Office social ont pu être également être collectées à l'échelle de la commune.

L'Office social de Schifflange est un établissement public qui fournit des services et des aides financières aux personnes et à leurs familles résidant dans la commune, mais également des conseils et autres renseignements pour accompagner ces bénéficiaires dans leurs démarches administratives, comme expliquer au demandeur les droits auxquels il peut prétendre, s'assurer de son affiliation à la sécurité sociale, ou encore l'orienter vers les services spécialisés les mieux adaptés à ses besoins.

Ses actions sont encadrées par la loi du 18 décembre 2009 organisant l'aide sociale. Ce cadre légal précise – dans l'article 2 – que « l'action sociale assure aux personnes dans le besoin et à leur famille l'accès aux biens et aux services adaptés à leur situation particulière, afin de les aider à acquérir ou à préserver leur autonomie. Elle intervient à titre subsidiaire et peut compléter les mesures sociales et les prestations financières prévues par d'autres lois et règlements, que le bénéficiaire est tenu d'épuiser. » Dans l'article 3, la loi définit (i) la nature de l'aide, qui peut être palliative, curative ou préventive, et (ii) l'accompagnement social qui peut être mis en place, à court, moyen ou long terme, et en cas de nécessité, être assorti d'une aide matérielle en nature ou en espèces.

Pour l'année 2022, on dénombrait 454 ménages inscrits à l'Office social de Schifflange. Il est à noter que 44 ménages supplémentaires, ayant quitté le territoire communal, ont pu malgré tout bénéficier des aides et services octroyés par l'Office social durant cette année.

Une première analyse des données globales révèle trois enseignements. Premièrement, la classe d'âge la plus représentée parmi les bénéficiaires de l'Office social est celle des 18-39 ans, soit près de 42% des personnes inscrites. La part des 40-59 ans est de 36%, et les plus de 60 ans représentent près de 17% des inscrits. Les moins de 18 ans représentent quant à eux 5,4%. Deuxièmement, en ce qui concerne les nationalités des bénéficiaires, 32% sont des Luxembourgeois et plus de 40% sont des citoyens d'autres pays européens (dont 27% de Portugais, 5% de

Français, 4% d'Italiens). La part des personnes extra européennes est de 22% (dont 4% de Capverdiens, 3% d'Erythréens et 3% des Syriens)[9]. Troisièmement, le statut familial des bénéficiaires révèle que plus d'un tiers des inscrits sont des célibataires (37%). Les personnes mariées ou divorcées représentent respectivement 31% et 24% du total des bénéficiaires. Les 8% restant sont constitués de personnes en partenariat, veuves, ou séparées.

Compte tenu du large éventail des actions fournies par l'Office social, les prestations varient selon les types de demandes effectuées. Les données révèlent que 32,0% des demandes concernent des sollicitations d'aides financières, 24,8% sont des aides administratives, 7,9% sont des prestations dans le domaine du logement et enfin 5,9% se rapportent à des demandes de santé et d'emploi.

Il est à noter également que 7 personnes bénéficient des repas sur roues, un service qui dépose au domicile de ces individus des repas variés et équilibrés. En outre, 6 personnes utilisent le service de Téléalarme, un système d'aide et de sécurité à domicile disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, permettant aux personnes en situation de détresse d'émettre un appel d'urgence par un geste aussi simple que l'appui sur un bouton rouge. Ces chiffres relativement faibles laissent à penser que ces services pourraient être davantage étendus.

Les 454 ménages inscrits à l'Office social correspondent à près à 10% des ménages de la commune. Mais leur répartition varie selon les quartiers. On observe tout d'abord que plus de la moitié de ces ménages résident seulement dans trois quartiers de la commune (Centre, Albert Wingert et Emile Mayrisch). Il est à noter que le quartier du Centre accueille près d'un ménage sur trois inscrit à l'Office social.

Sous un autre angle d'analyse, on remarque que la part des ménages inscrits à l'Office social par rapport au nombre de ménages du quartier change grandement en fonction des quartiers. Par exemple, seuls 5,2% des ménages résidant au quartier Op Hudelen sont inscrits à l'Office social, alors que près d'un ménage sur cinq du quartier du Centre y sont enregistrés. La part est supérieure à 10% dans deux autres quartiers : Albert Wingert (14,5%) et Iewescht Millchen (12%).

Ces résultats confirment les analyses spatiales de la partie 6 sur les revenus, puisque les ménages habitant dans les quartiers de l'Ouest – qui sont davantage en situation de précarité – sont les ménages les plus représentés parmi ceux inscrits à l'Office social de Schifflange.

[9] Il est à noter que pour 5% des bénéficiaires, il n'y a pas d'information sur leur nationalité.

Figure 27 Carte des ménages bénéficiaires de l'Office social de Schifflange (2022)

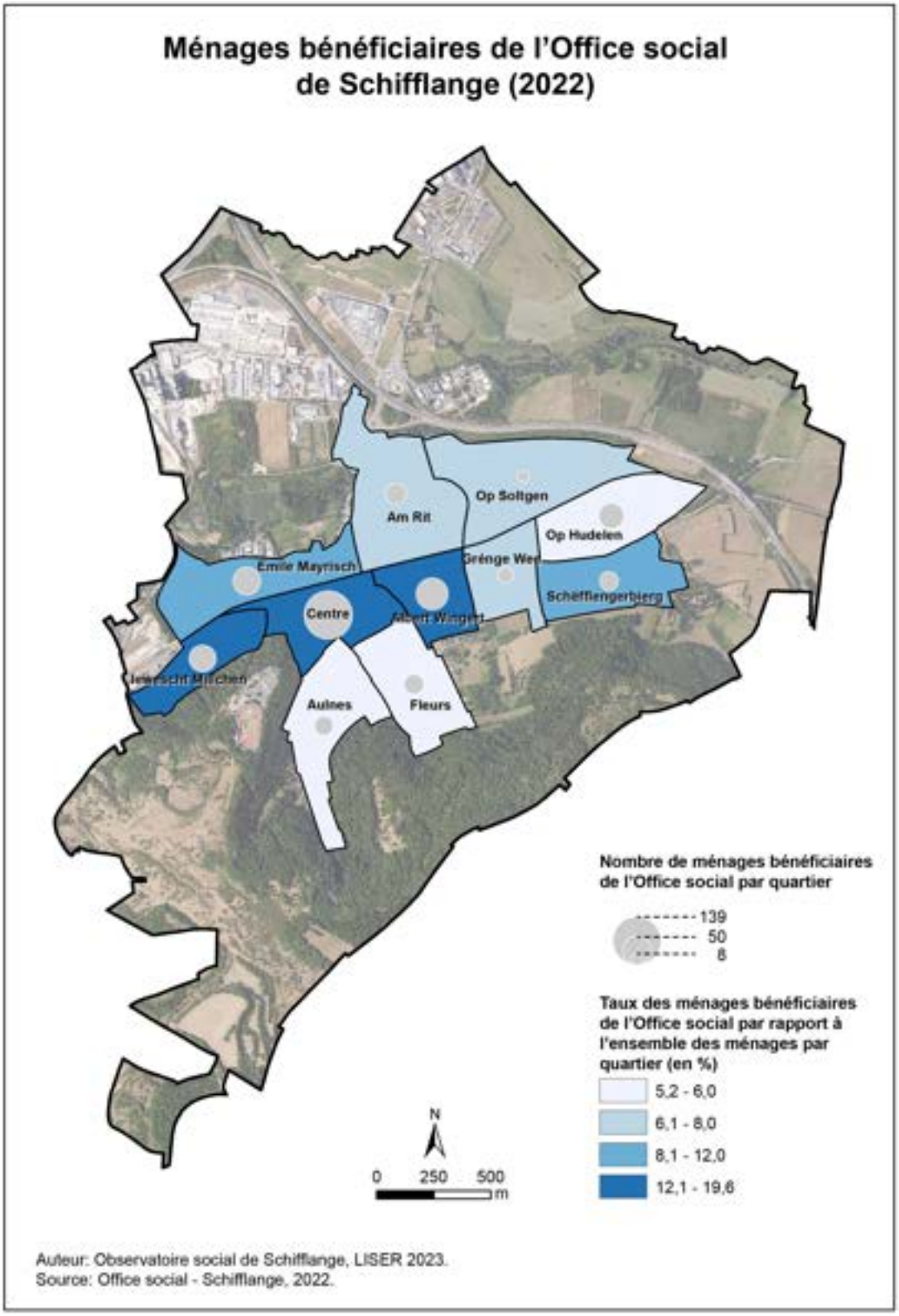

7.4 Pension d'invalidité

Encart méthodologique

Les données sur les personnes bénéficiant de la pension d'invalidité proviennent de la Caisse nationale d'assurance pension et sont rattachées au fichier de l'IGSS sur les assurés sociaux. Elles se rapportent à la situation de janvier 2022.

L'invalidité, telle que définie par la Caisse nationale d'assurance pension, concerne les personnes ne pouvant plus exercer leur profession du fait d'une maladie prolongée, d'infirmité ou d'une usure professionnelle. Lorsque les personnes ont été officiellement reconnues comme étant affectées par ces pathologies, elles peuvent bénéficier d'une pension d'invalidité. L'assuré doit renoncer à toute activité professionnelle qui rapporte en moyenne un revenu supérieur à un tiers du salaire social minimum. A l'âge de 65 ans, la pension d'invalidité est remplacée par la pension de vieillesse.

A Schifflange, 256 personnes bénéficient, en janvier 2022, d'une pension d'invalidité, soit 2,3% de la population totale. A titre de comparaison, les bénéficiaires d'une telle pension sont cinq fois plus nombreux que les personnes bénéficiant d'un revenu pour personne gravement handicapé (RPGH). La valeur de Schifflange est très similaire à celle que l'on observe à Esch-sur-Alzette (2,4% de la population eschoise).

La parité hommes/femmes est presque parfaite (125 femmes contre 131 hommes). L'approche par les classes d'âge montre très logiquement une très forte hausse du nombre de bénéficiaires avec le temps, puisqu'ils sont seulement 0,3% de la population totale à être bénéficiaire de la pension d'invalidité avant 45 ans, contre 15,9% des 60-64 ans. Dans la mesure où la pension d'invalidité est essentiellement perçue par des personnes qui ont subi une usure professionnelle ou des accidents de la vie, ce constat n'a en soi rien d'étonnant.

Par ailleurs, l'analyse de la population des bénéficiaires de la pension d'invalidité par groupes de nationalité montre une surreprésentation relative des personnes de nationalité portugaise, avec 3,9% de l'ensemble des ressortissants portugais, tandis que le phénomène ne concerne que 2,2% des Luxembourgeois, et 1,1% des personnes ayant une nationalité différente de l'Union européenne. Cela peut s'expliquer par une surreprésentation des personnes de nationalité portugaise dans des métiers physiques, notamment dans la construction, où l'usure professionnelle est beaucoup plus importante que dans des métiers plus sédentaires, ou de services.

Tableau 46 Bénéficiaires d'une pension invalidité selon les classes d'âge (IGSS, 2022)

Classes d'âge	Nombres de personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité	Part par rapport à l'ensemble de la classe d'âge (en %)
14-44 ans	15	0,3
45-49 ans	13	1,8
50-54 ans	39	5,2
55-59 ans	90	11,7
60-64 ans	99	15,9

Tableau 47 Bénéficiaires d'une pension invalidité selon la nationalité (IGSS, 2022)

Nationalité	Nombres de personnes bénéficiant d'une pension d'invalidité	Part par rapport à l'ensemble du groupe de nationalité (en %)
Autre	12	1,1
Autre UE-28 (+ D, B, F)	21	1,6
Luxembourgeoise	144	2,2
Portugaise	79	3,9

Dans la mesure où les bénéficiaires de pensions d'invalidité perçoivent en général des revenus pouvant être considérés comme faibles (en fait leur revenu moyen est proche de 2 800 € en janvier 2022), on peut s'attendre à voir les quartiers plus populaires accueillir un plus grand nombre de personnes souffrant d'invalidité. L'analyse effectuée à l'échelle des quartiers sur la répartition spatiale de ces personnes confirme cette hypothèse. En effet, ce sont les quartiers Albert Wingert, et Iewescht Millchen qui comptent, proportionnellement, le plus de bénéficiaires de cette pension. A l'inverse, des quartiers aisés comme Op Hudelen présentent une bien moindre proportion de personnes ayant subi une usure professionnelle ou souffrant d'invalidité.

Figure 28 Carte des pensions d'invalidité à Schifflange (2022)

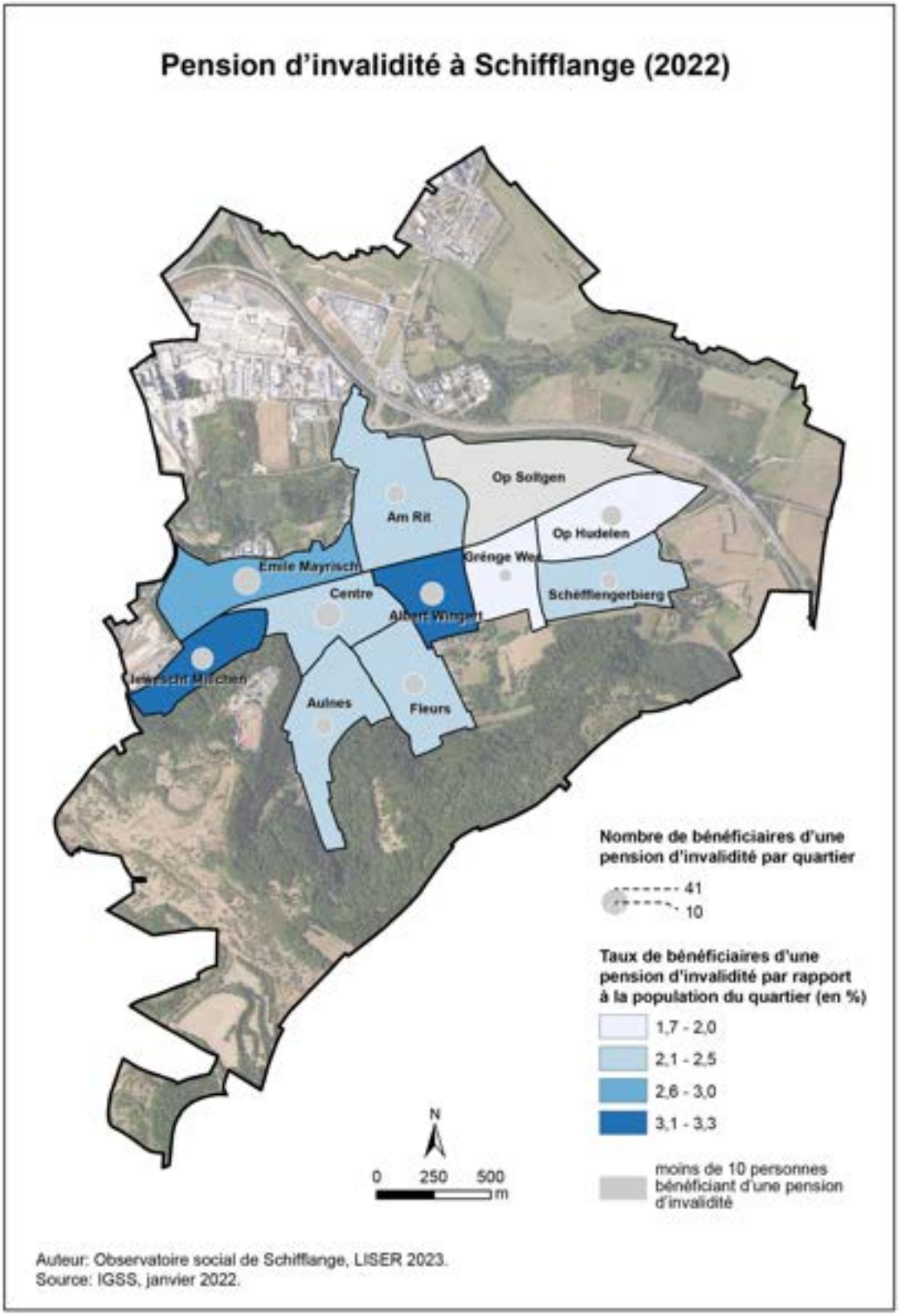

7.5 Personnes en situation de handicap grave

Encart méthodologique

Cet indicateur, qui se base sur des données de l'IGSS de janvier 2022, comptabilise l'ensemble des individus qui reçoivent, de la part du Fond national de solidarité, un « revenu pour personnes gravement handicapées » (RPGH) ou une « allocation spéciale pour personnes gravement handicapées ». Cette dernière n'est plus nouvellement attribuée depuis 1999 mais peut continuer à être allouée sous certaines conditions à ceux qui en bénéficiaient déjà avant. Le revenu pour personnes gravement handicapées est attribué aux personnes qui ont une déficience physique, mentale, sensorielle ou psychique leur empêchant d'exercer un emploi ordinaire ou un emploi en milieu protégé[10]. Il est à noter également qu'au moment où les personnes arrivent à l'âge de la retraite, le revenu pour personnes gravement handicapés est transformé en pension de vieillesse.

La commune de Schifflange comptait, en janvier 2022, 54 personnes bénéficiant d'un revenu du Fonds national de solidarité pour les aider à faire face à une situation de handicap grave. Il s'agit de 0,5% de la population totale de la commune, ce qui est dans la moyenne nationale (0,6%), et bien inférieur au taux dans la commune voisine d'Esch-sur-Alzette (1,0%) qui s'explique par la présence d'instituts spécifiquement dédiés à l'accueil de personnes handicapés comme le Centre Nossbierg.

Parmi ces 54 personnes, 32 étaient des femmes (59%), et 22 étaient des hommes (41%). L'approche par classes d'âge de la situation de handicap montre très clairement une forte hausse du nombre bénéficiaires avec l'âge. Ainsi, le risque d'être atteint d'un handicap grave est de 0,3% pour les personnes âgées de moins de 50 ans, puis il augmente très sensiblement, pour atteindre 1,5% des personnes de 50 à 54 ans et 1,3% des personnes âgées de 55 à 59 ans. En ce qui concerne les personnes plus âgées, il est impossible de sortir de statistiques fiables, puisqu'à l'âge de la retraite il n'est plus possible d'identifier les bénéficiaires via le fichier de l'IGSS.

Concernant la nationalité, les Portugais sont légèrement surreprésentés avec 1,0% contre 0,3% des Luxembourgeois et 0,4 pour l'ensemble des autres nationalités.

[10] Fonds national de solidarité, s.d. *Revenu pour personnes gravement handicapées.* Consulté sur : https://www.fns.lu/prestations/revenu-pour-personnes-gravement-handicapees-rpgh/

Compte tenu du très faible effectif total de personnes gravement handicapées, et afin de préserver le strict respect de l'anonymat, des regroupements de quartier ont été réalisés pour traiter spatialement leur répartition. On observe une légère surreprésentation relative de ces personnes dans le quartier Am Rit et dans le quartier Centre, tandis que l'ensemble des autres quartiers ne compte, en moyenne, que 0,4% de personnes bénéficiaires du RPGH.

Tableau 48 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) selon le genre (IGSS, 2022)

Genre	Nombres de personnes bénéficiant d'un RPGH	Part par rapport à l'ensemble de la population du genre (en %)
Femmes	32	0,6
Hommes	22	0,4

Tableau 49 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) par classe d'âge (IGSS, 2022)

Classes d'âge	Nombres de personnes bénéficiant d'un RPGH	Part par rapport à l'ensemble de la classe d'âge (en %)
moins de 50 ans	19	0,3
50-54 ans	11	1,5
55-59 ans	10	1,3
60 ans et plus	14	0,6

Tableau 50 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) selon la nationalité (IGSS, 2022)

Nationalité	Nombres de personnes bénéficiant d'un RPGH	Part par rapport à l'ensemble du groupe de nationalité (en %)
Autre (UE et non UE)	10	0,4
Luxembourgeoise	23	0,3
Portugaise	21	1,0

Tableau 51 Répartition spatiale des bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) (IGSS, 2022)

Quartier	Nombres de personnes bénéficiant d'un RPGH	Part par rapport à l'ensemble de la population du quartier (en %)
Am Rit	12	1,1
Centre	13	0,7
Autres	29	0,4

8. Démocratie participative

Bien que cette thématique soit cruciale dans le fonctionnement de la vie démocratique locale, elle n'est approchée dans ce rapport qu'au travers d'un seul indicateur, qui est celui de l'inscription des étrangers sur la liste électorale pour les élections communales de 2017 par rapport au nombre total d'étrangers en situation de voter.

A terme, il serait néanmoins important de traiter de la question de l'inclusion de la population à l'échelle locale de manière quantitative (à travers des indicateurs statistiques) et qualitative (via des entretiens ou des focus groups, à l'instar du travail réalisé par le CEFIS dans le cadre du diagnostic sur l'intégration et le vivre ensemble), en ne la limitant pas aux seules participations aux élections, mais en analysant également d'autres formes d'implications citoyennes dans la vie de la commune, que ce soit au travers du tissu associatif, ou du bénévolat, etc.

8.1 Électeurs étrangers

Encart méthodologique

Cet indicateur compare les données relatives au nombre d'électeurs étrangers inscrits sur les listes électorales pour les élections communales de 2017 avec les données issues du fichier « Inscriptions d'étrangers sur les listes électorales - élection communale 2017 » disponible sur la plateforme de données ouvertes), qui permet de connaître le nombre d'électeurs étrangers qui auraient potentiellement eu le droit de voter cette année-là, compte tenu du fait qu'ils résident depuis au moins cinq années au Luxembourg.

La législation a évolué depuis 2022, puisque dorénavant tout citoyen résidant au Grand-Duché de Luxembourg, âgé d'au moins 18 ans, peut participer aux élections communales, sous la condition de s'inscrire sur les listes électorales dans les délais imposés. Les personnes étrangères obtiennent le droit de vote dès qu'elles arrivent dans leur commune. Elles peuvent ainsi s'intégrer plus facilement à la vie locale. Cet indicateur peut de prime abord sembler désuet puisqu'il date de 2017, mais il peut toutefois être intéressant de comparer les données avec la participation des étrangers lors des prochaines élections de 2023, afin notamment de voir si les changements réglementaires se traduisent effectivement par une plus grande inscription des étrangers sur les listes électorales.

Il est important de mentionner que l'indicateur de la participation des étrangers aux élections de 2017 sous-estime le nombre de personnes ayant réellement le droit de voter, car les étrangers ayant vécu dans une autre commune du Grand-Duché avant de s'installer à Schifflange pour une durée de résidence totale au Luxembourg de plus de cinq années mais qui se sont installés à Schifflange depuis moins de cinq ans ne sont pas comptabilisés, faute d'information. En conséquence, la part des étrangers inscrits s'en trouve légèrement surestimée.

Comme expliqué dans le rapport « La participation politique des étrangers au Luxembourg » (CEFIS, 2014), la question de l'intégration des non-Luxembourgeois, notamment dans la vie politique (mais aussi associative), est devenu un enjeu central pour les élus locaux. En effet, participer à la vie démocratique locale invite les citoyens à davantage s'impliquer dans les processus décisionnels. En ce sens, l'indicateur de la participation des étrangers aux élections municipales constitue un révélateur du degré d'implication des citoyens non-luxembourgeois à la vie de la commune. Pour rappel, l'inscription des Luxembourgeois à ces élections est automatique, alors que pour les étrangers, il relève d'une démarche personnelle (pour leur premier scrutin).

Comme le montre le tableau ci-dessous, l'implication des résidents étrangers dans la vie politique via la liste des inscrits témoigne d'un engagement relativement limité. En effet, en 2017, la commune de Schifflange comptait uniquement 488 inscrits sur les listes électorales parmi les 2 500 étrangers ayant droit. Ainsi, moins de 20% des étrangers ayant droit ont participé aux élections communales. Cette implication relativement limitée se retrouve de manière plus globale au niveau de la Région Sud (22%), même si Schifflange reste la commune avec le taux le plus bas d'inscrits.

Tableau 52 Nombre et part des étrangers inscrits sur les listes électorales de 2017 (Data.public.lu)

Commune	Luxembourgeois	Étrangers ayant droit	Étrangers inscrits	Taux d'inscription des étrangers (en%)
Schifflange	5 033	2 500	488	19,5
Bettembourg	5 253	2 560	640	25,0
Differdange	9 032	8 238	2 141	26,0
Dudelange	9 963	5 139	1 278	24,9
Esch-sur-Alzette	11 967	10 863	2 267	20,9
Kayl	4 538	2 094	479	22,9
Käerjeng	5 807	1 942	415	21,4
Mondercange	4 090	1 105	284	25,7
Pétange	7 435	5 317	1 125	21,2
Rumelange	2 389	1 463	302	20,6
Sanem	8 673	3 368	684	20,3
Région Sud	74 180	44 589	1 0103	22,7

9. Environnement

L'environnement dans lequel les individus vivent reflète souvent l'appartenance à une certaine catégorie sociale. Des lieux de résidence peu exposés aux pollutions, de même que l'alimentation ou encore les pratiques récréatives sont assez largement corrélées au niveau de vie et au capital socio-culturel des individus.

Cette thématique de l'environnement trouve donc tout à fait sa place dans ce rapport sur la situation sociale de la commune de Schifflange. Elle est approchée ici au travers d'indicateurs liés aux pollution sonores diurnes et nocturnes, pour lesquelles des informations sont disponibles et traitables spatialement.

9.1 Exposition au bruit

Encart méthodologique

Au Luxembourg, les sources majeures de bruit environnemental sont le trafic routier, ferroviaire et aérien. Afin de pouvoir mener des plans d'action de lutte contre le bruit environnemental, l'Administration de l'Environnement a créé des cartes de bruit, dont les données sont disponibles publiquement. Les mesures pour Schifflange se rapportent aux grands axes routiers et à l'axe ferroviaire. La mesure du bruit se fait selon les dispositions fixées par la directive 2002/49/CE du Parlement européen du 25 juin 2002 et comprend le calcul de deux indicateurs :

- Lden (day-evening-night) qui décrit le niveau sonore global pendant la journée, le soir et la nuit et

- Lngt (night) qui décrit le niveau sonore pendant la nuit (23h – 7h) pour évaluer des perturbations éventuelles du sommeil.

Les cartes réalisées représentent ainsi les zones exposées à un niveau sonore supérieur à 60 dB pour l'indicateur Lden, et supérieur à 50 dB pour l'indicateur Lngt. Les données mobilisées pour ces indicateurs datent d'avril 2018.

Afin d'estimer la population affectée par le bruit environnemental, l'ensemble de la population a été géolocalisé à l'adresse afin de mesurer les niveaux de bruit auxquels celle-ci est exposée.

L'exposition au bruit constitue un enjeu majeur des politiques publiques en matière de santé notamment. La réduction de la pollution sonore fait partie intégrante des leviers de renforcement de la qualité de vie et du bien-être dans les espaces urbains. Selon le rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) intitulé « Environmental noise in Europe – 2020 », 113 millions de personnes en Europe subissent régulièrement un bruit important lié au trafic. Le seuil de tolérance des nuisances sonore est fixé entre 55 et 60 dB, seuil au-delà duquel l'exposition à long-terme peut avoir des conséquences durables sur la santé. Au niveau de la commune de Schifflange, deux sources principales de nuisances sonores peuvent être mises en avant. Tout d'abord, la ligne ferroviaire qui dessert la Région Sud Luxembourg (Liaisons Luxembourg-Rodange,) et l'autoroute A13.

Comme le montre le tableau ci-dessous, au cours de la journée, environ 25% des habitants de Schifflange sont susceptibles d'être exposés – au niveau de leur lieu de résidence – à des nuisances sonores supérieures au seuil des 55-60 dB au cours de la journée. Les quartiers les plus touchés par ces nuisances sont principalement ceux situés à proximité des infrastructures de transport précédemment mentionnées. Parmi

ces quartiers, on trouve notamment Emile Mayrisch, Am Rit ou encore Op Soltgen. La plupart des autres habitants (environ 64%) résident dans des espaces où le bruit sonore au cours de la journée est inférieur à 60 dB. Au cours de la nuit, 99% des habitants sont exposés à des nuisances sonores qui sont inférieures à 55 dB. Ainsi, les habitants de la commune de Schifflange apparaissent relativement préservés des nuisances sonores.

Tableau 53 Exposition au bruit durant la journée (Administration de l'Environnement, 2002)

LDEN	Nombre d'habitants	Part de la population
<60	7 245	64%
60	2 166	19%
65	1 245	11%
70	497	4%
75	104	1%
80	17	0%

Tableau 54 Exposition au bruit durant la nuit (Administration de l'Environnement, 2002)

LNGT	Nombre d'habitants	Part de la population
<50	10 817	96%
50	307	3%
55	142	1%
60	7	0%
65	1	0%
75	0	0%
80	0	0%

Figure 29 Carte du bruit des routes et du rail en 2018 (en journée)

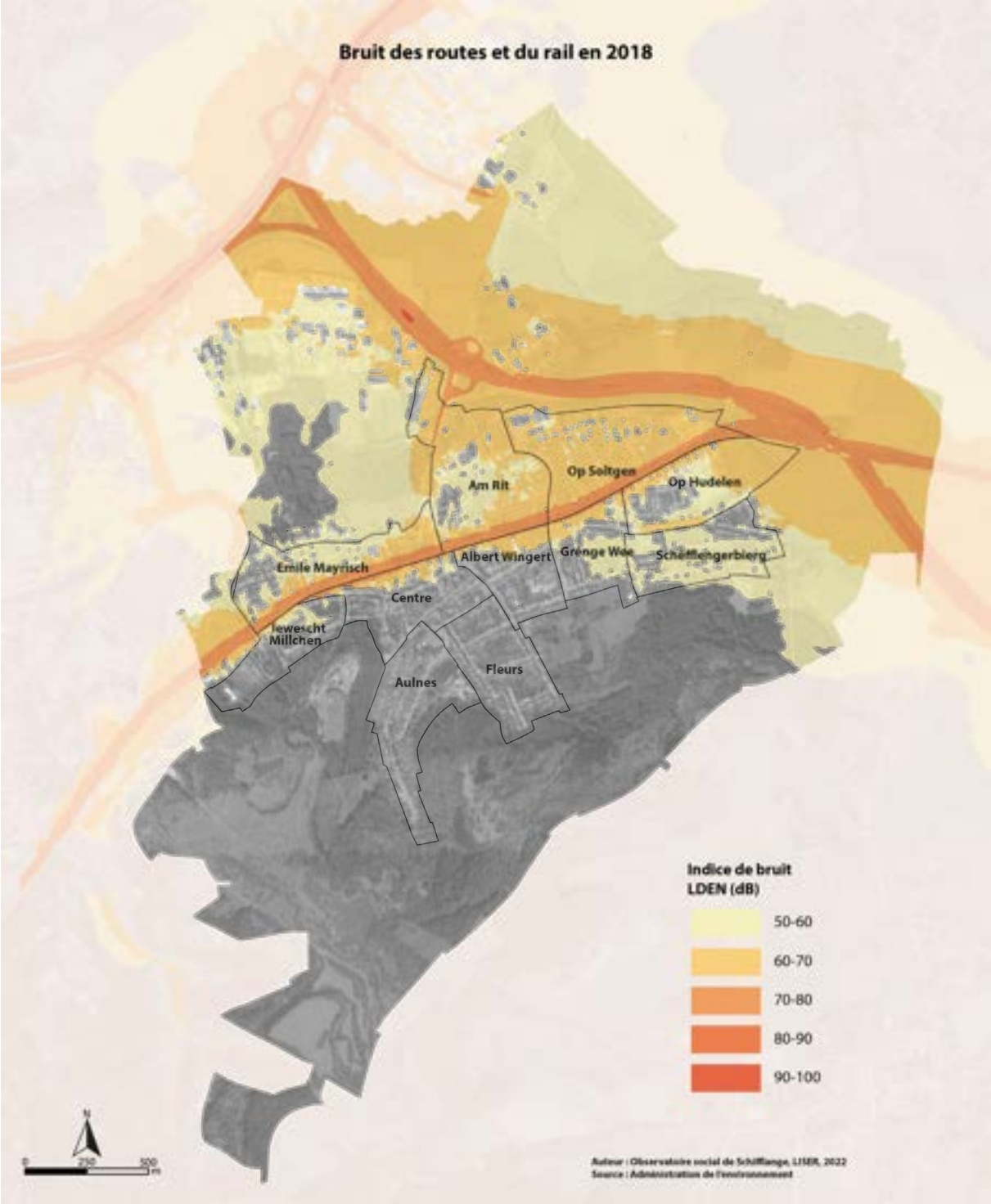

Figure 30 Carte du bruit nocturne des routes en 2018

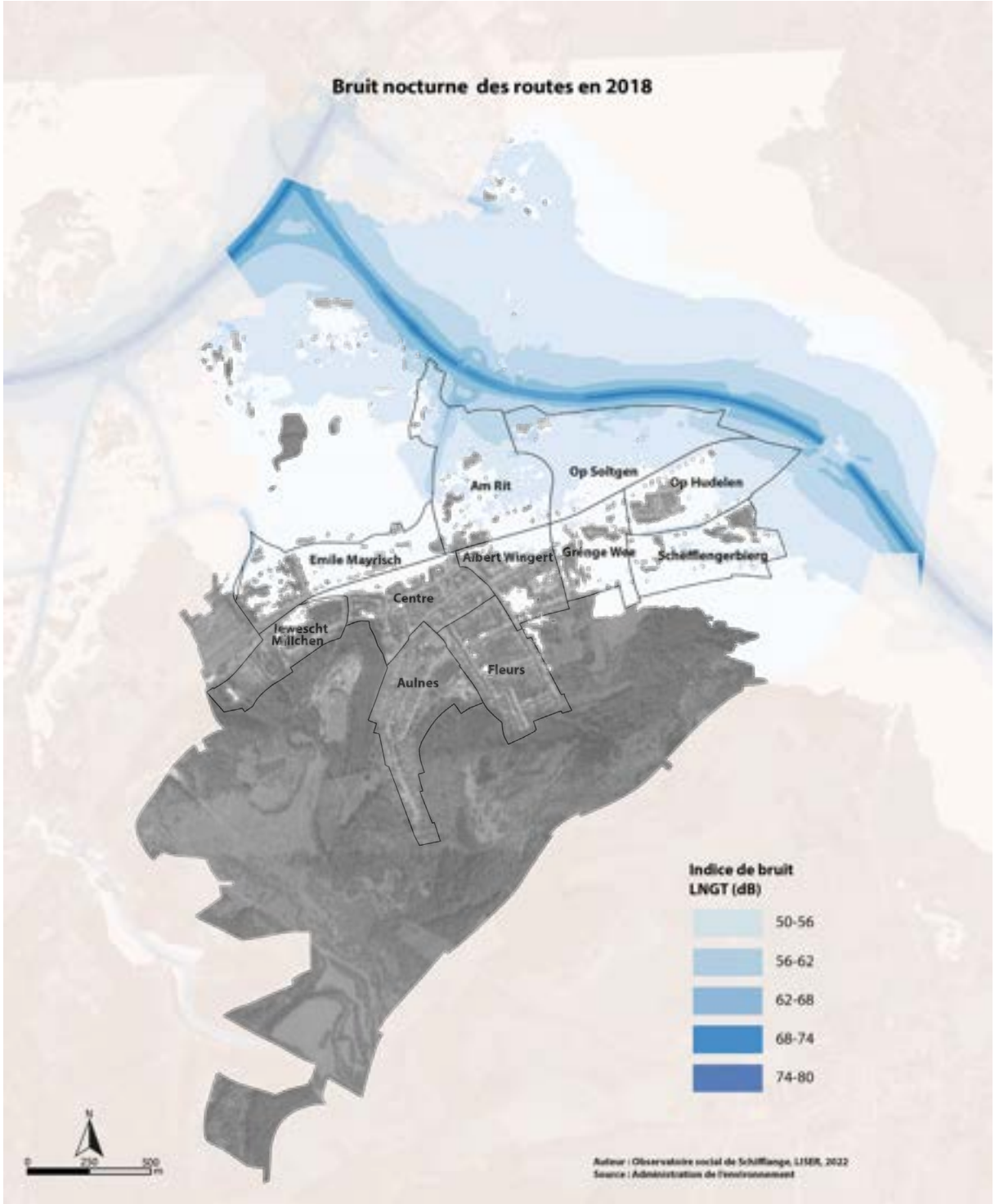

Conclusion

L'objectif de ce premier rapport était de réaliser un portrait social de la commune de Schifflange afin de mieux comprendre la situation sociale, d'identifier des problématiques sociales, et ainsi de mettre en place, réorienter ou ajuster des actions spécifiques pour répondre à certains problèmes ou besoins de la commune.

En un sens, il complète le travail réalisé par le CEFIS en 2020 sur le « Diagnostic sur l'intégration et le vivre ensemble dans la commune de Schifflange ». La principale contribution de l'Observatoire social est d'apporter une analyse spatiale des phénomènes sociaux à l'œuvre sur le territoire de Schifflange. Pour ce faire, un découpage par quartiers a été réalisé pour permettre cette observation et apporter davantage de finesse dans l'investigation des phénomènes sociaux. Onze quartiers ont ainsi été créés, en se basant principalement sur la morphologie de la ville et l'histoire de son bâti, donnant une image plus fidèle à la diversité de la commune.

Ce rapport offre un regard statistique de ces phénomènes sociaux avec les limites inhérentes à ce type d'analyse, puisque les résultats et leurs interprétations ne peuvent être que restreints du fait de la complexité et de la multi-dimensionnalité d'une société. Cependant, il demeure un outil utile pour les élus politiques et les services municipaux, mais aussi pour tout citoyen curieux et souhaitant affiner ses connaissances sur Schifflange.

Quels sont les principaux enseignements de ce travail ? Cette conclusion a pour vocation de mettre en avant les résultats les plus pertinents, c'est-à-dire ceux qui dépeignent le mieux la commune dans une perspective socio-économique, permettant ainsi d'identifier certains enjeux sociaux, voire de nourrir le débat sur les questions des conditions de vie et des problématiques que peuvent rencontrer les résidents.

D'un point de vue démographique, à l'instar de la dynamique à l'échelle nationale, la population de Schifflange a augmenté de 26% lors des 10 dernières années, passant de 8 949 habitants en 2012 à 11 274 en 2022. 60% des résidents sont de nationalité luxembourgeoise ; ce qui distingue la commune de la moyenne du pays, où l'on dénombre plus de 47% d'étrangers. La part des femmes y est supérieure à la part des hommes ; ce qui est là aussi l'inverse de la situation nationale où la part des hommes est plus importante avec 50,4%. Plus d'un habitant sur cinq a plus de 60 ans ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Enfin, il est à noter que 133 familles monoparentales ont été recensées en 2022.

Les données sur les migrations révèlent que les arrivées de nouveaux résidents se concentrent essentiellement dans deux quartiers de Schifflange (Centre et Op Hudelen). Ces néo-résidents sont principalement des Luxembourgeois et des Portugais. Statistiquement, en 2021, la ville a perdu des habitants. C'est la première fois depuis le début du siècle. Il est à signaler que depuis quelques années, le solde migratoire est limité, voire même négatif pour 2021, ce qui tranche avec la dynamique démographique des années 2014-2018.

Au niveau du logement, on constate que les prix moyens des appartements sont les plus élevés de la région Sud (8 375 € pour les appartements existants). L'accessibilité vers la capitale et la proximité à Esch-sur-Alzette, les deux principaux pôles d'emplois du pays, sont les facteurs explicatifs les plus tangibles à ces prix élevés. Autre information essentielle, la commune de Schifflange est dotée de 246 logements sociaux pour aider et accueillir les ménages les plus démunis.

Concernant la thématique de l'éducation, 1024 élèves sont inscrits dans l'une des trois écoles fondamentales de la commune et 23 structures d'accueil pour les enfants sont implantées à Schifflange, offrant ainsi une capacité maximale de 1087 places.

En matière d'emploi, la commune accueillait, en 2017, 3 227 travailleurs sur son territoire, dont 15% résidaient à Schifflange et 12% dans la commune voisine de Esch-sur-Alzette. 402 entreprises y ont leurs sièges sociaux, classant Schifflange au vingtième rang des communes du pays. Un quart de ces entreprises sont des commerces ou relèvent d'activités dans la réparation d'automobiles et de motocycles, et 1/6 sont des entreprises dans le secteur de la construction. Au niveau des résidents de Schifflange, le nombre de salariés en 2022 était de 4 934 personnes. Leur répartition par secteurs d'activités économiques révèle que près de la moitié des salariés résidents travaillent dans l'administration publique, dans le domaine de la santé ou dans la construction. Parmi, les résidents, la commune comptait en 2022, 186 bénéficiaires de l'indemnité de chômage, dont une majorité d'hommes.

La partie sur les revenus apporte de nombreux indicateurs sur les inégalités sociales dans la commune. Au-delà de l'information sur le revenu mensuel moyen brut à Schifflange, qui était de 4 269 € en 2022, l'analyse montre une distinction spatiale nette entre les quartiers de l'Est, où les résidents bénéficient – en moyenne – de revenus élevés, et les quartiers de l'Ouest et du Centre, où les résidents possèdent les revenus les plus bas. Autre aspect intéressant, certains quartiers comme Schëfflengerbierg ou Op Soltgen ont des inégalités de revenus intra-quartier

importantes, indiquant de fortes hétérogénéités en termes de salaires, de revenus de remplacement et d'allocations diverses parmi les habitants. A l'inverse, dans les quartiers du Centre, d'Emile Mayrisch ou de Op Hudelen, les revenus sont moins dispersés. Au niveau des genres, l'analyse des revenus révèle un écart entre les revenus des femmes et des hommes (+ 15% en faveur des hommes). Couplée avec les données sur l'âge des personnes, on observe que l'écart de revenus entre les hommes et les femmes apparaît surtout à partir de l'âge de 40 ans.

Concernant les aides sociales, les indicateurs examinés dénombrent et décrivent, autant que le Règlement général sur la protection des données le permet, les profils des bénéficiaires. A ce titre, à Schifflange, 1 426 personnes faisaient partie d'une communauté domestique bénéficiant d'une allocation de vie chère en 2022 (soit 12,8% de la population communale), 454 ménages étaient inscrits à l'Office social de Schifflange, et 440 individus bénéficiaient du revenu d'inclusion sociale (REVIS).

Sur le plan de la démocratie participative, l'implication des résidents étrangers dans la vie politique de la commune est relativement limitée. En effet, sur 2 500 étrangers ayant droit, seulement 488 personnes étaient inscrites sur les listes électorales communales en 2017. Les prochaines élections locales seront un bon révélateur pour savoir si le taux d'électeurs étrangers sera plus élevé, d'autant plus avec la nouvelle loi facilitant les conditions de vote des résidents étrangers.

Sur le plan de l'environnement, Schifflange apparaît comme une commune relativement préservée. En effet, les nuisances sonores sont relativement limitées à la fois de jour comme de nuit. Seulement 25% des habitants de Schifflange sont susceptibles d'être exposés à des nuisances sonores supérieures au seuil des 55-60 dB au cours de la journée et 99% des habitants sont exposés à des nuisances sonores qui sont inférieures à 55 dB au cours de la nuit.

Au-delà de ces chiffres et autres informations sur la composition et les caractéristiques socio-économiques de la population, les principaux enseignements du rapport sont que des disparités sociales existant entre les habitants marquent fortement l'espace communal. Dans ce contexte, la mise en place d'un Observatoire social pour mieux comprendre les évolutions de la société, pour identifier les difficultés et les besoins des résidents, ou pour mesurer les impacts d'un phénomène sur l'espace est nécessaire pour fournir les informations utiles aux élus et aux services communaux pour mettre en œuvre de nouvelles actions sociales et ainsi anticiper les risques de précarisation.

Table des figures

Figure 1 Découpage spatial de la commune en quartier 11
Figure 2 Carte de la densité de population à Schifflange (2022) 16
Figure 3 Pyramide des âges de Schifflange (Registre de la population, 2022) 20
Figure 4 Pyramides des âges des quartiers de Schifflange (Registre de la population, 2022) 21
Figure 5 Carte de l'âge moyen des habitants de Schifflange (2022) 26
Figure 6 Carte de la population par nationalité à Schifflange (2022) 29
Figure 7 Carte des personnes âgées de 60 ans et plus à Schifflange (2022) 31
Figure 8 Carte des personnes âgées de 75 ans et plus à Schifflange (2022) 32
Figure 9 Carte des personnes âgées de 75 ans et plus et vivant seules à Schifflange (2022) 35
Figure 10 Carte des ménages à Schifflange (2022) 38
Figure 11 Carte des familles monoparentales à Schifflange (2022) 40
Figure 12 Carte des nouveaux arrivants à Schifflange entre 2020 et 2022 44
Figure 13 Carte de la durée moyenne de résidence à Schifflange (2022) 48
Figure 14 Carte des structures d'accueil pour les enfants à Schifflange (2022) 75
Figure 15 Carte des communes de résidence des personnes travaillant à Schifflange et habitant au Luxembourg (2017) 80
Figure 16 Carte des communes de résidence des frontaliers travaillant à Schifflange (2017) 81
Figure 17 Carte du chômage indemnisé à Schifflange (2022) 85
Figure 18 Carte de la localisation des commerces et services à Schifflange (2020) 89
Figure 19 Carte du revenu moyen brut à Schifflange (2022) 95
Figure 20 Carte du revenu médian brut à Schifflange (2022) 96
Figure 21 Distribution des revenus par type de secteur d'activité (IGSS, 2022) 101
Figure 22 Carte des disparités des revenus bruts entre les quartiers à Schifflange (2022). 103
Figure 23 Carte du rapport interquintile des revenus bruts au sein des quartiers à Schifflange (2022) 105
Figure 24 Carte des personnes faisant partie des 10% percevant les revenus bruts les plus élevés à Schifflange (2022) 108
Figure 25 Carte de l'allocation de vie chère à Schifflange (2022) 112
Figure 26 Carte du REVIS à Schifflange (2022) 115
Figure 27 Carte des ménages bénéficiaires de l'Office social de Schifflange (2022) 119
Figure 28 Carte des pensions d'invalidité à Schifflange (2022) 122
Figure 29 Carte du bruit des routes et du rail en 2018 (en journée) 133
Figure 30 Carte du bruit nocturne des routes en 2018 134

Table des tableaux

Tableau 1 Population par quartier (Registre de la population, 2022)..... 15

Tableau 2 Evolution du solde naturel (STATEC, 2000-2021) 18

Tableau 3 Répartition des femmes et des hommes par quartier (Registre de la population, 2022)..... 23

Tableau 4 Moyenne d'âge à l'échelle des quartiers (Registre de la population, 2022)..... 25

Tableau 5 Population par groupe de nationalité (Registre de la Population, 2022)..... 28

Tableau 6 Population selon les nationalités les plus représentées (Registre de la Population, 2022)..... 28

Tableau 7 Répartition des seniors selon le genre (Registre de la population, 2022) 33

Tableau 8 Répartition des seniors selon la nationalité (Registre de la population, 2022) 33

Tableau 9 Taille des ménages par quartier (Registre de la population, 2022) 37

Tableau 10 Nouveaux résidents à Schifflange entre janvier 2020 et juillet 2022 (Registre de la population)..... 43

Tableau 11 Nationalité des nouveaux résidents (Registre de la population 2020-2022)..... 45

Tableau 12 Durée de résidence des habitants de Schifflange (Registre de la population, 2022)..... 47

Tableau 13 Répartition des résidents par quartier selon leur durée de résidence (Registre de la population, 2022)..... 49

Tableau 14 Part des habitants selon leur durée de résidence à l'échelle des quartiers en % (Registre de la population, 2022) 49

Tableau 15 Evolution du solde migratoire (STATEC, 2000-2021)..... 51

Tableau 16 Evolution des soldes migratoire et naturel (STATEC, 2000-2021)..... 53

Tableau 17 Prix de vente des appartements (Observatoire de l'Habitat, juillet 2021 - juin 2022)..... 57

Tableau 18 Offres et prix annoncés pour la location d'appartements (Observatoire de l'Habitat, juillet 2021- juin 2022) 58

Tableau 19 Données sur les propriétaires et locataires à Schifflange d'après les derniers recensements de la population (STATEC, 1991, 2011, 2011)..... 61

Tableau 20 Répartition des logements sociaux par bailleur (Commune de Schifflange, 2022) 63

Tableau 21 Période de construction des logements à Schifflange (STATEC, 2021) 65

Tableau 22 Surface moyenne des logements (STATEC, 2011)..... 66

Tableau 23 Nombre de ventes et surface moyenne des ventes d'appartements pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 (Observatoire de l'Habitat) 68

Tableau 24 Répartition des élèves des écoles fondamentales (MENJE, 2020)..... 71

Tableau 25 Part des élèves inscrits dans les écoles fondamentales (MENJE, 2020)..... 71

Tableau 26 Nombre d'élèves inscrits par écoles et par niveau (Service Education de Schifflange, 2022-2023)..... 72

Tableau 27 Taille des classes par établissement scolaire (Service Education de Schifflange, 2022-2023) 72

Tableau 28 Nombre et part des élèves étrangers inscrits dans les écoles fondamentales (MENJE, 2020)..... 73

Tableau 29 Capacité des structures d'éducation et d'accueil pour les enfants à Schifflange (MENJE, 2022)..... 74

Tableau 30 Provenance des salariés travaillant à Schifflange (STATEC, Dater, Administration des Contributions Directes, 2017) 79

Tableau 31 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par genre (IGSS, 2022).. 83

Tableau 32 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par classe d'âge (IGSS, 2022)..... 83

Tableau 33 Répartition des bénéficiaires de l'indemnité chômage par nationalité (IGSS, 2022)..... 83

Tableau 34 Sièges sociaux par secteur d'activités (STATEC, 2020)..... 87

Tableau 35 Commerces et services implantés à Schifflange (DATer, 2020) 89

Tableau 36 Distribution des salariés selon les secteurs d'activités à l'échelle des quartiers (IGSS, 2022)..... 91

Tableau 37 Distribution des revenus mensuels bruts selon le genre (IGSS, 2022) 97

Tableau 38 Distribution des revenus mensuels bruts par classe d'âge selon le genre (IGSS, 2022)..... 98

Tableau 39 Revenus mensuels moyens et médians selon les nationalités (IGSS, 2022)..... 99

Tableau 40 Revenus mensuels moyens et médians par nationalité et par genre (IGSS, 2022) 100

Tableau 41 Répartition spatiale des résidents de Schifflange percevant un revenu du dixième décile à l'échelle des quartiers (IGSS, 2022)..... 106

Tableau 42 Bénéficiaires de l'allocation de vie chère par classes d'âge (IGSS, 2022) 111

Tableau 43 Bénéficiaires de l'allocation de vie chère selon la nationalité (IGSS, 2022) 111

Tableau 44 Bénéficiaires du REVIS selon les classes d'âge (IGSS, 2022)..... 114

Tableau 45 Bénéficiaires du REVIS selon la nationalité (IGSS, 2022)..... 114

Tableau 46 Bénéficiaires d'une pension invalidité selon les classes d'âge (IGSS, 2022).... 121

Tableau 47 Bénéficiaires d'une pension invalidité selon la nationalité (IGSS, 2022)..... 121

Tableau 48 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) selon le genre (IGSS, 2022)..... 124

Tableau 49 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) par classe d'âge (IGSS, 2022) 124

Tableau 50 Bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) selon la nationalité (IGSS, 2022) 124

Tableau 51 Répartition spatiale des bénéficiaires d'un revenu pour personnes gravement handicapées (RPGH) (IGSS, 2022) 124

Tableau 52 Nombre et part des étrangers inscrits sur les listes électorales de 2017 (Data.public.lu) 128

Tableau 53 Exposition au bruit durant la journée (Administration de l'Environnement, 2002) 132

Tableau 54 Exposition au bruit durant la nuit (Administration de l'Environnement, 2002) 132

LUXEMBOURG INSTITUTE OF
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH

11, Porte des Sciences
Campus Belval
L-4366 Esch-sur-Alzette

T +352 58 58 55-1
F +352 58 58 55-700

www.liser.lu